

Assistance sociale: Québec dévoile ses nouveaux taux

QUÉBEC (DNC) — Les projets de nouveaux taux ou tables de prestation en vertu du projet de loi numéro 26 ont été rendus publics hier par le ministre de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier.

La commission parlementaire a tenu une dernière séance sous la présidence de M. Marcel-R. Plamondon, député de Portneuf.

Le projet de loi reviendra maintenant devant l'Assemblée nationale pour les étapes habituelles qui devraient mener à son adoption avant la fin de la session, prévue pour le début de décembre. Le projet original sera quelque peu modifié, a indiqué le ministre, qui n'a pas révélé la teneur de ces amendements.

Quant aux projets de réglementation et de tables, ils devront par la suite être approuvés par le conseil des ministres.

La loi n'entrera donc vraisemblablement en vigueur qu'au cours du prochain exercice financier, soit en avril 1970.

Pour l'exercice actuel, le budget des prestations sociales du Québec est d'environ \$233 millions; il sera accru de \$25 à \$40 millions pour le prochain

Spiritueux: la loi sur les Indiens est discriminatoire

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a demandé hier que soit modifiée la section portant sur les boissons alcooliques dans la loi sur les Indiens parce que celle-ci attribuait aux Indiens un statut inférieur à celui des autres citoyens.

Dans un jugement rendu à six contre trois, le plus haut tribunal du pays affirme que les Indiens, en vertu de cette loi, sont traités plus durement que les autres Canadiens lorsqu'ils ont commis des offenses relatives à l'alcool, contrairement à la loi sur les droits de l'homme.

Cette loi garantit à tous les Canadiens l'égalité devant la loi et la protection de la loi.

Parce que la loi des Indiens demande des sentences d'emprisonnement plus longues et des amendes plus élevées que les lois provinciales ne le

Voir page 2: Spiritueux

Les conversations de Paris M. Cabot Lodge donne sa démission

WASHINGTON (AFP) — L'ambassadeur Henry Cabot Lodge a démissionné de son poste de chef de la délégation américaine aux conversations de Paris sur le Vietnam et de celui de représentant personnel du président Nixon, a annoncé hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

L'adjoint de M. Lodge, l'ambassadeur Lawrence E. Walsh, a lui aussi démissionné. Le président Nixon a accepté, avec regret, ces deux démissions, précise la Maison-Blanche.

L'ambassadeur Lodge regagnera Washington le 6 décembre et sa démission sera effective à partir du 8 décembre, date à laquelle l'un de ses principaux collaborateurs, M. Philip Habib, assurera à titre intérimaire la direction de la délégation américaine à Paris, jusqu'à ce que le président Nixon dési-

L'affiliation Les teamsters essuient un premier refus du congrès de la FTQ

QUÉBEC (de notre envoyé) — Les 700 délégués au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec ont rejeté, hier après-midi, une résolution demandant l'affiliation des 10,000 teamsters du Québec à leur centrale de 250,000 membres.

Cependant, à la demande d'un délégué, la proposition a été renvoyée au comité des résolutions, d'où elle venait, et il est donc certain que la question reviendra devant l'assemblée générale, probablement aujourd'hui.

La résolution sur la langue sera encore plus radicale

QUÉBEC (de notre envoyé) — C'est avec peine que, depuis mercredi soir, les présidents et rapporteurs des six commissions du congrès de la FTQ tentent de rédiger une résolution sur la politique linguistique.

Ces personnes doivent en somme faire une synthèse des opinions exprimées par l'ensemble des délégués lorsqu'ils ont été amenés, mercredi après-midi, à étudier le projet de politique linguistique présenté à l'ouverture du congrès par M. Fernand Daoust au nom du Bureau de la FTQ.

Voir page 2: La résolution

exercice, en tenant compte des nouvelles tables de prestations et de l'augmentation naturelle. La moitié de cette somme est toutefois défrayée par le gouvernement fédéral, en vertu du régime d'assistance publique.

Expliquant les nouvelles tables projetées, M. Cloutier a indiqué que l'on a voulu tenir compte des revenus permissibles de l'incitation au travail. C'est pour cela, dit-il, qu'il y a des marges entre les allocations prévues pour les besoins essentiels et les suggestions du Montreal Diet Dispensary.

Les tables du MDD, estime le ministre, "sont peut-être un objectif qu'il serait souhaitable d'atteindre", mais non d'un seul coup, dans une première étape de la loi et des règlements afférents.

M. Cloutier a ajouté qu'il n'y a pas de tables prévues pour les besoins spéciaux, précisément parce que, par définition, ils doivent faire l'objet d'une étude individuelle, même si le ministre peut établir certains critères généraux.

Le député de Laurier, M. Lévesque, a soumis qu'à première vue les nouvelles tables semblaient insuffisantes et ne pas rejoindre le coût minimum de la vie prévu par des organismes spécialisés en cette matière. Il a suggéré, à la suite de plusieurs autres, que les tables de prestations soient indexées au coût de la vie.

M. Cloutier a répondu qu'il n'était pas contre le principe de cette suggestion, mais qu'il fallait tenir compte des contraintes budgétaires, de "l'austérité", et aussi du fait que les prestations fédérales ne sont pas, elles non plus, indexées au coût de la vie.

Un haut fonctionnaire, M. Beausoleil, a expliqué que les nouvelles tables avaient été établies en fonction d'études budgétaires, notamment celles du Montreal Diet Dispensary, et "pondérées" en fonction des possibilités de gains des bénéficiaires et en fonction de ce que les autres provinces donnent. En ce qui concerne les études pour les dépenses de "consommation", elles datent de trois ou quatre ans (sauf celles du MDD), et il était donc difficile d'en tenir compte avec sûreté.

Un député ministériel, M. Gardner, d'Arthabaska, a dit qu'à son avis les revenus "permissibles" par la nouvelle loi étaient trop bas et qu'il faudrait songer à les relever.

Le ministre a souligné à nouveau qu'il serait préférable, dans un souci de saine rationalisation, qu'un seul ordre de gouvernement se préoccupe de tout le secteur de la sécurité sociale. Il espère que le Québec pourra "rapatrier" toutes les lois à cet égard.

Voir page 2: Assistance sociale

la météo

Généralement ensoleillé. Froid. Vents de l'ouest avec rafales. 25 et 35.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Présentation de la BVM

VOL. LX - NO 271

Montréal, vendredi 21 novembre 1969

10 CENTS

Pour 67, contre 5, abstentions 2

Le bill 63 est voté en troisième lecture



L'air désillusionné, l'ambassadeur Henry Cabot Lodge s'entretient avec la presse à l'issue de la 43e séance des conversations de Paris. Peu après, la Maison Blanche annonçait sa démission. (Téléphoto AP)

par Gilles Lesage

QUÉBEC — C'est par un vote de 67 à 5 que le projet de loi numéro 63 a finalement été adopté hier soir, après quatre semaines et quelque soixante heures de débats enfiévrés à l'Assemblée nationale. MM. Bertrand et Lesage ont tenu à dire — c'était un précédent — que leurs députés absents (une dizaine de l'UN et vingt libéraux environ) auraient voté en faveur de la nouvelle loi.

Deux unionistes, MM. Bousquet et Grenier, se sont toutefois abstenus délibérément.

Les cinq voix contre sont celles qui, en cours de débat, ont formé l'opposition "circonstancielle", soit MM. René Lévesque, Michaud, Flamand, Proulx et Gaston Tremblay.

Aussitôt après le vote final, M. Michaud a dit que, quant à lui, l'opposition circonstancielle était dissoute.

En soirée, les derniers coups de canon ont été tirés respectivement par MM. Lévesque, Flamand, Telly, Bergeron, Cardinal, Choquette et Bertrand.

Le premier ministre a mis fin aux hostilités parlementaires en réaffirmant que la loi était "réaliste, juste et nécessaire" et qu'elle signifiait la fin d'une période d'hésitation au Québec. Soulignant que le parlement de Québec donnait une fois de plus l'exemple aux autres provinces — parce qu'il sait respecter les droits et les confirmer — M. Bertrand a invité les anglophones à assumer leurs responsabilités envers la majorité et à "accepter que le Québec doit être français si l'on veut que le Canada demeure". Tenant compte de "l'obstruction" des cinq députés, il s'est dit d'avis qu'en votant le bill 63, le parlement était l'écho fidèle de la "voix populaire véritable au Québec", de l'immense majorité.

Au terme d'un débat de près d'un mois, l'Assemblée nationale a repoussé hier une dernière motion de l'opposition "circonstancielle" qui visait à retarder l'adoption du bill 63 en troisième lecture. Si elle avait été acceptée, cette ultime démarche aurait eu pour effet de renvoyer le projet de loi numéro 63 à la commission parlementaire de la constitution, avec instruction de l'amender, de façon que le Québec se voie doté d'instruments nécessaires à un plein épanouissement linguistique et culturel.

Présentée par le député de Gouin, M. Yves Michaud, comme son chant du cygne et comme un cri désespéré, la motion n'a reçu l'appui que de MM. René Lévesque, Antonio Flamand, Jérôme Proulx et Gaston Tremblay.

Soixante-six députés se sont prononcés contre; 71 députés s'étant prévalus de leur droit, 35 autres étaient absents (dont MM. Bousquet et Grenier), si l'on tient compte du président et du fait qu'il y ait une séance vacante.

Voir page 2: Le bill 63

Un bombe explose à Loyola

L'explosion d'une bombe dans l'escalier d'un sous-sol a secoué hier un édifice situé sur le campus du collège Loyola.

L'explosion, la deuxième en moins de 24 heures à Montréal, n'a fait aucun blessé.

La deuxième explosion s'est produite dans la cage de l'escalier de Bryan Building, quartier général du département des communications du collège. La bombe a éclaté au moment où se donnaient des cours du soir.

Les fenêtres des trois étages de l'édifice ont volé en éclats et un petit incendie s'est déclaré. Les pompiers, arrivés sur les lieux en peu de temps, ont rapidement éteint les flammes.

La Sûreté municipale a entrepris une enquête.

Le FQF: la lutte continue

QUÉBEC (par Normand Lépine) — Le mouvement de contestation lancé le 25 octobre dernier par le Front du Québec français (FQF) pour lutter contre les principes reconnus par le bill 63 ne sera pas ralenti par l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale.

Au moment où les membres de l'Assemblée nationale s'appréhendaient hier soir à voter la troisième lecture du bill 63, à quelques centaines de pieds du Parlement se tenait une réunion d'information du Front du Québec Français.

Quelque cent personnes s'étaient en effet rendues au Palais Montcalm, à

Voir page 2: Le FQF

Apollo-12

Les astronautes précipitent le module (2 tonnes) sur la lune

HOUSTON, Texas (AFP) — L'aventure d'Intrepid, la chaloupe de débarquement lunaire de Charles Conrad et Alan Bean, est terminée. A 17h16 hier, la partie supérieure du LM s'écrasait dans l'océan des Tempêtes où le palier de descente reposait déjà.

L'impact a eu lieu à 75 kilomètres environ (40 milles marins) du site d'alunissage alors qu'il avait été initialement prévu que le module s'écraserait à 9,2 kilomètres (5 milles marins) de l'épave du palier de descente et de l'AL SEP.

Les deux tonnes (terrestres) du module en venant percuter la lune à la vitesse de 1,600 km à la seconde, sous un angle de quatre degrés, ont creusé un cratère de 39 pieds sur 19 et dégagé une énergie équivalente à 1,763 livres de TNT, l'explosif le plus puissant.

L'onde de choc a été enregistrée par le sismomètre de la lune, un des six instruments constituant l'ALSEP. C'est d'ailleurs à cette fin que le module a été précipité sur la lune, par allumage, télécommandé depuis Apollo, de son propulseur, au lieu d'être largué sur orbite comme ce fut le cas lors des vols précédents (Apollo 10 et 11). En effet, la NASA a effectué là une expérience sismique active. Elle a provoqué une série d'ondes qui ont été captées par le sismomètre et relayées sur terre. L'étude du diagramme de la secousse permettra de se faire une idée de la structure interne de la lune.

Aujourd'hui, à leur réveil, les astronautes Bean, Conrad et Richard Gordon devaient procéder à une mise à feu de 18 secondes de leur propulseur pour effectuer un léger changement d'orbite et être ainsi à même de survoler les aires d'alunissage de trois futures missions Apollo (les cratères de Mauro,

Descartes et Lalande) pour les photographier en détail. Ils se maintiendront sur cette orbite jusqu'à 15h43, heure à laquelle ils allumeront leur propulseur deux minutes neuf secondes pour s'arracher à l'attraction lunaire et se placer sur leur trajectoire transterrestre de retour.

A 16h17, émission de télévision en direct durant 20 minutes, montrant la lune en train de s'éloigner. Repas à 16h37, puis période de repos de dix heures.

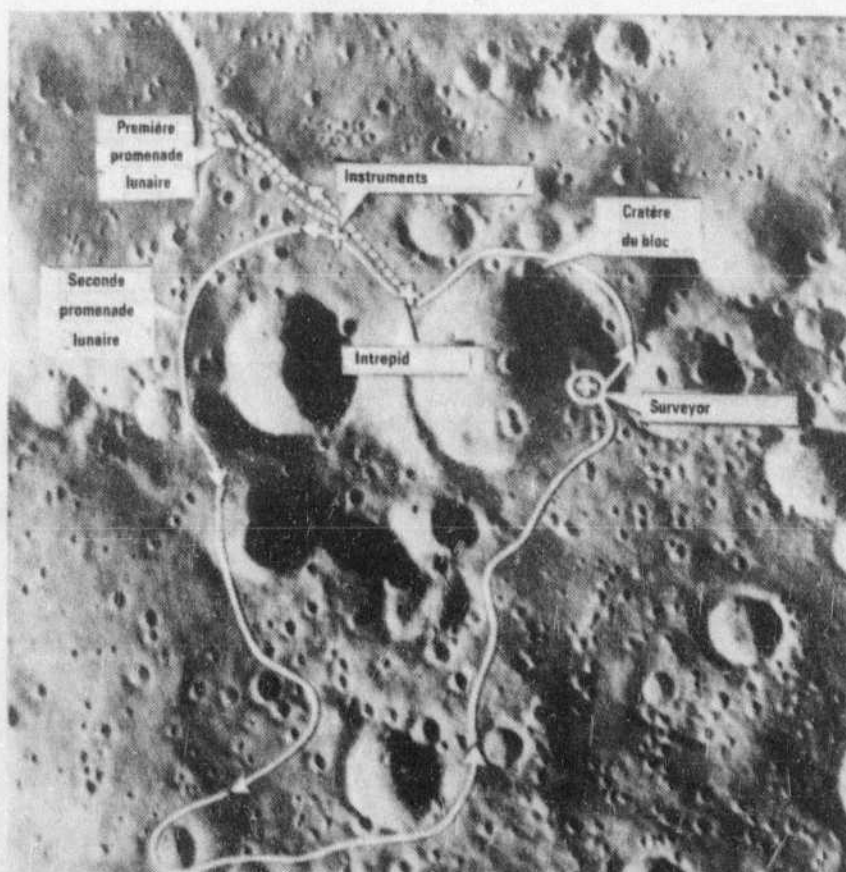
Voir page 2: Apollo-12

ÉDUCATION PHYSIQUE

Toute personne a droit à un épanouissement intégral de sa personnalité par l'éducation physique. La famille, l'école et la société doivent donc prendre conscience de la valeur irremplaçable de l'éducation physique pour assurer la santé du peuple québécois. Ils doivent aussi mettre en œuvre toutes leurs ressources pour que le droit à l'éducation physique soit progressivement assuré à tous.

Tels sont les principes qui forment l'armature de la politique du sport scolaire au Québec. Ces principes directeurs sont contenus dans une brochure de 76 pages rendue publique par le ministère de l'éducation au début des journées d'études des responsables des services d'éducation physique du Québec, hier, à Québec.

On trouvera, dans ce numéro du Devoir, un cahier spécial consacré exclusivement à la promotion des activités physiques à l'école. Le lecteur voudra bien se référer aux pages 13 à 20 pour ce sujet.



La "promenade" lunaire

La "promenade lunaire" qu'ont faite Charles Conrad et Alan Bean entre approximativement 23h00 mercredi et 02h00 jeudi sur une distance totale de 6,000 pieds les a d'abord menés à quelque 330 pieds vers le nord-ouest à partir du LEM où les deux astronautes sont allés vérifier les instruments scientifiques déposés la veille. Contournant ensuite le cratère de la Tête (Head Crater), immédiatement à l'ouest de celui sur les pentes duquel se trouve le Surveyor, les lunautes ont achevé vers le sud, puis ils sont passés à la lisière du cratère du Banc (Bench Crater) qui n'a que 175 pieds de diamètre. Les explorateurs se sont alors di-

rigés vers le cratère Sharp, le point le plus distant du LM, et, d'après les cartes détaillées de la région, apparemment l'un des plus profonds. Une trotte relativement longue de 1,600 pieds, en passant juste au sud du minuscule cratère Halo, a mené ensuite les deux officiers de marine jusqu'au Surveyor où ils ont fait d'abondantes récoltes de pièces de cette sonde automatique, dont la caméra de télévision de celle-ci. Sur le chemin du retour vers le LM où Conrad est arrivé le premier. Bean et lui ont franchi le plus petit des cratères auxquels ils ont rendu visite, c'est celui du Bloc (Block Crater) qui n'a que 30 pieds de diamètre.

suites
de la première
page

M. CABOT LODGE

en privé leur regret d'avoir vu partir M. Averell Harriman et M. Cyrus Vance avec lesquels, ils avaient noué, en dépit des positions officielles toujours diamétralement opposées, des rapports plus humains.

En revanche, M. Cabot Lodge était nettement plus populaire auprès de la délégation de Saïgon que son prédécesseur.

SPIRITUEUX

font pour les autres, "elle nie ou abroge un des droits déclaré et reconnu dans la déclaration canadienne des droits de l'homme", affirme par écrit le juge Roland Ritchie qui a consigné les arguments du tribunal.

La Loi sur les Indiens interdit à ceux-ci de s'enivrer à l'extérieur de leur réserve. Elle prévoit également des amendes plus élevées, et des peines de prison plus longues que le font les lois provinciales pour les autres citoyens canadiens.

LE FQF

Québec, pour entendre la communication certains membres de l'exécutif du FQF, soit MM. Gaston Miron, François Albert Angers, Raymond Lemieux, Vincent Harvey et Raymond Laliberté.

Dans son allocution d'ouverture de la réunion, M. Gaston Miron a en effet déclaré que l'action entreprise pour faire du français la langue officielle du Québec n'est pas terminée avec l'adoption du bill 63.

Au contraire, a-t-il souligné, le FQF s'attaquera dès lors aux questions de fond et entreprendra, à travers la province, une vaste campagne d'information.

M. Miron a précisé qu'un comité du FQF était à mettre au point les modalités du référendum qui doit avoir lieu au mois de janvier sur la question linguistique.

Selon M. Miron, le FQF représente à l'heure actuelle près de 1 million de personnes à travers les 205 associations qui ont adhéré au Front du Québec Français.

Si le bill 63 est adopté, a-t-il poursuivi, "nous inviterons toute la population du Québec à poser des gestes concrets de dissidence, de façon à ce que la dissidence devienne la majorité".

Il a déclaré que le FQF prendra les moyens pour que les politiciens qui ont voté en faveur du bill 63 payent de leur carrière politique ce "forfait historique".

M. Miron a "salué" l'opposition "circonstancielle" qui s'est formée contre le bill 63 à l'Assemblée nationale.

Le conférencier a rappelé tout ce que le FQF avait fait à ce jour pour sensibiliser la population au problème de la langue au Québec; il a notamment sou-

Marine Industrie

M. Bourassa répond à M. Wagner

DRUMMONDVILLE — "La transaction par laquelle Marine Industrie est devenue une filiale de la Société générale de financement a été ratifiée par un cabinet dont faisait partie M. Claude Wagner."

Voilà ce que déclarait M. Robert Bourassa hier soir en réponse à des délégués libéraux du comté de Drummond qui l'interrogeaient sur les accusations portées mercredi soir à Québec par son adversaire dans la course au leadership (voir page 24 de cette même édition).

M. Bourassa s'est cependant refusé à engager sur cette question une polémique qui, a-t-il dit, risquerait de compromettre l'unité du parti.

"M. Wagner a attaqué ma famille et indirectement ma femme. Nous sommes deux collègues libéraux et j'estime que le bien du parti passe avant l'intérêt des candidats. Je dirai seulement que c'est le genre d'attaque d'un homme qui se sent perdu d'avance."

ligné la marche sur le Parlement le 31 octobre dernier.

M. Angers, pour sa part, a paru désolé du peu de personnes qui s'étaient rendues au Palais Montcalm hier soir. La réunion est devenue une "réunion intime" d'information. On remarquait dans la salle surtout des jeunes, mais aussi des moins jeunes.

LA RÉOLUTION

Rappelons que ce projet, d'abord ratifié par le Conseil général, demande que le français devienne la langue de travail à tous les paliers de l'activité économique, prône le maintien d'une école publique anglophone au Québec et soutient que les immigrants devraient, dès leur arrivée, acquérir une connaissance d'usage du français tandis que leurs enfants devraient s'inscrire à l'école publique francophone tant que les parents, ou ceux qui en tiennent lieu, n'auront pas acquis la citoyenneté canadienne.

Les rapports de certaines commissions donnent plus de dents au projet de base. Ainsi, alors que celui-ci dit que le français "doit devenir" la langue de travail, des délégués ont voulu remplacer ces mots par "doit être". En outre, des délégués ont demandé que soit biffé le membre de phrase qui se lit: "tant que ses parents, ou ceux qui en tiennent lieu, n'auront pas acquis la citoyenneté canadienne". A ce sujet, plusieurs ont émis l'opinion que sans cet amendement, on facilite peu ou point l'intégration des immigrants à la communauté francophone. D'autres encore ont proposé d'enlever le mot "généreux" dans la phrase suivante: "le groupe francophone a la responsabilité d'élaborer et d'appliquer une politique linguistique positive, qui lui permette d'entrevoir l'avenir avec confiance et assure ainsi le maintien de droits scolaires généreux pour la minorité".

En définitive, un nombre très important de délégués a voulu radicaliser le projet mis de l'avant par leurs dirigeants, projet sur lequel ceux-ci se sont mis d'accord après de nombreux compromis entre l'aile "conservatrice" et l'aile "libérale". C'est ce qui faisait dire à un permanent que les dirigeants de la FQF avaient mal évalué l'évolution qui s'est produite chez leurs membres relativement à la question de la langue.

LE BILL 63

Mais il faut souligner qu'au moment de l'appel des députés, une trentaine seulement, et bien comptés, étaient à l'Assemblée. Quarante ont répondu à la cloche!

Outre MM. Michaud et Lévesque, MM. Frank Hanley, Léo Pearson, René Paul et Paul-Emile Sauvageau ont participé au débat en troisième lecture au cours de l'après-midi. On prévoyait qu'il prendrait fin en soirée.

M. Michaud: chant du cygne

Outre qu'il a dit que l'opposition circonstancielle s'apprêtait à rendre les armes concernant le "bill", M. Michaud a laissé percer un certain désabusement de la vie politique et dit qu'il continuerait. "A l'extérieur évidemment", avec ses faibles moyens, de se battre pour des idées qu'il croit légitimes.

M. Michaud a tenu à rappeler que s'il s'était allié à M. Lévesque dans cette lutte épineuse contre le projet de loi, il ne l'avait pas fait dans l'optique de la souveraineté du Québec, mais "au nom de ce que je crois être un fédéralisme pur, c'est-à-dire à travers une définition du statut particulier, plateforme constitutionnelle du parti auquel j'adhère".

Estimant que le combat n'a pas été mené en vain, le député indépendant croit encore qu'une politique linguistique de français prioritaire, "même par voie d'imposition dans certains cas", est pensable dans un régime fédéral.

M. Michaud a déploré que le gouvernement ait repoussé tous les amendements proposés par les "cinq" et qu'il entende limiter son action aux seules politiques d'incitation qui, dans son esprit, sont vouées "à l'avortement et à la faillite". Ces amendements, selon lui, visaient à "freiner l'assimilation galopante d'une certaine partie de notre groupe culturel par la minorité anglophone", tout en reconnaissant aux anglophones le droit de choisir la langue de leur culture.

Le député de Gouin a invoqué l'échec des efforts de persuasion de trois commissions scolaires de Montréal auprès des immigrants; il a invoqué le témoignage de M. Paul Gérin-Lajoie et celui de M. Claude Ryan, disant qu'il continuerait de se battre partout, "conscient par là de mener un combat un peu solitaire, mais parce que je crois en toute sincérité et en toute honnêteté que je défends une cause et des principes valables".

A l'appui de son collègue, M. René Lévesque a soumis que le gouvernement devrait se ménager une période minimale de réflexion, notamment en raison du fait qu'un consensus n'existe pas

sur un sujet aussi fondamental que celui de la langue.

Sur un sujet comme celui-là, dit-il, il y a obligation de procéder à de vastes consultations, de préparer le parlement et l'opinion publique, d'autant plus que le gouvernement n'a rien révélé de l'arrière-plan scientifique de sa législation.

Evoquant la prise de position récente de la Fédération des SSJB, il a invité le gouvernement à réfléchir... par le truchement de la commission de la constitution.

M. Lévesque s'est même interrogé sur la portée du mandat du parlement, étant donné que le premier ministre n'a reçu mandat que des délégués au congrès de l'Union nationale et que le chef de l'opposition, M. Lesage, ne sera plus là dans deux mois.

Là-dessus, il s'est fait rappeler que lui-même a été élu à titre de libéral en 1966, mais il a rétorqué qu'il est fort significatif que l'opposition tienne au projet ait été faite, en Chambre, par un péquiste, un libéral-indépendant, deux ex-unionistes et un "créditiste".

M. Lévesque estime enfin que le parlement, "coupé du pays réel", abuse du mandat qui lui a été confié en adoptant le bill 63.

Le ministre de la justice et leader parlementaire, M. René Paul, a rétorqué que la motion Michaud-Lévesque était "rétrograde, inutile, ridicule et inefficace"; et ses auteurs, selon lui, se prononcent ainsi contre des mesures immédiates en faveur du français, d'autant plus que le renvoi à une commission donnerait une fois de plus aux "extrémistes" la chance de se faire valoir, comme lors de l'étude du bill 85, le printemps dernier.

Le député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson, qui est en faveur du projet de loi, n'en a pas moins évoqué et admis le bien-fondé des inquiétudes de plusieurs face au projet de loi original. "Il faudrait être aveugle ou singulièrement inconscient pour ignorer ce drame ou qualifier ceux qui l'ont ressenti plus vivement que d'autres de cinglés, de rêveurs ou d'irréalistes."

APOLLO-12

Une nouvelle "première" spatiale pourrait avoir lieu lors de la mission Apollo 12: la conférence de presse télévisée en direct depuis les cosmos.

En effet, la NASA projette d'organiser deux conférences de presse pendant le voyage retour d'Apollo. La première aujourd'hui à 16h17 et des savants seraient invités à converser avec les astronautes. La seconde aurait lieu dimanche à 16h32. Les interlocuteurs des astronautes seraient, cette fois, des journalistes.

Regards sur l'avenir

Au moment où l'équipage d'Apollo-12 s'apprêtait à photographier les aires d'alunissage des prochaines missions, les constructeurs aéronautiques Boeing et Lockheed annonçaient de New York qu'ils ont sélectionné six grandes entreprises américaines pour les aider à mettre au point la "navette de l'espace" qui, dans quelques années, reliera la terre aux stations spatiales.

D'autre part, on annonce de Pittsburgh que des savants travaillent déjà à l'exploitation minière des richesses naturelles de la lune. Il ne s'agit pas, bien sûr, de ramener de telles richesses sur terre, mais bien de les utiliser à la construction et au soutien des stations habitées de la lune. On songe donc à extraire de l'eau des roches lunaires; à construire des abris sous le sol lunaire; à fondre et à souder des matériaux lunaires.

Le premier pas vers l'exploitation minière de la lune devrait être franchi lors de la mission Apollo-13, en mars prochain, alors que l'un des astronautes sera chargé de prélever une carotte de 10 pieds de longueur dans le sol lunaire. Ceci permettra aux savants de connaître le sous-sol lunaire et de mettre à l'épreuve l'outillage fourni par la Martin Corporation. Au cours d'une mission subséquente, on fera du forage jusqu'à 100 pieds de profondeur.

La mission Apollo-11 n'avait fourni aucune indication quant à la présence d'atmosphère, d'eau, de glace ou de gisements de minéraux sur la lune.

La mission Apollo-12 semble plus prometteuse. Moins d'une heure avant le début de la seconde promenade lunaire de Charles Conrad et Alan Bean, la NASA a signalé qu'un des instruments de l'ALSEP, le petit laboratoire scientifique déployé dans la matinée par les deux hommes, a révélé l'existence d'une "atmosphère lunaire" dont la densité serait le millionième de celle de la terre.

De leurs deux promenades lunaires, les astronautes rapporteront à terre 90 livres de rocs lunaires. Il se pourrait que ces échantillons de l'océan des Tempêtes diffèrent de ceux que les astronautes d'Apollo-11 ont ramenés de la mer de la Tranquillité. Conrad et Bean n'ont pas remarqué de roches criblées de petits trous, ni de microbrèche comme en avaient rapporté Neil Armstrong et Ed- win Aldrin. Ceci pourrait indiquer que le sol diffère entre l'océan des Tempêtes et la mer de la Tranquillité.

COMPARAISON ENTRE LES NIVEAUX DE PRESTATION TOTALE PERMIS AU QUÉBEC (PROJET DE LOI D'AIDE SOCIALE) ET DANS QUATRE PROVINCES CANADIENNES, SELON LA TAILLE DE LA FAMILLE

Taille de la famille	Québec (total de la prestation permise)	Nouveau-Brunswick	Ontario (Family Benefits acts)	Saskatchewan	Colombie Britannique
Personne seule	80.00	107.00	105.00	88.60	75.00
Couple sans enfant	130.00	143.33	131.00	132.35	128.00
Un adulte et 1 enfant	136.50	137.00	179.00	127.00	139.00
Un adulte et 2 enfants	175.42	161.33	221.00	175.30	180.00
Deux adultes et 1 enfant	181.50	163.33	212.00	172.70	164.00
Deux adultes et deux enfants	214.42	187.66	259.00	216.20	205.00
Deux adultes et 3 enfants	236.75	202.33	294.00	255.00	244.00
Deux adultes et 4 enfants	253.92	224.66	329.00	284.10	283.00

NB: Les montants indiqués comprennent les allocations familiales. Dans le cas du Québec, les allocations provinciales s'ajoutent aux allocations familiales fédérales.

ASSISTANCE SOCIALE

Au total, une vingtaine d'organismes et associations ont soumis des mémoires à la commission parlementaire, laquelle a tenu quatre séances d'études et qui fera maintenant rapport à l'Assemblée.

Le député Goldbloom a suggéré que la commission entende les membres du Conseil supérieur de la famille qui, de leur côté, ont étudié plusieurs projets intéressants qui pourraient éventuellement faire l'objet d'autres projets de loi.

BILINGUISME

Suite de la page 3

pas mieux que d'obtenir des candidats francophones qui puissent satisfaire aux deux exigences principales, soit la compétence technique et la capacité de communiquer en anglais.

Nonobstant ce qui précède la compagnie affirme que "le droit des employés francophones de s'exprimer dans leur propre langue est pleinement reconnu". A l'appui de cette affirmation, elle précise que "toutes les communications à l'intention du personnel qui affectent le bien-être des employés et de leurs familles sont de rédaction bilingue."

La compagnie Bédard Girard Ltd adopte une attitude relativement semblable. Elle reconnaît certes que le client doit être servi dans sa langue et que les employés peuvent s'exprimer entre eux dans leur langue maternelle, mais elle tient à préciser que la langue unique des compagnies maritimes qu'elle dessert, est l'anglais. En conséquence, la comptabilité, la documentation, tels que plans et devis sont rédigés en anglais. M. Girard précise qu'il serait trop coûteux de prendre les moyens nécessaires pour que le travail puisse s'effectuer en français: "Il faudrait par exemple programmer nos machines dans les deux langues".

LA SURVIE

Suite de la page 3

fondement à l'intérieur des couches populaires dont elle influence de façon incontestable la langue." Parce qu'en outre les organes d'information ont une influence prépondérante sur l'évolution de la culture, M. Girouard demande au gouvernement du Québec d'étendre sa juridiction de façon exclusive au domaine de la radio et de la télévision.

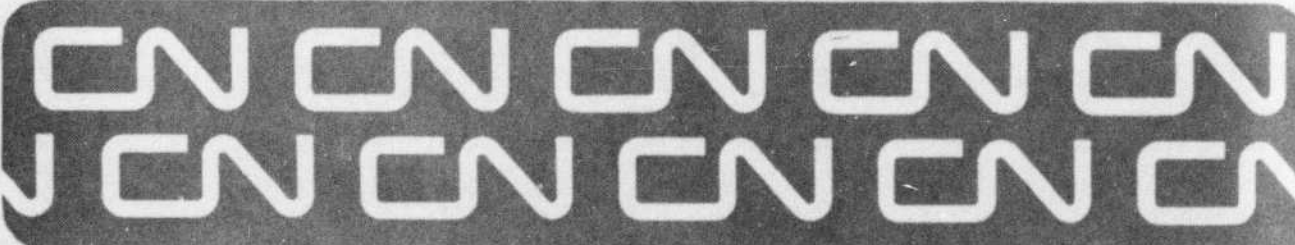
TABLEAU COMPARATIF ILLUSTRANT DIVERS CAS TYPES AVANT ET APRES LE PROJET D'AIDE SOCIALE

(Allocations familiales et scolaires non incluses)				
CAS TYPES	ASSISTANCE PUBLIQUE	PROJET-LOI 26		
	Prestation permise	Prestation permise		
Adulte seul (locataire ou chambreur)	Province : 65.00	Zone	I	70.00
	Cité : 65.00	"	II	80.00
	Métro : 80.00	"	III	85.00
2 adultes (locataire ou chambreur)	Province : 95.00	Zone	I	120.00
	Cité : 120.00	"	II	130.00
	Métro : 135.00	"	III	135.00
1 adulte et 1 enfant âgé de 0 à 9 ans.	Province : 85.00	Zone	I	118.00
	Cité : 110.00	"	II	128.00
	Métro : 125.00	"	III	133.00
2 adultes et 2 enfants âgés de 9 et 11 ans	Province : 115.00	"	I	192.00
	Cité : 140.00	"	II	202.00
	Métro : 155.00	"	III	207.00
2 adultes et 4 enfants âgés de 0 à 9 ans	Province : 135.00	Zone	I	212.00
	Cité : 160.00	"	II	222.00
	Métro : 175.00	"	III	227.00
2 adultes et 8 enfants (4 âgés de 0 à 9) (4 " 11 à 15)	Province : 175.00	Zone	I	272.00
	Cité : 200.00	"	II	282.00
	Métro : 215.00	"	III	287.00
2 adultes 4 enfants âgés de 0 à 9 ans. Chef réalise un salaire net de \$200.00 par mois —	Non admissible	Zone	I	72.00
		"	II	82.00
		"	III	87.00
CAS TYPES	MERES NECESSITEUSES	PROJET-LOI 26		
Mère et 4 enfants âgés de 0 à 9 ans	Province : 155.00	Zone	I	184.00
	Cité : 180.00	"	II	194.00
	Métro : 195.00	"	III	199.00

REMARQUE: La juxtaposition des données "avant" et "après" ne peut pas être effectuée parfaitement en raison de la différence des définitions réglementaires utilisées. Dans le cas "avant", il s'agit d'une notion d'assistance "régulière" qui est abandonnée dans le projet de loi. Le barème d'assistance régulière est sujet à un "supplément" suivant que le requérant habite la campagne ou un milieu urbain ou un milieu métropolitain. Dans le cas "après" l'aide est donnée au titre des besoins ordinaires. Le seul élément de variation apparaît comme fonction des variations du coût du logement d'un milieu à l'autre. — A de l'assistance au titre des besoins ordinaires s'ajoute, s'il y a lieu, l'assistance au titre des besoins spéciaux.

NOTE 1: "Province", dans la situation actuelle, et "zone I" en vertu de la nouvelle loi, signifient les municipalités et villes de moins de 10,000 âmes; cité ou zone II, les villes de 10,000 âmes et plus; métro ou zone III correspond à Montréal métropolitain et à Québec métropolitain.

NOTE 2: le cas type de 2 adultes 4 enfants âgés de 0 à 9 ans ne couvre que les cas suivants: lorsque l'aide sociale accordée à une famille ou personne n'est pas suffisante pour éviter qu'elle soit privée de moyens de subsistance ou qu'elle se trouve dans une situation qui constitue un danger pour sa santé ou risque de la conduire au dénuement total, le ministre peut lui proposer un plan de relèvement et lui accorder l'aide sociale pour combler ses besoins ordinaires et spéciaux pourvu qu'elle accepte de se conformer aux prescriptions du plan qui lui est ainsi proposé (article neuf du bill 26).



montréal-maritimes

2 trajets! 2 grands trains! une seule façon formidable de voyager... celle du CN! Les trains du CN sont de véritables hôtels sur roues... c'est un enchantement que d'y relaxer, y manger, y dormir! On s'y amuse ferme! Les enfants ont des jeux spéciaux à leur disposition!

2 trains quotidiens:
L'Océan, pour Halifax et Sydney;
via Edmundston, Moncton et Truro
Le Scotian, pour Halifax;
via Lévis, Rivière-du-Loup, Campbellton et Moncton

Billet simple, les jours de tarif Rouge,
de Montréal à:

	voiture-coach	chambrete (repas inclus)
GASPÉ	\$14.50	\$27.50
MONCTON	\$14.50	\$27.50
HALIFAX	\$17.00	\$31.00

Montréal-Québec "cœur-à-cœur"

Le cœur de Montréal bat tout près du cœur de Québec grâce à la liaison quotidienne du CN. D'un cœur à l'autre, l'ambiance est agréable, l'atmosphère détendue et les repas joyeux (compris d'ailleurs dans le prix du billet de voiture-salon).

Départs de la gare Centrale: 8h 45, 17h 15 et 12h 15*

Billet simple les jours de tarif Rouge:
en voiture-coach: \$5.20

*casse-croûte seulement

PLANIFICATION de SUCCESSIONS

Vos héritiers
perdront-ils
50%
de vos biens
parce que
vous n'avez négligé
de planifier
votre succession?

JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS

Membre de l'Institut
des Conseillers en Administration
du Québec

6000 St. boul. Métropolitain,
Ch. 205 - Montréal 451. Que.
Tél. 254-7559

La Librairie de La Cité Universitaire est ouverte le vendredi soir JUSQU'À 9 H. P.M.

DU LUNDI AU JEUDI DE 9 h. A.M. à 6 h. P.M.
LE SAMEDI DE 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M.

2715 CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE Tél.: 739-2306

LA NOUVELLE ENTRÉE EST SITUÉE À L'EXTRÉMITÉ DU PARC DE STATIONNEMENT

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent
de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du

MM. Trudeau, Bertrand, Paul, Pelletier... ... sur la liste des témoins de Vallières

par Guy Deshaies

Pierre Vallières a déclaré hier au juge Paul Miquelon qu'il assignait comme témoins de la défense quelque 25 personnes dont notamment MM. Pierre Elliott Trudeau, Jean-Jacques Bertrand, Jean-Noël Tremblay, Rémi Paul, Gérard Pelletier, Marcel Pepin, Pierre Vadboncoeur, le solliciteur général McIlraith et aussi deux ou trois représentants de "certains pays" aux Nations unies.

Vallières a fait connaître sa liste de témoins alors qu'il présentait une requête pour que soit mise à sa disposi-

tion une salle adéquate où il pourrait recevoir et interroger ses témoins et aussi pour que les frais de transport et de séjour de ses témoins soient assumés par le ministère de la justice.

Le pittoresque juge Miquelon a écouté sans broncher la requête de Pierre Vallières qui assure sa propre défense, a fait quelques moues puis a rejeté la requête en disant: "Ce n'est pas sérieux". A Me Robert Lemieux, conseiller de Vallières, qui allait se lever pour faire une représentation le juge a intimé l'ordre de se rasseoir et de se taire puis

il a ordonné qu'on fasse entrer les jurés et que se poursuive le contre-interrogatoire du témoin Serge Demers.

Mais tout cela ne s'est pas fait dans la sérénité qui caractérise le procès de Charles Gagnon qui se déroule devant le juge Jacques Boucher dans une autre division des assises criminelles et où quelques témoins de la Couronne ont été interrogés hier après que le juge Boucher eut jugé admissible certaine preuve suggérée par la Couronne.

Devant le juge Miquelon la requête de Vallières et son contre-interrogatoire

du témoin Serge Demers (déclaré défavorable) ont donné lieu aux plus farouches esclandres de la part de l'accusé, scènes théâtrales au cours desquelles il a été question de Coffin, du ministre de la justice, de la cour Suprême, du juge Abbott, d'Adrian Arcand, etc, etc, et qui ont été pour le juge Miquelon l'occasion de faire des sorties spectaculaires qui ont eu encore pour effet de faire s'esclaffer, avocats, journalistes, policiers, accusé, jurés et spectateurs.

Outre les noms susmentionnés, Vallières fera parvenir des sub poena dès aujourd'hui à MM. Doris Lussier, Jean Dostaler, Gerald Fitzgerald (The Gazette), Paul Sweezy (écrivain sociologue américain), Alex Chermowitz (témoin de l'arrestation de Vallières à New York), les policiers newyorkais qui l'ont appréhendé, M. Lucien Millet (Radio-Canada), un correspondant de la CBC, Marcel Rioux, Léopold Garreau, Jean-Paul Laquerre, le chef Jean-Paul Gilbert, M. Adrien Robert et M. François Maspero, éditeur parisien du livre "Nègres blancs d'Amérique".

Vallières a aussi demandé pour la "N" ième fois une libération conditionnelle et a essuyé le refus du juge Miquelon. Il a fait l'éloge de son procureur Me Robert Lemieux, s'en est pris au Barreau, a dénoncé le code pénal, a vitupéré les méthodes policières, a insulté la Couronne et a fini par se demander pourquoi, lui, présumé innocent, n'aurait pas le droit de boire un peu de vin en mangeant durant son incarcération. Le juge lui a alors dit que c'était très malsain pour des "innocents" de prendre de l'alcool, a ajourné à lundi, s'est coiffé de son tricorne, a salué tout le monde et est disparu le sourire aux lèvres.

Entre-temps le Comité d'aide au groupe Vallières et Gagnon a adressé hier une lettre au protecteur du peuple, M. Louis Marceau, pour formuler les trois plaintes suivantes:

1) le ministre de la justice du Québec serait intervenu, selon les défenseurs de Vallières, auprès de la commission des libérations conditionnelles afin que trois témoins de la Couronne dans le présent procès ne soient pas libérés en dépit de leur éligibilité à une libération.

2) La Couronne refuserait de procéder dans le cas de Serge Demers, accusé de parjure il y a deux ans, afin, disent les membres du comité d'aide, que cette accusation l'empêche d'obtenir sa libération conditionnelle;

3) les témoins de la Couronne dans le procès de Charles Gagnon relativement à l'affaire Corbo, ont été soumis à des traitements inhumains, toujours selon les défenseurs de Pierre Vallières et de Charles Gagnon.

Aujourd'hui, il n'y aura pas de procès dans les deux cas mais le juge Émile Trottier fera connaître son jugement quant au bien-fondé de l'accusation de sédition qui a été portée contre Pierre Vallières et dont la preuve de la Couronne est nulle autre chose que le livre "Nègres blancs d'Amérique". On sait que dans le cas de Gagnon, le juge Trottier avait déclaré la fin de l'enquête préliminaire "qu'il n'y avait pas un iota de preuve" et avait libéré sur-le-champ Charles Gagnon eu égard à l'accusation de sédition. Le juge Trottier avait remis à aujourd'hui son jugement dans le cas de Vallières car ce dernier est l'auteur du livre versé en preuve "Nègres blancs d'Amérique".

Saint-Léonard Une bombe éclate au domicile de M. Barone

Tôt, hier matin, une bombe a endommagé légèrement le domicile de M. Mario Barone, maire suppléant de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal. La même maison avait été touchée par un attentat à la dynamite, le 1er septembre 1964. M. Barone est d'avis qu'il ne lui reste plus qu'à attendre que "ces fous soient fatigués". Aucune des six personnes qui se trouvaient dans la maison n'a été blessée.

M. Barone voit un lien entre cet at-

tentat et la décision rendue mardi par la Cour d'appel du Québec relativement aux droits linguistiques à Saint-Léonard.

Le juge Brossard y affirmait notamment que ce serait une forme de discrimination raciale d'établir une distinction entre anglophones de souche anglo-saxonne et Néo-Canadiens d'expression anglaise. La décision prise par la commission scolaire de Saint-Léonard d'établir un unilinguisme français progressif.

Devant la commission Gendron Il n'y a pas de vrai dialogue sans vrai bilinguisme - SGW

par André Charbonneau

"Il ne peut y avoir de vrai dialogue sans vrai bilinguisme. Cet énoncé formulé par les représentants de l'université Sir George Williams a été le thème dominant de la deuxième journée d'audiences publiques tenue hier à Montréal par la Commission Gendron. Trois importantes compagnies sont venues témoigner en ce sens des efforts qu'elles font pour encourager la pratique du bilinguisme. Deux conseillers en relations industrielles ont admis ce principe mais pour insister ensuite sur

deux aspects opposés de la question: l'un pour proposer une législation favorable à la primauté du français, l'autre pour recommander des dispositions incitatives en faveur du bilinguisme.

Les représentants de l'université Sir George Williams qui s'exprimaient en français ont présenté un mémoire dans lequel ils constataient que "de plus en plus la population non francophone est mise en demeure ou d'utiliser le français comme langue de travail ou de quitter la province." En conséquence, ceux-

ci croient que les universités anglophones qui ont à préparer de futurs citoyens adaptés à leurs milieux doivent promouvoir le bilinguisme. Ils constatent d'autre part que c'est aux niveaux élémentaire et secondaire que les étudiants devraient acquérir une bonne connaissance linguistique. Dans le contexte actuel, ils jugent que leur université doit suppléer dans la mesure du possible à la carence actuelle.

C'est ce que l'université Sir George Williams s'efforce de faire présentement. De même certaines compagnies ont remis hier un mémoire dans lequel elles font état des dispositions qu'elles ont prises pour favoriser le bilinguisme au sein de leur entreprise. Il s'agit de la Prudential, les compagnies Frost et Merck Sharp & Dohme et de la Consolidated-Bathurst Ltée. Les représentants de ces compagnies ont insisté sur le droit de l'individu à s'exprimer dans la langue de son choix. Ils ont toutefois reconnu que la connaissance de l'anglais devenait de plus en plus essentielle au fur et à mesure que l'on montait dans l'échelle des emplois. Ils expliquent ce fait par les contraintes des échanges internationaux dont l'anglais demeure le principal véhicule.

D'autres voient dans ces contraintes une raison suffisante pour accepter que l'anglais demeure la langue du travail. Ainsi en va-t-il de la Rolls-Royce Holdings Canada Ltd.

"Vu que les membres du groupe canadien d'entreprises Rolls-Royce sont filiales d'une société britannique, vu que nous desservons un marché où l'anglais prédomine et vu que la croissance et la rentabilité des entreprises dépendent de l'exploitation effective du marché nord-américain, il est évident que l'anglais demeurera la langue d'affaires de Rolls-Royce au Canada. De fait nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer en affaires si nous nous servions de toute autre langue comme langue officielle." La compagnie Rolls-Royce Holdings Canada Ltd. et ses représentants concluaient: "L'entreprise ne demanderait

Suite à la page 2

La survie du français se joue à Montréal

Le responsable des publications à l'Office des relations publiques de la CECM a apporté la seule note dissidente aux témoignages entendus hier à la séance publique que tenait la Commission Gendron. Alors que l'ensemble des pétitionnaires accordaient en quelque sorte une primauté spontanée à l'anglais, M. Jean Girouard a préféré mettre l'accent sur celle du français.

Constatant que la survie du français au Québec se joue dans la région métropolitaine, il remarque que les francophones "ne peuvent guère aspirer à quelque avancement à moins d'être bilingues... tandis que l'unilinguisme n'est guère un obstacle à l'avancement" des anglophones. Considérant de plus que toute législation concernant la langue doit couvrir

l'ensemble des domaines de l'activité d'une population", il formula une quinzaine de recommandations à propos de la langue de travail, des communications et de l'éducation.

Faisant appel à une expérience qui l'a conduit dans plusieurs compagnies du Québec, M. Girouard recommande que "le bilinguisme soit exigé également des anglophones et des francophones". En conséquence, il demande qu'un délai de trois à cinq ans soit accordé aux anglophones pour qu'ils acquièrent une connaissance d'usage du français.

M. Girouard croit nécessaire d'exiger "que les contremaîtres soient tenus de s'adresser aux ouvriers dans la langue de ces derniers" et "que les francophones soient libres d'utiliser le français dans leurs communications internes avec d'autres employés francophones." Il a dit connaître un grand nombre de cas où ces droits ne sont nullement respectés.

Outre le fait que les raisons sociales des industries et commerces devraient être françaises ou bilingues, "que les inscriptions de toutes natures sur leurs édifices, véhicules et emballages de leurs produits" devraient répondre aux mêmes exigences, M. Girouard demande que "la publicité destinée au marché français du Québec soit conçue pour le Québec ou adaptée au Québec", et "que le gouvernement du Québec contrôle la langue utilisée dans la publicité".

Le pétitionnaire base ces exigences sur le fait que "la publicité pénètre pro-

Suite à la page 2

Précision

L'Association des principaux de Montréal Inc. (APM), organisme qui groupe quelque 550 principaux francophones et catholiques, ne doit pas être confondue avec l'Association des principaux catholiques de Montréal, groupant 100 principaux anglophones et catholiques. Hier, Le Devoir (page 13) faisait état d'un mémoire des principaux catholiques anglophones devant la commission Gendron, mémoire transmis au nom du président Elia Toffi. Pour sa part, l'APM Inc. dont le président est M. Fernand Lonnais, tient à préciser qu'elle comparaitra peut-être plus tard pour présenter ses vues sur l'enseignement du français, devant la commission Gendron; l'APM Inc. ne veut pas être confondue avec l'ACPM dont elle ne partage pas nécessairement les vues.

Louis B. de Passillé
devient administrateur
des
Côtes 40 - 80

**STE-ADÈLE
SKI DE FAMILLE**

Prix les plus bas

Moniteurs d'expérience pour enfants le samedi
(inscription le plus tôt possible)

Tarifs de groupe sur semaine:
écoles, industries, associations.
Excellente cuisine au restaurant des Côtes.

■ aujourd'hui

A 11h00, au 5600 boul. Henri-Bourassa, à Montréal-Nord, ouverture d'un premier magasin libre-service de la Régie des alcools dans la région de Montréal.

A 12h30, au Baril d'huîtres (Québec), le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, donnera une conférence sur l'aménagement du vieux Québec, devant les membres du Club Rencontre de la Chambre de commerce de Québec.

A 15h00, à l'hôtel Windsor (suite royale), conférence de presse donnée par le Protecteur du citoyen, M. Louis Marceau, à l'occasion de l'inauguration de ses bureaux à Montréal.

A 17h00, les anciennes élèves du pensionnat d'Hocheville sont conviées à leur traditionnelle rencontre comprenant messe d'action de grâces et repas fraternel.

A 17h30, à l'arrière du 985 ouest de la rue Sherbrooke (entrée rue McTavish), inauguration du Centre administratif et culturel de l'Alliance française par l'ambassadeur Pierre Siraud.

De 18h00 à 22h00, réception donnée au Collège Notre-Dame à l'occasion du centenaire de cette institution. Lancement de l'histoire du collège écrite par Robert Rummily.

A 19h00, à l'hôtel Reine Elizabeth, dîner du 22e congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Conférencier: M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation.

A 20h00, au restaurant Station Belmont, 1000, côte du Beaver Hall, la Société des

échanges internationaux présente une soirée récréative sur le Mexique. Exposé et diapositives de Serge Lefebvre. Entrée libre.

De 14h30 à 15h00, au théâtre Maisonneuve de la place des Arts, cérémonie d'installation de M. John W. O'Brien comme principal de l'université Sir George Williams, à l'occasion d'une collation de diplômés.

A 20h00, à l'hôtel Sept-Îles, 451 Arnaud, Sept-Îles, Me Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, donnera une conférence de presse après avoir rencontré les délégués du comté Duplessis à 18h00 et les militants libéraux du même comté à 20h45.

AUBERGE MONTÉSOL MORIN HEIGHTS

- Pour classes de neige
- Près de Montréal
- Près du ski

GÉRALD GARANT
1-226-2512

Louis B. de Passillé Inc.

La Boutique de Ski

Ste-Adèle
9 rue Rolland

Le meilleur choix au pays

Les grands noms:

Skis: Rossignol - Toni Sailer - Head - Hart

Vêtements: Bogner - Chandails Montant - Anorak Mossant - Head - White Stag - Protector.

Bottes de Ski: Lange - Koflach - Tyrol - Cober Rliker.

Échangeons bottes de ski pour enfants.

Location de Skis en métal pour enfants: \$50.00 saison.

Tél.: sans frais Zénith 58830



VIENT DE PARAÎTRE...

LES VOLEURS

ROMAN de JACQUES BENOIT

- Une histoire croustillante, bien québécoise, qui se lit comme un roman policier
- Un grand roman par l'auteur de JOS. CARBONE, prix littéraire du Québec 1968

En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc. 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU
JOUR

Est-ce la fin des fêtes du 24 juin?

L'option politique prise en fin de semaine dernière par la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec oblige à s'interroger sur ce qu'il adviendra des fêtes traditionnelles du 24 juin. Ces fêtes ont toujours été considérées comme celles du Canada français. Comment pourraient-elles continuer à être organisées par une société qui ne croit plus au Canada, donc au Canada français?

Le débat sur ce point aura été lancé par le premier ministre Trudeau lui-même. On se souvient que, lundi, il prenait la peine de souligner que les prochains défilés seraient nécessairement "séparatistes" et que tout le monde devrait en être conscient, à partir des participants jusqu'aux commanditaires.

Certains malins auraient pu rétorquer à M. Trudeau que ces défilés, du moins en divers centres, étaient déjà d'inspiration nettement séparatiste depuis quelques années et que, pourtant, certains hauts personnages politiques hostiles à cette inspiration déployaient quand même de grands efforts pour s'y faire inviter. Mais ce ne serait là que bêtise qui passerait à côté de la question.

La question est plus sérieuse. Elle se résume à ceci: devons-nous tenter de garder au 24 juin son caractère de fête des francophones? En d'autres termes, est-il dans l'ordre que ceux qui ont la fierté de leur nation, qu'ils la restreignent au Québec ou qu'ils la veuillent rayonnante à travers le pays, puissent continuer à se serrer les coudes, à fraterniser, à exalter leur commune origine en cette occasion exceptionnelle qu'une tradition plus que séculaire a rendue chère à tous?

La réponse, estimons-nous, devrait être affirmative. Quelle que soit l'option politique de chacun, nous continuons, en effet, d'avoir beaucoup en commun. Tous, nous sommes fiers de notre appartenance au groupe francophone, et ce bain annuel de patriotisme ne peut qu'être réconfortant pour tous les membres de la communauté que nous constituons.

Au lieu donc de se sentir désespérés face à l'option souverainiste à laquelle s'est ralliée la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste, il serait davantage dans l'or-

dre de se secouer et de songer à une nouvelle formule pour l'avenir. Toute une tradition ne peut être rompue parce qu'un mouvement, si important soit-il, a décidé de modifier sa propre orientation.

Il faudrait toutefois distinguer ici entre le court et le long terme. Nous ne croyons pas qu'il soit possible, à court terme, d'éviter une certaine suspension de cette tradition. Il sera probablement nécessaire d'accepter une sorte de moratoire.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne s'est pas encore prononcée officiellement à ce sujet mais on peut croire qu'elle endossera l'attitude prise par M. Gilles Noisieux, président de la Fédération. Or, à Québec, M. Noisieux vient de proclamer que "le temps des défilés patriotiques du 24 juin est désormais révolu en ce qui concerne les sociétés Saint-Jean-Baptiste".

M. Noisieux, et probablement ses collègues avec lui, estime qu'il est plus important, pour le moment, d'aller vers le peuple et de lui faire accepter les orientations nouvelles adoptées par sa société "nationale". Toutes les manifestations qui ne se situent point dans la ligne directe de cet objectif doivent être considérées comme secondaires et céder le pas à l'essentiel.

Or, il ne faut pas se faire d'illusions. Il n'y a présentement aucun autre mouvement suffisamment structuré pour prendre la relève et organiser des manifestations de quelque envergure, des manifestations qui pourraient attirer de grandes foules sans risquer de se terminer dans le désordre.

Il faut se rappeler ici les incidents qui ont entouré les deux derniers défilés à Montréal et les incidents qui se sont produits à Sherbrooke, cette année. Le climat ne s'est pas amélioré depuis. Le commun dénominateur qui pourrait ramener l'harmonie reste à trouver.

D'ailleurs, il y a assez longtemps que des gens sérieux se demandaient si toute la formule de nos fêtes du 24 juin n'était pas à repenser entièrement afin d'y mettre davantage l'accent sur le côté populaire des réjouissances. Le défilé lui-même, tant par sa conception que par sa réalisation, faisait l'objet de nombreuses critiques.

On pourrait profiter du moratoire dont nous avons parlé plus haut non seulement pour apaiser les esprits mais pour mettre au point un mode nouveau de célébration. Une entente sur ce sujet reste sûrement dans le domaine du possible.

Car, si l'on peut suspendre pour un temps la tenue de manifestations patriotiques périodiques, il convient, encore une fois, de songer avec plus de sérénité à l'avenir. La tradition pourra sûrement renaître alors, sous une forme ou sous une autre.

Cette renaissance réclamera la coopération et la bonne volonté de tous. Mais, justement, cette coopération paraît déjà acquise.

Dans sa déclaration de cette semaine, M. Gilles Noisieux disait nettement que si les SSJB ne prendraient plus seules, à l'avenir, l'initiative d'organiser les fêtes du 24 juin elles seraient prêtes, le cas échéant, à y participer.

La solution résiderait probablement alors dans la création d'une société légalement autonome, inféodée à aucun mouvement particulier, et à qui l'on confierait la responsabilité d'organiser ces célébrations. Une telle association pourrait être constituée par plusieurs corps intermédiaires qui accepteraient, sans condition, de participer à son financement.

Une telle idée avait été mise de l'avant par M. Marc Carrière, l'an dernier, pour la région de Montréal. M. Marc Carrière avait accepté de présider la commission des fêtes du Canada français à condition qu'on accorde éventuellement à cette commission un statut de complète autonomie.

Il ne semble pas que M. Carrière soit parvenu à imposer ses vues là-dessus, même si sa présidence a connu un succès indiscutable. Mais c'est précisément dans cette direction qu'il faut chercher la solution.

Les fêtes du 24 juin pourront sûrement reprendre dans la paix et l'enthousiasme le jour où toute la communauté, par le truchement de ses nombreux corps intermédiaires et de ses représentants les plus variés, aura vraiment l'impression d'y être étroitement associée et d'y être respectée. Aussi est-ce à hâter l'avènement de ce jour que chacun doit dès maintenant s'employer.

Vincent PRINCE

Les manifestations à Montréal

Réglementer la liberté sans la supprimer

par un groupe d'universitaires

● A la suite de l'adoption par le conseil municipal de Montréal du nouveau règlement accordant au comité exécutif de la ville des pouvoirs discrétionnaires en ce qui touche les manifestations publiques, de nombreuses protestations se sont fait entendre. On pourra lire ci-dessous un texte qui, dépassant la protestation négative, reconnaît la gravité des circonstances qui ont inspiré la décision du conseil municipal mais propose un régime de réglementation des manifestations qui éviterait le risque d'autoritarisme. Ce texte a été signé par MM. Pierre Dansereau, Vianney Décarie, Brian Grosman, Noël Lyon, Michael Oliver et Charles Taylor.

leur voie d'accès au public soit protégée, car des forces puissantes tenteront de les réduire au silence. On peut même soutenir que le Comité exécutif a déjà utilisé le test de la popularité dans l'application du nouveau règlement. Toutes les manifestations et les défilés ont été interdits pour trente jours à l'exception des défilés de la Coupe Grey et du Père Noël. Sur la foi de l'expérience d'autres villes, le Comité exécutif peut-il être sûr que le défilé de la Coupe Grey ne donne pas des "motifs raisonnables" de prévoir du "tumulte" et du désordre public? Ou bien le défilé de la Coupe Grey est-il trop populaire pour qu'on l'interdise?

La loi d'une "société ouverte" exige du citoyen qu'il renonce à la force comme moyen d'obtenir un changement social. En retour il reçoit le droit à la dissidence. Si on lui retire ce droit ou si on le rend sans effet en lui niant ce qui, avec son droit de vote aux élections, est son moyen le plus efficace d'exprimer sa dissidence, la négation, par la société, de la révolution comme autre membre de l'alternative perd quelque peu de sa crédibilité.

Y a-t-il d'autres moyens de "prévenir les émeutes et autres troubles de l'ordre, de la paix et de la sécurité publique" que le Conseil municipal aurait pu adopter et même, qu'il pourrait encore adopter? Le problème des émeutes qui accompagnent les manifestations peut-il être résolu directement, sans soumettre ce droit à la dissidence de groupe - le droit d'assemblée et de manifestation - aux dangers extrêmes d'un pouvoir discrétionnaire du Comité exécutif?

On essaie ci-dessous d'apporter une réponse affirmative à ces questions. Elle est assortie de nombreuses réserves dans l'espoir que seules des distinctions claires au milieu d'une variété de situations possibles permettront de protéger à la fois le droit à la dissidence et le droit à l'ordre public.

Propositions visant à éviter l'arbitraire

Des manifestations, des défilés et des assemblées doivent être organisés; plus ils sont importants, plus nombreux doivent être les organisateurs. La clé du maintien de l'ordre dans les manifestations est fournie, à notre avis, par l'exigence suivante: que les organisateurs remplissent leur responsabilité publique de collaboration avec l'administration publique pour s'assurer qu'ils ne servent pas de prétexte à des offenses criminelles. La ville exige déjà, dans plusieurs cas, que ces organisateurs s'identifient pour pouvoir obtenir le permis de marcher ou de manifester qu'accorde la Police. En "donnant des dents" à la procédure d'obtention du permis, en élargissant et en donnant de la précision à l'étendue de son "application", en insistant auprès des organisateurs sur des garanties très claires avant d'accorder le permis, on peut contrôler de plusieurs manières la violence et le désordre sans pour autant donner au Comité exécutif de la ville une discrétion non définie d'interdire.

Les règles de l'émission de permis ne doivent pas être les mêmes pour n'importe quelle réunion, dans le domaine public, quelle que soit son importance. Elles devraient être beaucoup plus strictes pour les défilés de nuit que pour les manifestations de jour; pour les réunions de masse comptant des milliers de personnes que pour une cinquantaine de manifestants devant un consulat.

Les principes de base d'un règlement pour l'émission de permis ne doivent pas être les mêmes pour n'importe quelle réunion, dans le domaine public, quelle que soit son importance. Elles devraient être beaucoup plus strictes pour les défilés de nuit que pour les manifestations de jour; pour les réunions de masse comptant des milliers de personnes que pour une cinquantaine de manifestants devant un consulat.

Les principes de base d'un règlement pour l'émission de permis ne doivent pas être les mêmes pour n'importe quelle réunion, dans le domaine public, quelle que soit son importance. Elles devraient être beaucoup plus strictes pour les défilés de nuit que pour les manifestations de jour; pour les réunions de masse comptant des milliers de personnes que pour une cinquantaine de manifestants devant un consulat.

d'un permis pourraient être les suivantes:

1) L'organisateur en chef de toute manifestation devrait être clairement identifié et c'est à lui, personnellement, que le permis serait émis. Dans le cas de réunions importantes, on devrait exiger qu'il donne le nom de ses principaux collaborateurs pour l'organisation d'une manifestation ou d'un défilé.

2) L'organisateur en chef devrait indiquer:

a) le lieu de la réunion ou, pour un défilé, le point de rassemblement;

b) l'horaire détaillé, précisant le début et la fin de la manifestation et, dans le cas d'un défilé, l'heure approximative de l'arrivée du défilé à des points de contrôle;

c) pour les défilés, les détails du trajet;

d) un plan détaillé du contrôle de la foule à chaque phase de la manifestation ou du défilé, en insistant tout particulièrement sur le contrôle au moment, particulièrement dangereux, de la dispersion. (La plupart des comportements illégaux lors des manifestations récentes se sont présentés au moment de la dispersion. La responsabilité des organisateurs de défilés doit s'étendre à cette dernière phase. Il serait sans doute sage d'exiger, pour les défilés, qu'ils se dispersent en un lieu éloigné du but de la démonstration p.e., l'Hôtel de Ville, les consuls, etc.);

e) une liste des noms des membres du service d'ordres; ils devront être assez nombreux pour assurer une surveillance étroite des manifestants (par exemple, un surveillant par cinquante manifestants ou une proportion analogue, devrait être prévue dans le règlement);

f) un estimé précis du nombre de manifestants attendus, et une description des solutions prévues au cas où ce nombre serait dépassé.

3) La demande de permis devrait être présentée au Directeur du Service de la Police au moins vingt-quatre heures à l'avance pour une petite manifestation (en dessous de 100?) et quarante-huit heures à l'avance pour une manifestation plus importante.

4) Pour une manifestation importante, le Directeur de la Police aurait le pouvoir d'exiger une rencontre de la Police, des organisateurs de la manifestation et des membres du service d'ordre pour s'assurer d'une liaison constante pendant et après la manifestation.

5) En cas de refus d'un permis par le Directeur de la Police, parce que ce dernier jugerait inadéquats les moyens pour maintenir l'ordre, l'organisateur en chef aurait le droit d'en appeler immédiatement de cette décision devant un juge municipal.

6) Une fois un permis accordé, le Directeur de la Police aurait l'obligation de publier dans les quotidiens les conditions qui ont présidé à l'octroi du permis, en précisant particulièrement l'heure, le trajet, et les moyens de contrôle. En cas de refus de permis, un avis public en sera donné par voie de journaux, ainsi que les sanctions auxquelles s'exposeraient ceux qui participeraient à une manifestation qui ne se conformerait pas aux règles de la sécurité publique.

7) Les sanctions prévues pour l'organisateur en chef, ses collaborateurs, les membres du service d'ordre et les simples manifestants, doivent être précisées dans le règlement et s'appliquer à trois cas.

a) Participation à une manifestation pour laquelle on n'a demandé aucun permis.

b) Participation à une manifestation pour laquelle le permis a été refusé: les sanctions pour les organisateurs de la manifestation seront proportionnelles à leur degré de responsabilité et, en tout cas, seront plus sévères que pour les simples manifestants.

c) Défaut d'observer les clauses de contrôle spécifiées avant l'émission du permis, y compris le défaut de collaborer avec le service de police avant, pendant ou après la manifestation. - Dans ce cas, seuls les organisateurs du défilé seront l'objet de sanctions qui seront analogues à celles qui sont déjà prévues pour participation à une manifestation qui ne se conformerait pas aux règles de la sécurité publique.

Suite à la page 12

NOTES DE LECTURE

Les "Mémoires politiques" de René Chaloult

par PAUL SAURIOL

M. René Chaloult a publié récemment, aux Éditions du Jour (1), un ouvrage intitulé: *Mémoires politiques*, où l'on peut distinguer deux parties assez différentes. Dans la première, il évoque ses souvenirs parlementaires en traçant des portraits de cinq personnages qu'il a pu voir à l'œuvre à la Législature et qui ont exercé un rôle important à l'époque: Maurice Duplessis, Philippe Hamel, Adélard Godbout, André Laurendeau et George Marler.

Mais quant aux trois personnages que l'auteur étudie ensuite: Jean Lesage, Daniel Johnson et René Lévesque, le ton change; non pas uniquement parce que leur carrière parlementaire est postérieure à celle de M. Chaloult, mais parce que l'auteur laisse le domaine des "Mémoires" pour s'engager dans les débats politiques actuels et indiquer carrément son option indépendantiste en "conservant plus ou moins la formule des "portraits". Il y a donc là en quelque sorte deux ouvrages distincts, encore que la ligne de démarcation ne soit pas facile à tracer puisque dès la première partie on perçoit des indices de ce que sera la seconde. Cette dualité n'enlève rien du reste à l'intérêt de l'ouvrage.

Duplessis

L'auteur s'attarde de façon particulière au personnage de Maurice Duplessis; tout en soulignant les qualités personnelles de l'homme et l'habileté du parlementaire, M. Chaloult rappelle sans ménagement et avec maints exemples à l'appui les attitudes dictatoriales et les manœuvres mesquines du chef de parti et de gouvernement. L'auteur fut l'une des principales cibles de Duplessis au Parlement; cela donne d'autant plus de relief au jugement que porte M. Chaloult sur Duplessis au sujet de l'autonomie provinciale et du grief qu'on lui a fait de pratiquer une autonomie trop négative: "... il reste vrai que s'il ne s'était pas battu farouchement contre Ot-

tawa, en particulier pendant le règne de Louis Saint-Laurent, on nous aurait dépeints de "notre butin", selon son expression savoureuse empruntée au tiré à l'arc (...). Pour moi, je crois à la sincérité, au moins acquise, du premier ministre lorsqu'il se portait à la défense de l'autonomie et je ne doute pas de l'efficacité de son combat. C'est l'œuvre de sa vie. Il faut lui en reconnaître le mérite et lui en rendre hommage."

Le chapitre sur Philippe Hamel évoque une page pénible de notre histoire politique. Dès après l'élection de 1936, où l'appui du groupe de l'Action libérale nationale avait assuré la victoire à Duplessis, le nouveau premier ministre a renié les engagements qu'il avait pris solennellement et par écrit, notamment à l'égard du Dr Hamel et au sujet de la nationalisation progressive de l'électricité. L'hommage rendu ici au dévouement et au désintéressement de Philippe Hamel est bien mérité et stigmatise la trahison commise par Duplessis.

André Laurendeau

M. Chaloult fut témoin du travail d'André Laurendeau au Parlement provincial; il souligne la qualité des interventions du chef du Bloc populaire, malgré le climat défavorable d'une chambre dominée arbitrairement par Duplessis. C'est à la fin du chapitre sur Laurendeau qu'on peut situer la charnière entre les deux parties de l'ouvrage de M. Chaloult. Il cite une lettre du 13 janvier 1968, où Laurendeau lui parlait des propositions du rapport de la Commission dont il était co-président; il écrivait: "Si elles sont refusées, alors c'est fini, il n'y aura plus de Canada (Je pense, bien entendu, à l'essentiel, et non au détail de notre exposé). Je l'écris sans joie, car je ne crois pas à l'indépendantisme. Il aura peut-être lieu, mais je doute que ce soit à l'avantage du Québec."

L'auteur note que les "choses raisonnables et modérées" dont parlait Laurendeau ne nous ont pas été con-

cédées et il ne pense pas qu'on s'apprête à le faire; il ajoute: "Si André Laurendeau vivait encore ne devrait-il pas conclure qu'il n'y aura plus de Canada, qu'il n'y en a déjà plus?" Il est difficile de suivre M. Chaloult puisque Laurendeau, jusqu'à la fin de sa vie, estimait au contraire qu'on doit promouvoir les changements qui permettraient à la fédération canadienne de durer.

Lesage et Johnson

S'il donne crédit à M. Lesage des réformes effectuées sous son gouvernement, M. Chaloult souligne le rôle prépondérant tenu par René Lévesque dans la nationalisation de l'électricité. Il note l'évolution de M. Lesage devenu autonomiste militant et défenseur de la souveraineté du Québec; puis l'isolement du chef libéral qui (au moment où la rédaction de l'ouvrage s'achève, en août 1969) paraît désespéré.

Pour saisir la pensée de Daniel Johnson, M. Chaloult se réfère surtout à l'ouvrage de l'ancien premier ministre: *"Égalité ou Indépendance"*. Il lui reproche de n'avoir pas explicité davantage ce qu'il entendait par égalité: l'égalité du Québec ou celle des deux nations? Il cite, entre autres, cette conclusion de Johnson: "Il faut une patrie à la nation canadienne-française. Si elle ne parvient pas à se réaliser politiquement d'un océan à l'autre, dans un fédéralisme nouveau et binationnel, elle n'aura pas d'autre choix que de faire l'indépendance du Québec."

Comme l'ouvrage de Daniel Johnson a été écrit en 1965, M. Chaloult prend prétexte des quatre années écoulées pour constater que l'égalité ne nous a pas été accordée, que la nation canadienne-anglaise n'a pas amorcé l'amendement de la Constitution, et il juge même que nous avons rétrogradé.

L'Option Québécoise

Cela nous conduit au chapitre sur René Lévesque, où l'auteur cite et

commente l'"Option Québec" et la thèse de la Souveraineté-Association; il écarte en quelques pages le problème des minorités françaises des autres provinces en disant qu'elles sont en voie d'assimilation, et que le Québec étant lui-même en danger doit se protéger en devenant un Etat français, souverain et dynamique.

M. Chaloult ne minimise pas les difficultés de l'indépendance; malgré l'assurance des économistes qui appuient M. Lévesque, il n'écartera pas l'hypothèse qu'on doive se serrer la ceinture pendant quelque temps; mais il estime que l'enjeu en vaut le prix, que Québec est notre seule patrie, et qu'il n'y a de bonne-entente possible avec le Canada anglais que par notre assimilation.

Comme on le voit, cette dernière partie de l'ouvrage se situe beaucoup plus dans l'action politique actuelle que dans les "mémoires". Cette prise de position est une indication de plus que les éléments nationalistes qui étaient unis jusque vers 1960 sont maintenant divisés, devant le choix entre la tentative d'un fédéralisme renouvelé et une indépendance qui peut receler de grands dangers.

L'ouvrage de M. Chaloult est intéressant non seulement par les vues qu'il exprime, en particulier sur l'époque où régnait Duplessis, mais aussi par les documents qu'il cite ou reproduit et qui éclairent cette période. L'auteur est amené à parler incidemment d'un grand nombre de personnages politiques, de 1930 à 1960 et des événements auxquels ils ont été mêlés. Il lui arrive de faire d'intéressantes digressions, en se laissant guider, comme il l'écrit lui-même, "par le caprice de l'association des idées". Même si l'on ne partage pas tous ses jugements ni ses opinions, ce livre est d'un indiscutable intérêt.

(1) *Mémoires politiques*, par René Chaloult. Éditions du Jour. Montréal. 295 pages.

■ lettres au DEVOIR

Mutisme du Québec sur la conservation

On s'intéresse beaucoup à la conservation au Canada à l'heure actuelle. Mais si l'on compte une abondante littérature sur le sujet aux États-Unis, la documentation disponible dans notre pays se résume à peu de choses. Cela signifie que si vous voulez vous faire une idée complète de la façon dont le problème est abordé au Canada, vous en êtes réduit à l'information que peuvent dispenser les gouvernements, les associations, etc.

Je suis présentement un cours universitaire sur la conservation dans le secteur des ressources na-

turelles. Pour que ce cours soit aussi complet que possible et qu'il tienne pleinement compte de la réalité actuelle, on a demandé à chaque étudiant de faire des recherches sur un aspect particulier du sujet. On m'a demandé d'étudier ce qui se fait en matière de conservation au niveau des parcs provinciaux. Je n'ai pu obtenir jusqu'ici que des tracts touristiques sur quelques parcs du Québec. On ne m'a rien envoyé concernant la conservation. Plusieurs autres étudiants m'ont confié qu'ils ont également de la difficulté à obtenir des renseignements sur ce qui se

Texte rétabli

Le deuxième paragraphe de la lettre de Jean-Charles Magnan, agronome, parue dans notre journal du 31 octobre, page 4, sous le titre: "Histoire de l'agriculture au

Canada français", a été malheureusement tronqué. Il fallait le lire comme suit: C'est un ouvrage considérable de 400 pages, divisé en quatre parties: la nais-

sance de l'agriculture (1604-1760), le remplissage du sol (1760-1867), l'orientation de notre agriculture (1867-1912) et notre économie agricole (1912-1968).

Donald R. HINDE
Lacombe, Alberta, 10-11-69

Théâtre subventionné et propagande politique

M. Jean-Noël Tremblay
Ministre des Affaires culturelles.

Permettez-moi de vous féliciter de l'apport financier que votre ministère apporte à "La nouvelle compagnie théâtrale" lui permettant de présenter des pièces accessibles à tous.

Cette compagnie présente actuellement "Le roi se meurt" et, en matinée, mercredi 5, la salle était remplie d'étudiants. Ce fut un succès. Merci à nos artistes.

A la fin du spectacle, le "roi" s'est changé subitement en "politicien". Il a parlé en son nom et au nom de ses camarades donnant son appréciation sur le bill 63. Je trouve cette intervention de la part de cet artiste tout à fait disgracieuse et déplacée. Si j'envoie mes enfants au théâtre, j'entends

qu'ils voient une pièce de théâtre et non que les artistes en profitent pour faire de la politique.

Cette compagnie étant subventionnée par votre ministère qui relève du gouvernement du Québec, je suis surpris de constater que les artistes puissent donner leur opinion politique ou faire de la propagande en vue d'influencer des étudiants à contester les lois et décisions du gouvernement du Québec quand c'est celui-ci qui leur permet de subsister.

J'ose croire que cette compagnie se contentera dans l'avenir de poursuivre le but qu'elle s'est assigné, soit fournir au public une culture théâtrale tout en lui procurant un divertissement salutaire.

Françoise POULIN
Montréal, 6-11-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traitement: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

L'ÉTOILE ROUGE SANS LES RUSSES

3- Trois vues de l'avenir

par ANDRÉ FONTAINE

● Dans trois pays socialistes d'Europe, la Roumanie, l'Albanie et la Yougoslavie, il n'y a pas à l'heure actuelle de troupes soviétiques. André Fontaine, qui vient de les visiter, en a décrit successivement, dans ses deux premiers articles, les ressemblances et les contrastes, puis la politique étrangère. Il s'interroge aujourd'hui, en conclusion, sur leur probable évolution.

PARIS (Le Monde) — Ce n'est sans doute pas un hasard si, à la tête des trois pays socialistes d'Europe qui ont réussi à préserver ou à reconquérir leur indépendance, se trouvent des hommes dont la personnalité tranche sur le portrait-robot de l'apparatchik conservateur, si répandu dans les pays du pacte de Varsovie. Mais s'ils ont en commun d'avoir adhéré très jeunes au marxisme-léninisme, l'idée qu'ils s'en font aujourd'hui diverge singulièrement de l'un à l'autre.

Tito, à deux ans près, est le contemporain du général de Gaulle. D'une vie aventureuse, au cours de laquelle il a appris à ne pas trop hésiter sur le choix des moyens, il a gardé dans le regard quelque chose d'implacable qui contraste étonnamment avec son élégance un peu voyante. Mais, petit à petit, il a pris son parti d'une évolution assez peu conforme à la théorie apprise à l'école du Komintern.

Cette évolution, c'est avant tout celle d'hommes qui, ayant connu des années extrêmement dures, veulent profiter un peu de l'existence. Le maréchal lui-même mène un train dont il ne cherche pas à se cacher, et il ne semble pas que ses concitoyens y trouvent à redire. Aux yeux des ouvriers et des jeunes, il demeure le garant de l'idée socialiste. Aussi bien est-ce toujours lui qui prend la parole pour dénoncer les déviations qui la menacent et, se demande-t-on, qui, lorsqu'il ne sera plus là, pourra s'adresser à la nation avec la même autorité.

C'est sans doute parce qu'il se pose lui aussi cette question que le maréchal ne perd pas une occasion de réaffirmer le rôle primordial de la Ligue des communistes et qu'il vient de sévir à plusieurs reprises contre des partis trop affichés de la libéralisation politique.

Dans la mesure, en effet, où s'expriment ouvertement des tendances centrifuges, voire anti-socialistes, où le style de vie occidental séduit une importante partie de la population, où le système de l'autogestion a quelque difficulté à s'adapter à l'économie de marché, tandis que se multiplient des grèves qu'il devrait pourtant rendre sans objet, il est tentant de considérer que la Ligue a seule une chance de maintenir, quitte à ralentir la démocratisation politique, l'homogénéité nationale et la fidélité aux thèses essentielles du marxisme.

Un Marché commun de l'Europe entière

Les événements de ces derniers mois donnent une idée de l'acuité des problèmes soulevés par l'esprit frondeur de certaines républiques. La Slovénie est en conflit ouvert avec le gouvernement fédéral parce qu'il refuse, sous prétexte qu'elle est riche, de la faire bénéficier d'un prêt obtenu du Fonds monétaire international pour la construction d'une autoroute. Le président du conseil exécutif slovène parle de

rendre celui-ci responsable, comme un vulgaire cabinet occidental, devant le Parlement. Enfin, le chef de l'organisation communiste de la République a dénoncé publiquement les "illusions" du séparatisme, ce qui suffit à prouver que celui-ci existe.

Le Dr Ribichitch, le nouveau président du conseil fédéral, qui nous a reçu dans son bureau ultra-moderne de Novi-Beograd, est particulièrement bien placé pour comprendre ces problèmes, puisqu'il est lui-même slovène. Il se défend de vouloir apporter des solutions toutes faites. "Le système est en mouvement, dit-il, et il faut d'abord s'atteler à la recherche des causes sociales de ces conflits." S'il accepte l'idée d'une révision de certaines lois, il écarte toute modification de la Constitution. Ce qui est déjà décidé, c'est de renoncer à tout investissement fédéral nouveau. Les républiques arrêteront chacune leur programme, un fonds commun de développement venant au secours des régions les plus arriérées.

Sur le plan proprement économique, les efforts du gouvernement sont dirigés en premier lieu vers la lutte contre l'inflation, qui risquerait, si elle n'était contenue, de remettre en cause les résultats du développement. L'endettement est déjà très élevé — le service de la dette représente actuellement 150 millions de dollars par an. Il faut à tout prix développer les exportations, lesquelles ne couvrent que 71% des importations. Sans l'apport du tourisme et l'argent envoyé chez eux par les travailleurs yougoslaves à l'étranger, la faillite menacerait.

Mais le président du conseil n'est pas homme à croire que l'on puisse trouver une solution définitive dans le seul cadre fédéral. "Si l'Europe n'unit pas ses forces, nous a-t-il dit, les uns auront l'espace et les autres continueront de se disputer." Pour cette raison, il s'oppose à tout retour à la guerre froide. Il préconise l'élimination des différences entre les systèmes économiques, espérant peut-être que la formule yougoslave, qui concilie l'autogestion et l'économie de marché, sera de nature à y contribuer. Dans cette optique, l'existence de deux groupements économiques rivaux est fondamentalement malfaisante. Ce que le Dr Ribichitch appelle de ses vœux, c'est un "marché commun pour l'Europe entière", ce qui suppose pour commencer que la C.E.E. ouvre un peu plus ses portes aux importations en provenance des pays danubiens.

Pas de muraille infranchissable

Cadet de près de trente ans du maréchal Tito, M. Ceausescu n'en est pas à se poser des questions sur sa propre succession. Il est maintenant au faite de sa puissance, puisqu'il est à la fois le chef du parti, élu directement par le Congrès, et celui de l'Etat. Certains parlent déjà à son propos d'un culte de la personnalité. Disons qu'il est discret. A la différence de ce qui se pratique en Yougoslavie et en Albanie, le portrait du président n'est guère affiché. La fierté légitime de l'homme avec lequel nous nous sommes entretenus dans le sévère bâtiment du comité central nous a d'ailleurs semblé au-dessus de ces vanités. Il sait que, depuis qu'il a mis au-dessus de tout la défense de l'indépendance nationale, il jouit de la sympathie de la plupart de ses concitoyens, y compris de ceux, fort nombreux, qui ont eu à souffrir à un titre ou à un autre des persécutions passées. A la différence de certains de ses collaborateurs, dont l'aisance confine à la désinvolture, il est averti de paroles, presque gauche. Mais son petit sourire est celui de quelqu'un qui sait ce qu'il veut, où il va, et comment on s'y prend pour faire respecter ses décisions.

Tito est le meilleur allié des dirigeants roumains, qui partagent ses idées sur la décomposition des blocs. S'ils réclament avec tant d'insistance une conférence sur la sécurité européenne, c'est qu'ils en attendent une réaffirmation solennelle des principes de non-ingérence dans les affaires des peuples. Outre qu'une détente véritable en Europe enlèverait au grand voisin du Nord tout prétexte à se mêler de ce qui se passe à Bucarest, elle accélérerait en même temps le "processus d'individualisation" de chaque pays socialiste.

Si cependant l'on craint dans la capitale roumaine, comme à Belgrade, que le vaste marchandage, jugé très probable entre Moscou et Washington, ne conduise à un certain écrasement des petits par les grands, on n'en est pas à préconiser, comme le Dr Ribichitch, un "Marché commun de l'Europe entière". La notion d'"intégration" demeure ici synonyme d'exploitation et on ne veut pas en entendre parler. Lorsqu'on émet l'idée que l'espace national est peut-être trop modeste pour permettre à la Roumanie de faire face à un certain nombre de défis du monde moderne, on s'attire la réponse que la coopération est certes souhaitable, sur une base de stricte égalité, et que la Roumanie participe à certaines entreprises communes, avec d'ailleurs des pays tant capitalistes que socialistes; mais elle ne voit pas pour autant la nécessité d'institutions communes ou encore moins de fusions.

Pour le moment, la Roumanie pratique donc, à son tour, suivant l'heureuse expression d'un journaliste gauchiste, "le socialisme dans un seul pays", et parcourt à marche forcée la route de l'industrialisation. Les résultats obtenus sont spectaculaires: taux d'accroissement annuel de la production de plus de 10%, multiplication par 8, par rapport à 1955, de la production d'électricité. Celle de l'acier était de 284.000 tonnes avant la guerre; elle a atteint 4.751.000 l'an dernier. Le combinat métallurgique automatisé en cours de construction à Galați produira 5 millions de tonnes par an à partir de 1975. Le commerce extérieur a plus que doublé par rapport à 1960.

Comme la Yougoslavie, donc, la Roumanie donne la priorité à l'économie, mais par des méthodes tout à fait différentes. A Belgrade on fait de plus en plus confiance à la recherche du profit et à la concurrence. A Bucarest la planification intégrale, l'émulation, le travail idéologique, demeurent les moteurs principaux, encore que, petit à petit, soient mis sur le marché des produits qui permettent aux Roumains de constater que leur effort n'est pas vain; à cet égard, le résultat le plus remarquable est certainement celui de la construction de logements: de vastes cités nouvelles se dressent maintenant aux portes de la moindre ville.

Les dirigeants roumains croient que l'un des problèmes principaux qui se posent à la Yougoslavie, celui des nationalités, n'existe pas chez eux. Ils estiment avoir répondu aux aspirations des Hongrois et des Allemands de Transylvanie en leur donnant des écoles, des universités, des théâtres, des journaux, et en assurant leur représentation à tous les échelons du pouvoir.

Un pays très fermement tenu en main

La Roumanie est-elle autant immunisée contre les virus de l'embourgeoisement? Sa réputation à l'extérieur est celle d'un pays encore très fermement tenu en main. Presse et télévision sont d'un conformisme et d'un ennui sans faille, d'autant plus anachroniques qu'il ne manque pas à Bucarest de journalistes pleins d'esprit, de talent et de connaissances. La critique ne peut s'exercer que sur des terrains bien limités. L'Eglise orthodoxe est florissante, mais dans sa grande majorité soumise. L'Eglise catholique, qui fut persécutée, se tient sur ses gardes.

Le pays — et singulièrement sa jeunesse, trop latine pour être naturellement disciplinée — n'est pas pour autant à l'abri des séductions de la société capitaliste. Les touristes occidentaux sont de plus en plus nombreux. Toutes sortes de petits trafics se développent autour d'eux. Le succès d'Apollo-11, qui a été suivi minute par minute à la télévision par des millions de Roumains, a accru encore la popularité des Etats-Unis, dont M. Nixon a pu constater l'ampleur. Il s'y ajoute qu'il existe à Bucarest une intelligentsia très marquée par sa culture latine et qu'en parlant avec ses représentants le journaliste "bourgeois" ne ressent pas l'impression de la moindre inhibition.

Le régime pourrait — il l'a fait dans le passé — vouloir dresser un barrage autour du peuple pour l'isoler de tentations préjudiciables à l'effort qu'on attend de lui. Mais M. Ceausescu ne croit visiblement pas à l'étanchéité de tels barrages. N'a-t-il pas lui-même fait annuler récemment la mesure d'exclusion prononcée par l'Union des écrivains contre un de ses jeunes membres, coupable d'avoir réclamé la suppression de la censure?

De nombreux films français ou italiens très "bourgeois", voire décadents, sont chaque jour projetés à Bucarest devant d'énormes publics. On en voit aussi à la télévision. Il n'est pas trop difficile de se procurer les principaux journaux occidentaux. Les réhabilitations vont leur train. Le rôle positif de la monarchie au moment de la libération a été reconnu il y a quelques semaines par le président de la République lui-même. La maison où vivait Nicolas Titulescu, l'ancien ministre des affaires étrangères du roi Carol, est devenue un musée dédié à sa mémoire et le siège d'une association de droit international où l'on discute dans un climat de grande liberté. Mais la décision la plus audacieuse du pouvoir est peut-être celle qui lui a fait porter à dix ans, depuis la dernière rentrée, la durée de la scolarité obligatoire. Il n'ignore pas, en effet, comme nous l'avons entendu d'une bouche fort autorisée, qu'un pays cultivé "est beaucoup plus difficile à gouverner qu'une nation de paysans retardataires".

Dans la Roumanie d'aujourd'hui, où la fusion progressive des organes du parti et de l'Etat aboutit déjà à diminuer la mise en tutelle des citoyens, et où le problème de la participation n'est pas étudié avec moins d'intérêt qu'en France, on aurait quelque peine sans doute à recueillir une description très précise de ce que pourrait être la société

socialiste de demain. Il est cependant difficile d'expliquer le comportement de M. Ceausescu et de ses lieutenants sans les créditer d'une grande confiance, appuyée sur les résultats déjà obtenus, dans un monde où le socialisme ne serait pas incompatible avec la liberté. Mais le sort de la Tchécoslovaquie est là pour leur rappeler, s'ils ne le savaient pas d'instinct, qu'un tel espoir ne peut prendre corps que petit à petit...

Bien qu'il soit depuis sa fondation, en 1941, à la tête du parti du travail albanais, Enver Hodja est beaucoup moins connu, surtout en Occident, que le maréchal Tito ou M. Ceausescu. Pourtant, s'il fuit le contact de la presse, il recherche celui de la foule. Loin de vivre enfermé dans un quartier barricadé de Tirana, comme le dit la légende, il se rend souvent dans les usines, les fermes ou les écoles. Partout on peut voir des photos de sa dernière visite: elles montrent un homme aux joues pleines et au regard très jeune pour ses soixante ans, d'une élégance assez inattendue dans un pays où personne ne rougit de porter des vêtements un peu défraîchis, voire un costume retourné.

Enver — c'est ainsi que tout le monde l'appelle, par son prénom turc — est un intellectuel, fils d'une famille aisée, qui a découvert les idées de la révolution grâce à ses études au lycée français de Kortcha, véritable pépinière de l'équipe actuelle. Il parle couramment notre langue, qu'il a enseignée lui-même jadis.

Une longue pratique du pouvoir, pour ne pas parler des quatre années passées à la tête de l'armée des partisans, n'a pas l'air d'avoir émoussé sa foi révolutionnaire. Loin de se laisser aller au "révisionnisme", il a fait adopter depuis 1966 toute une série de mesures contre l'embourgeoisement et plus encore contre le bureaucratisme: épurations du parti, diminution des salaires les plus élevés — qui ne l'étaient guère, — fermeture des lieux de culte, réforme de l'enseignement supérieur, étudiants et étudiantes donnant désormais une part considérable de leur temps au travail manuel et à la préparation militaire, encouragement au passage, pour le calcul des rémunérations, de la norme individuelle à la norme collective.

Cette fidélité au dogme n'a pas empêché une certaine ou-

Suite à la page 8

Voici l'appareil qui permet des démarrages instantanés par temps froid ou humide.

Il a subi avec succès les tests les plus sévères de Jacques Duval à son émission "Prenez le volant"

Jacques Duval enthousiaste
Jacques Duval a récemment fait l'essai à la T.V. d'un petit appareil nommé Bi-Servo. Grâce à cet appareil, il a fait démarrer une voiture européenne mise au congélateur durant 20 heures et une voiture américaine dont le distributeur était plein d'eau. Même le vétérinaire de l'automobile qu'est Jacques Duval a été emballé par les résultats. C'est pourquoi il recommande Bi-Servo à tous les automobilistes.

Comment fonctionne le Bi-Servo?
Dans votre voiture, tout est conçu pour bien fonctionner à vitesse normale. Mais au moment du démarrage, tout tourne au ralenti, et les étincelles aux bougies sont beaucoup plus faibles. Le moindre petit défaut des bougies ou des vis platinees (pointes) vous empêche de partir. Bi-Servo règle le problème de deux façons:

1. Bi-Servo multiplie le nombre d'étincelles aux bougies par 10.
2. Bi-Servo vous donne 1.500 volts de plus à chaque bougie.

A quoi sert Bi-Servo?
Cette puissance accrue des étincelles sert à trois choses:

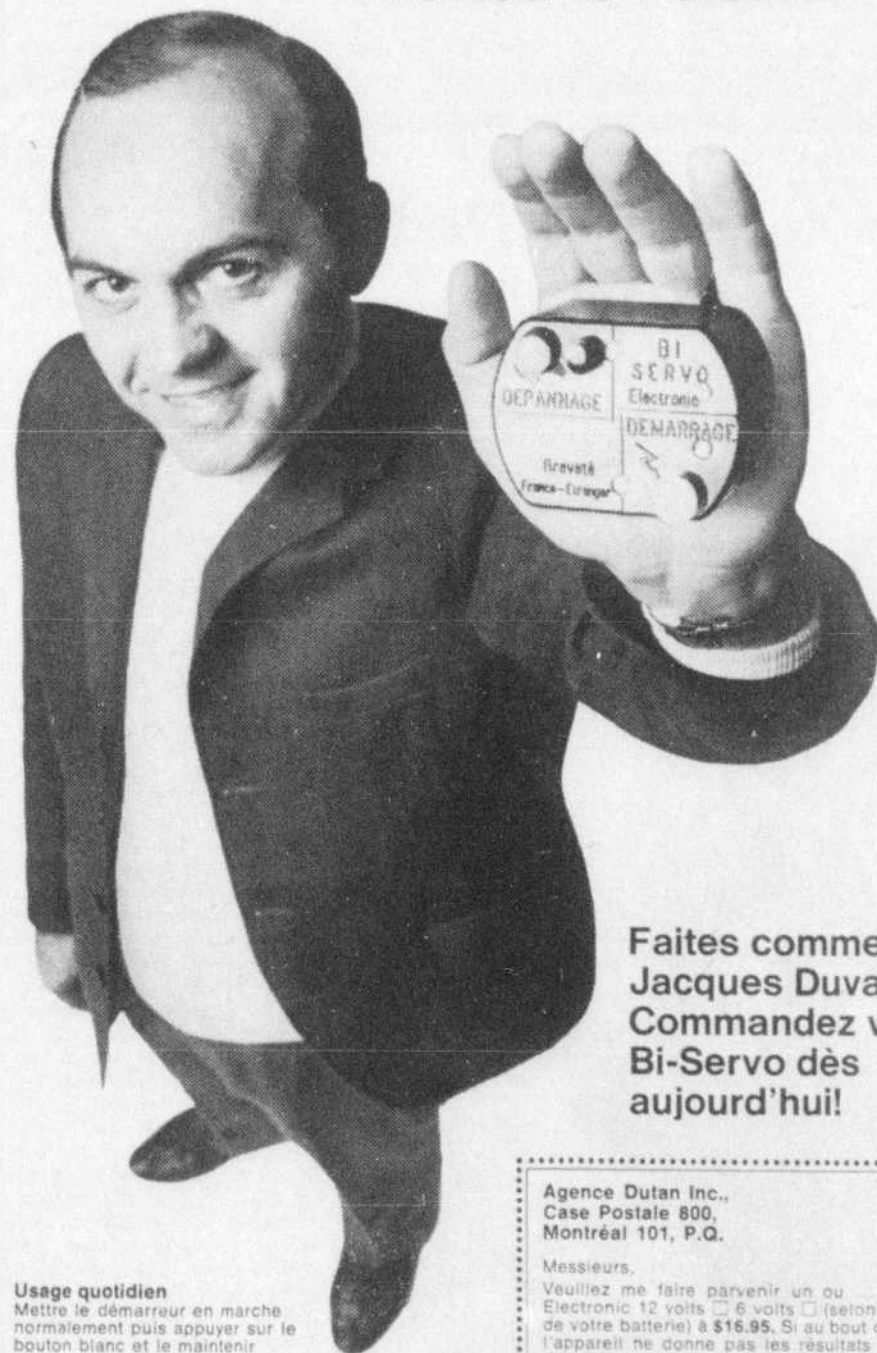
Départ instantané
Tous les matins démarrez avec Bi-Servo: la puissance de l'étincelle est égale à celle d'un moteur roulant à 3.000 tours-minute. Vous partez à tout coup même si le distributeur est humide, le moteur trop froid ou la batterie un peu faible.

Dépannage instantané
En cas de panne due au condensateur ou aux vis platinees, vous pouvez vous servir de Bi-Servo: il suffit de mettre le Bi-Servo à la position "dépannage" et vous pouvez rouler jusqu'au garage de votre choix! Plus de frais de remorquage!

Économie instantanée
Vous commencez à économiser dès le moment où vous installez le Bi-Servo: le démarreur, les bougies et la batterie s'usent moins, et vous ne gaspillez pas d'essence au démarrage.

Renseignements techniques
BI-SERVO ELECTRONIC est un rupteur accéléré haute fréquence monté en parallèle sur les vis platinees et relié à la bobine d'allumage (coil). Il augmente le voltage et multiplie le nombre d'étincelles aux bougies.

Installation
Le Bi-Servo fonctionne sur tous les moteurs à explosion à quatre temps munis d'un distributeur et d'une bobine d'allumage, 2, 4, 6 ou 8 cylindres, voitures, motocyclettes, bateaux, machines agricoles, etc. En cinq minutes vous l'installez en permanence sur votre voiture; des instructions détaillées sont fournies avec l'appareil.



Faites comme Jacques Duval: Commandez votre Bi-Servo dès aujourd'hui!

Agence Dutan Inc., Case Postale 800, Montréal 101, P.Q.

Messieurs, Veuillez me faire parvenir un ou... Bi-Servo Electronic 12 volts ☐ 6 volts ☐ (selon le voltage de votre batterie) à \$16.95. Si au bout de 10 jours l'appareil ne donne pas les résultats décrits ci-dessus, vous pouvez le retourner et votre argent vous sera entièrement remboursé. Ci-inclus mon chèque ☐ ou mandat-poste ☐ ou faites moi parvenir Bi-Servo payable sur livraison (C.O.D.) à mes frais (\$2.00 supplément). Délai de livraison minimum: 15 jours.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

*Breveté pour tous pays, y compris le Canada et les E.U. Importé et distribué au Canada et aux E.U. exclusivement par Agence Dutan Inc., 8460 rue Sherbrooke Ouest, Montréal 260, P.Q.

Un succès boeuf au Rib Room.

Un tel succès s'explique: le boeuf est la grande spécialité du Rib Room... qu'il s'agisse d'une simple grillade ou des plats les plus recherchés, le Rib Room est le meilleur endroit pour s'en régaler.

RIB ROOM

Hotel Sonesta, Peel & Sherbrooke — 845-1231

la chambre de commerce du district de montréal

DÎNER-CAUSERIE

"BOMBARDIER LTÉE"

développement, marketing, finances

Conférences - films - diapositives - discussion

AVEC

M. LAURENT BEAUDOIN, c.a., président

M. CHARLES LEBLANC, c.r., vice-président exécutif.

M. JEAN-PAUL GAGNON, c.a., vice-président - finances

M. JOHN HETHRINGTON, vice-président - marketing.

LE MERCREDI, 26 NOVEMBRE

à 18 h. 30

À LA MAISON DU COMMERCE

1080, côte du Beaver Hall

Le couvert: \$7.50

Réservation: 866-2861

SERA LANCÉ CE SOIR

AU COLLÈGE NOTRE-DAME

FIDES

CENT ANS D'ÉDUCATION

1869 - 1969 LE COLLÈGE NOTRE-DAME

par Robert RUMILLY de l'Académie canadienne-française

245 est. boulevard Dorchester, Montréal 129 • 861-9621 Métro: Champ-de-Mars

En vente dans toutes les librairies

341 pages • Index • \$5.00

Accusée de conspiration

La CECM exige des explications

La CECM vient de demander à l'Association of Catholic Principals of Montreal une rencontre aux fins de discuter la portée des propos tenus mercredi par l'ACPM devant la commission Gendron sur une présumée conspiration qui existerait à la CECM pour empêcher les jeunes anglophones de Montréal d'apprendre le français.

La CECM a fait savoir hier dans un communiqué qu'elle donnait des chances égales aux sections de la commission quant à l'enseignement d'une langue

seconde. La commission scolaire espère présenter très bientôt à la commission Gendron un mémoire où elle détaillera ses vues sur le problème de l'enseignement du français.

D'autre part, le président de l'Association of Catholic Principals of Montreal, M. Elia Toffi, a aussi affirmé mercredi soir à Sainte-Adèle que son association ne peut absolument pas accepter "que la plus grosse commission scolaire du Canada suggère des mesures dis-

crimatoires qui priveraient les futurs immigrants au pays de cette même liberté dont jouissent jusqu'à maintenant les deux principaux groupes linguistiques."

M. Toffi faisait ainsi allusion à la recommandation soumise à la commission Gendron par laquelle la CECM demande que tous les futurs immigrants non anglophones soient astreints à l'école francophone. Il a noté particulièrement que les parents, professeurs et principaux n'ont jamais été consultés à ce sujet.

"En favorisant la coercition plutôt que la persuasion, a aussi dit M. Toffi, la commission a mis fin à une longue tradition de tolérance et de respect envers les droits des minorités, droits qu'elle avait pourtant défendus aussi récemment que dans ses propositions à la défunte commission parlementaire sur le défunt bill 85."

Par la même occasion, le président de l'APCM a qualifié le bill 63 de "loi éminemment juste et équitable" tout en rappelant que ce n'est pas tellement la loi qui compte mais plutôt son application. À ce sujet, il a souligné que le projet de loi 62 ne garantit justement pas les structures pédagogiques qui permettraient adéquatement le plein exercice de ces droits.

Par contre, s'il a aussi exprimé ses craintes que le conseil scolaire de Montréal ne devienne qu'une marionnette du pouvoir politique avec les influences partisans que cela implique, M. Toffi s'est dit en faveur de la disparition de plusieurs commissions scolaires et d'une plus grande démocratisation de l'enseignement à Montréal.

■ lettres au DEVOIR

Réponse aux propos de M. Gérard Filion

J'ai toujours suivi avec intérêt les déclarations de M. Gérard Filion. J'apprécie beaucoup qu'un homme d'affaires se sorte le nez quelque fois de ses propres affaires pour se le plonger dans les affaires de tous, à savoir les problèmes d'évolution rapide que traverse le Québec actuellement tant au point de vue économique, que politique et social.

Vu l'interférence grandissante entre les groupes composant l'entreprise privée d'une part et les autres groupes sociaux d'autre part, c'est un impératif que les hommes d'affaires s'ouvrent et s'intègrent à la réalité de l'autre.

L'objectif économique de nos entreprises privées, doit, s'il veut continuer à se concrétiser, s'adjoindre un objectif social authentiquement désintéressé. Sinon je crains que notre système économique manque le bateau.

Il me semble que M. Filion veut précisément remplir cette dimension sociale de la responsabilité de tout administrateur, lorsqu'il tient des propos tels que ceux qu'il a eus mardi le 4 novembre, en s'adressant à la Chambre de Commerce de Montréal.

Il y a un principe bien connu qui dit: choquer afin de susciter l'action. M. Filion m'apparaît avoir fait sien ce principe.

Je veux ici formellement m'élever contre cette tactique utilisée par le président de Marine Industrie. Je crois et j'affirme que l'emploi qu'il fait de ce principe suscite beaucoup plus la réaction que l'action. On entendra encore les jeunes dire: ah! les méchants capitalistes, ils ne m'y prendront pas. Pensons-y un peu: avoir 18 ans, être sur le point de choisir le moyen professionnel pour servir la société, et se faire appeler "quêteux à cheval" par un de nos

plus éminents administrateurs québécois, il y a peu de chance que nous rêvions de le remplacer un jour en s'engageant dans des études administratives. Nous choisissons peut-être aussi la voie du grand nombre, la voie des sciences sociales, où l'idéal apparaîtrait plus authentiquement humain. Quelle maturité ça prendrait à un gars de 18 ans pour passer outre de tels propos injurieux, et envisager un avenir d'excellence dans l'administration, dans la finance en fonction non seulement de son bien-

être personnel, mais celui de sa société et par extension de la société du monde! Quel maturité ça lui prendrait encore pour ne pas rejeter, du revers de la main un type sain et fécond de capitalisme!

Je suis professeur d'Administration et de Finance au Collège Lionel-Groulx. Tous mes confrères et moi-même ne sommes pas de la "voque psychopédagogique". Nous ne ressentons pas d'ailleurs le besoin d'utiliser de telle fleur de langage pour transmettre notre enseignement aux étudiants. Nous

travaillons dans des conditions qui ne sont pas du tout idéales. Nous croyons que "vivre tranquille" serait passer outre au défi qui nous engage. Nous croyons que notre effort d'aujourd'hui sera fécond pour la société de demain non seulement au point de vue social, mais aussi au point de vue économique, ça va de pair.

André CAMPAGNA

professeur,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse, 5-11-69.

Des mythes à rejeter

Galbraith. Vous devez pourtant savoir que les millions ne naissent pas par génération spontanée: ils vont se chercher dans la poche de quelqu'un et finalement ce sont toujours les mêmes - les plus dépourvus - qui contribuent à l'édification de ce socle sur lequel vous mettez vos héros. Tous ne peuvent être en haut de cette pyramide humaine, et d'ailleurs plusieurs conservent encore trop de respect pour les autres pour désirer être de ceux qui sont au-dessus, et qui par le fait même écrasent les autres en dessous.

Le mythe du "zéro au million" est sans doute ce qu'il y a de plus pernicieux dans la société nord-américaine: il permet en effet d'entretenir des espoirs qui ne sont pas réalisables, et laisse l'impression que le système social actuel est parfaitement adapté, offrant au plus "méritant" la chance de percer un jour et de réussir. Vous savez fort bien que des millions d'êtres aux États-Unis et au Canada travaillent de leur mieux et pourtant ne peuvent quitter leur médiocrité. Pour un petit crieur de journaux qui arrive à monter l'empire Ford, il y

en a cent mille qui deviennent livreurs d'épicerie ou commis.

Le mythe du succès possible même dans des circonstances difficiles est le tranquillisant de la conscience de ceux qui ont réussi. Il empêche de se poser les questions qu'il faudrait, et surtout d'entreprendre les réformes qui s'imposeraient.

Aujourd'hui qu'une certaine conscience semble s'éveiller au Québec, les profiteurs du système commencent à s'inquiéter: ils brandissent l'exemple édifiant des Louis Levesques et compagne, et suggèrent "le pied au derrière" pour ceux-là qui veulent utiliser leurs capacités à d'autres fins qu'à celles de la construction d'une fortune personnelle. Mais, M. Filion, le peuple québécois ne croit plus en vos mythes: il commence à entrevoir des solutions qui s'éloignent sans doute de vos schèmes capitalistes, mais qui assureront à chacun une part plus équitable de ces millions qui d'après vous n'attendent que d'être cueillis.

Serge MONGEAU

Saint-Hubert, 7-11-69

À Loyola

L'ACPU décide d'enquêter sur 'l'affaire Santhanam'

L'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) a annoncé hier qu'elle désignera la semaine prochaine trois membres d'une commission d'enquête sur l'affaire Santhanam, au collège Loyola. La commission devra se renseigner à diverses sources sur ce qui s'est produit dans le cas de ce professeur de physique nucléaire dont le contrat n'a pas été renouvelé par le collège. La "contestation" a provoqué une dizaine de sit-ins de la part de groupes d'élèves et de professeurs désireux de voir les autorités accepter un arbitrage exécutoire dans ce cas litigieux. On ne sait pas si le collège Loyola autorisera la commission de l'ACPU à effectuer une partie de son enquête

sur le campus même.

Cette semaine, le Sénat du collège Loyola a décidé d'accélérer les démarches en vue de réformer les structures de cette institution, devant la lenteur constatée de la part du conseil d'administration. Le conseil, depuis près de quatre mois, multiplie les communiqués annonçant la formation d'un comité d'étude sur les réformes de structures à Loyola mais le Sénat semble s'être impatienté et éduiera lui-même les changements à apporter à son rôle traditionnel.

Entre-temps, on a appris que l'ACPU, dont le congrès s'ouvre ce matin à Montréal, a inscrit prioritairement le cas Santhanam à son ordre du jour.

Le 22e congrès de la FCSCQ

Les commissions scolaires répondront à leurs détracteurs

par Gilles Provost

"Il est temps pour les commissions scolaires de contester la contestation dont elles sont l'objet", a déclaré hier matin le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, en définissant le thème du congrès: "La commission scolaire, force d'équilibre."

Tout en présentant les défis que les commissions scolaires avaient à relever présentement, M. Lefebvre a affirmé

sa confiance en l'avenir: "La commission scolaire continuera toujours d'exister au Québec car elle est la représentante des parents, des contribuables et des citoyens du milieu..." Le gouvernement a besoin des commissions scolaires pour élaborer ses politiques et les mener à terme."

Toutefois, cet optimisme ne voulait pas nier les difficultés réelles rencontrées de nos jours: "L'étude qu'il nous faut faire doit être dirigée

contre l'indifférence, la nôtre et celle des parents; contre la centralisation à outrance, contre les amateurs de changements," a aussi dit M. Lefebvre.

Les commissaires doivent représenter les parents. "Cette dimension est probablement notre plus grande raison d'être. Mais plusieurs restent sceptiques, même parmi les parents, sur la représentativité effective des commissaires," a aussi rappelé M. Lefebvre aux participants.

Cette question de la représentativité des parents n'a pas été le seul défi à relever qui fut mentionné. "Le commissaire d'école d'aujourd'hui doit élargir ses horizons, il doit se situer dans le cadre de l'éducation moderne." Il doit voir à ce que les écoles forment des jeunes, ouverts, dynamiques et généreux.

De plus les congressistes ont été invités à accorder leur attention à la qualité de l'enseignement pour que les cours puissent supporter la concurrence des autres organismes d'information comme la télévision. Enfin, le président de la Fédération a aussi rappelé aux commissaires la responsabilité qu'ils ont de travailler à établir des liens plus étroits dans le marché du travail.

Par contre, au niveau des discussions en comités, les échanges ont été relativement calmes. En général, il semble que le ton ait été assez conservateur bien qu'il soit encore trop tôt pour porter un jugement définitif. Le seul sujet qui a vraiment suscité quelques questions est celui des relations entre les cadres scolaires et les commissaires: quelle autonomie faut-il laisser aux cadres?"

Par ailleurs, le bureau de direction de la fédération des commissions scolaires a été réélu au complet hier midi. Le seul membre nouveau est M. Emmanuel Roy, président de la commission scolaire régionale du St-Laurent. De la même façon, toutes les modifications aux règlements généraux avaient été adoptées presque en bloc mercredi soir.

Dans le sud de l'Italie la chaleur de l'accueil rivalise avec la chaleur du soleil.



Les pays du soleil! CP Air vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.

Et c'est le soleil qui est à l'origine de la chaude hospitalité des villes du sud de l'Italie. A moins que ce ne soient les vins pétillants comme l'Asti Spumante ou l'opéra ou, tout simplement, le plaisir de s'épanouir là où il fait si bon vivre. Le sud de l'Italie est le pays de la joie de vivre.

Et de bien d'autres choses, par exemple, faire du ski sur les pentes enneigées du mont Etna et du ski nautique sur les eaux bleues, et chaudes, de la Méditerranée, le même jour, à Palerme, en hiver. Ou bien prendre votre repas de midi en plein air, à la terrasse d'un café de Naples.

Jamais il n'a été aussi facile de se rendre dans ce merveilleux pays. CP Air vous emmène à Rome, sans escale,

directement de Montréal, en quelques heures. CP Air vous aidera aussi à organiser vos vacances et pour beaucoup moins que vous croyez, probablement.

Si vous lancez une pièce de monnaie dans la fontaine de Trévi à Rome, vous reviendrez dans la ville éternelle (dit-on). Si vous utilisez une pièce de dix cents pour téléphoner à votre agent de voyages, vous irez à Rome (à coup sûr), dans les meilleures conditions possibles, si vous prononcez le mot "magique": CP Air. Téléphonez aujourd'hui, dites CP Air et partez...



À la conquête du monde avec CP Air.

**Montréal
Rome
sans escale**

CP Air

A bon repas bon vin!

Le bon repas s'arrose de vins choisis. Exigez-les par leurs noms, la fête en sera d'autant plus agréable.



TAVEL
R.A.Q. 529-E
26 oz. \$2.65

KATZENSPRUNG
R.A.Q. 531-C
26 oz. \$2.80

CÔTE DE BEAUNE VILLAGES
R.A.Q. 431-E
26 oz. \$3.45

TAVEL
LE PÈRE ANSELME,
Côte du Rhône
sec, c'est la vie
en rose!

KATZENSPRUNG
Blanc sec d'Australie.
Vin de grande
classe. Souvenir
d'Australie.

CÔTE DE BEAUNE
VILLAGES
RÔPITÉAU
Bourgogne rouge.
De la Bourgogne
... à votre table.

Gouttières et travaux
de
FERBLANTERIE
tous les métaux

Résidentiel
et
commercial

ESTIMÉS GRATUITS
PRIMEAU METAL INC.
Tél. 322-4160

PLACE DE PARIS

Vous payez moins cher en commandant tous vos livres, français à Paris par la librairie PLACE DE PARIS, case 27, station Outremont, Montréal 154.

Renseignements sur demande
PAS PLUS CHER QU'À PARIS

La Chambre de commerce de Montréal

Développer le tourisme en encourageant la recherche

par François Barbeau

La Chambre de commerce du district de Montréal, dans un mémoire intitulé "La recherche touristique au Québec" qu'elle a remis hier au ministre du tourisme, M. Gabriel Loubier, et dans lequel elle fait état de "certaines réalités qui lui paraissent inquiétantes pour l'avenir du tourisme québécois", préconise, entre autres, la création d'une société de recherche et de coordination comme mesure corrective appropriée.

Cette société de recherche, selon la Chambre de commerce, serait indépendante des gouvernements et des divers organismes privés, et formée de représentants des principaux organismes publics et privés intéressés à l'industrie touristique. Ses fonctions seraient nombreuses: servir d'organisme intermédiaire entre le gouvernement et l'entreprise privée; coordonner l'activité exercée par l'entreprise privée dans les divers secteurs du tourisme; entreprendre avec liberté entière ses propres programmes de recherches et formuler toute recommandation utile au gouvernement et à l'entreprise privée; diffuser à l'industrie touristique toute information pouvant l'aider; assurer la collaboration des hôteliers et restaurateurs pour obtenir "les renseignements confidentiels et autres qu'ils obtiennent de leurs clients"; se préoccuper davantage de l'étude de la clientèle québécoise; établir des bases communes de recherche sur les caractéristiques de la clientèle; faire connaître les activités, les disponibilités et les possibilités de diverses institutions d'enseignement qui participent à la formation du personnel de l'industrie touristique.

A cet ambitieux programme de la C. de C. s'ajoute une suggestion: que la société de recherche et de coordination soit rattachée à l'université du Québec, qui pourrait donner des cours de formation touristique, devenant le "seul endroit au Canada, et peut-être même en Amérique du Nord, à donner une formation collégiale et universitaire en vue du tourisme".

Pour la C. de C., la recherche est à ce point importante que dans une autre de ses recommandations au ministre Loubier, elle lui demande de favoriser "par tous les moyens une recherche approfondie et rigoureuse de l'industrie touristique sur l'économie générale du Québec, d'entreprendre une étude sérieuse du coût de production de l'industrie touristique québécoise et une étude approfondie des modes de financement de l'infrastructure touristique du Québec, d'évaluer le rendement de certains investissements, d'entreprendre une étude approfondie des composantes actuelles de l'industrie touristique québécoise, de poursuivre l'étude

exhaustive de nos principaux marchés, ceux des autres provinces canadiennes et des divers États américains, de procéder à une étude spéciale du marché étudiant", etc.

Dans le concret, la C. de C. voudrait que le ministère du tourisme intensifie la coordination de l'activité et de la planification des divers ministères, qu'il intensifie aussi

sa publicité et la promotion touristique aux États-Unis et au Canada, qu'il intensifie ses relations avec les agences de voyages, qu'il participe, avec la ville de Montréal, à une renaissance de la métropole, qu'il veuille à l'application des lois concernant l'affichage et les cimetières d'automobiles.

Enfin, la Chambre recom-

mande au ministère du tourisme qu'il maintienne à jour les données qui ont servi de base au programme de formation de son Institut du tourisme, qu'il rende le recyclage accessible à tous les employés de tous les secteurs de l'industrie touristique, qu'il émette des cartes de compétence pour les tâches spécialisées, qu'il porte une atten-

tion toute spéciale aux mécanismes d'accueil et qu'il étudie la possibilité de créer une agence de réception, sorte de société d'État plus ou moins autonome, sans but lucratif, du genre British Travel Agency, par exemple.

Avant de charger le ministère québécois du tourisme de toutes ces tâches, la C. de C. reconnaît toutefois que ce

ministère ne peut, faute de budget suffisant, intensifier la recherche en matière touristique.

Les recommandations de la Chambre de commerce font suite à un colloque qui a réuni plus d'une centaine de délégués représentants tous les secteurs de l'activité touristique québécoise, colloque qui s'est tenu en avril.

Nouveau bureau de l'AQPF

A l'occasion de son troisième congrès qui a réuni à Montréal quelque 1.500 délégués, l'Association québécoise des professeurs de français s'est donnée un nouveau bureau. M. Jacques Beauchamp, professeur à la faculté des sciences de l'éducation (université de Montréal), remplace M. Emile Bessette à la présidence de l'AQPF. M. André Nantel, coordonnateur à la régionale de Maisonneuve, conserve le poste de trésorier. Les deux vice-présidents sont: Mlle Monique Turcotte, membre du service des moyens techniques au ministère de l'éducation, et M. Bernard Pierre Paquet, direc-

teur de l'enseignement du français dans les écoles de Châteauguay. "Les articles 96 à 100 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique devraient être abrogés à la première occasion" parce qu'ils causent de nombreuses et graves difficultés pour les provinces qui veulent utiliser leur compétence "exclusive" dans l'organisation des cours de justice et des tribunaux administratifs provinciaux. C'est ce que prétend M. Gilles Pépin, un livre qui vient d'être lancé les presses de l'U. de M.: Les tribunaux administratifs et la constitution".

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE12'' MICROSYLLON
STEREOPRIX SUGGÉRÉ DU
MANUFACTURIER 6.29

PRIX MONTROSE

4.79
le disque

- CS. 6038 Tchaikovsky 1812 OVER-CARROCCIO ITALIEN - MARCHE SLAVE
CS. 6044 Beethoven OVERTURES - Vienna Philharmonic
CS. 6053 Beethoven PIANO CONCERTO No. 4 Backhaus S. - Israelit
CS. 6054 Beethoven PIANO CONCERTO No. 1 Paderewski S. - Backhaus
CS. 6055 Chopin THE SEASONS - Alfred Corti
CS. 6106 Chopin OVERTURE S. - Vienna Phil. S. - Backhaus S. - Israelit
CS. 6107 Beethoven 31 CAPRICIOS FOR VIOLIN - R. - Backhaus S. - Israelit
CS. 6108 Mozart CLARINET CONCERTO No. 1 & 2 - P. P. - Backhaus S. - Israelit
CS. 6109 HANDELSON RECITAL - Backhaus S. - Israelit
CS. 6110 Chopin 4 BALLADES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6111 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6112 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6113 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6114 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6115 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6116 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6117 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6118 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6119 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6120 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6121 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6122 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6123 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6124 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6125 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6126 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6127 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6128 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6129 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6130 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6131 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6132 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6133 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6134 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6135 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6136 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6137 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6138 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6139 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6140 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6141 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6142 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6143 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6144 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6145 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6146 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6147 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6148 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6149 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6150 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6151 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6152 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6153 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6154 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6155 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6156 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6157 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6158 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6159 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6160 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6161 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6162 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6163 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6164 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6165 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6166 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6167 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6168 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6169 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6170 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6171 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6172 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6173 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6174 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6175 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6176 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6177 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6178 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6179 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6180 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6181 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6182 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6183 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6184 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6185 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6186 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6187 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6188 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6189 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6190 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6191 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6192 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6193 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6194 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6195 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6196 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6197 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6198 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6199 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6200 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6201 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6202 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6203 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6204 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6205 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6206 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6207 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6208 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6209 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6210 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6211 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6212 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6213 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6214 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6215 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6216 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6217 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6218 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6219 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6220 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6221 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6222 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6223 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6224 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6225 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6226 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6227 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6228 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6229 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6230 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6231 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6232 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6233 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6234 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6235 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6236 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6237 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6238 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6239 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6240 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6241 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6242 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6243 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6244 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6245 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6246 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6247 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6248 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6249 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6250 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6251 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6252 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6253 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6254 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6255 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6256 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6257 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6258 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6259 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6260 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6261 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6262 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6263 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6264 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6265 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6266 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6267 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6268 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6269 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6270 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6271 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6272 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6273 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6274 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6275 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6276 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6277 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6278 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6279 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6280 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6281 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6282 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6283 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6284 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6285 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6286 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6287 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6288 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6289 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6290 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6291 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6292 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6293 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6294 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6295 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6296 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6297 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6298 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6299 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6300 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6301 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6302 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6303 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6304 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6305 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6306 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6307 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6308 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6309 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6310 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6311 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6312 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6313 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6314 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6315 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6316 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6317 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6318 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6319 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6320 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6321 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6322 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6323 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6324 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6325 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6326 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6327 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6328 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6329 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6330 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6331 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6332 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6333 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6334 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6335 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6336 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6337 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6338 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6339 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6340 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6341 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6342 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6343 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6344 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6345 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6346 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6347 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6348 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6349 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6350 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6351 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6352 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6353 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6354 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6355 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6356 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6357 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6358 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6359 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6360 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6361 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6362 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6363 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6364 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6365 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6366 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6367 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6368 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6369 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6370 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6371 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6372 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6373 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6374 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6375 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6376 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6377 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6378 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6379 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6380 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6381 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6382 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6383 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6384 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6385 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6386 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6387 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6388 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6389 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6390 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6391 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6392 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6393 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6394 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6395 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6396 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6397 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6398 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6399 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6400 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6401 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6402 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6403 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6404 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6405 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6406 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6407 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6408 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6409 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6410 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6411 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6412 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6413 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6414 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6415 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6416 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6417 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6418 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6419 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6420 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6421 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6422 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6423 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6424 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6425 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6426 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6427 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6428 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6429 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6430 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6431 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6432 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6433 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6434 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6435 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6436 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6437 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6438 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6439 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6440 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6441 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6442 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6443 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6444 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6445 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6446 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6447 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6448 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6449 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6450 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6451 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6452 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6453 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6454 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6455 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6456 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6457 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6458 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6459 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6460 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6461 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6462 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6463 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6464 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6465 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6466 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6467 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6468 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6469 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6470 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6471 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6472 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6473 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6474 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6475 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6476 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6477 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6478 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6479 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6480 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6481 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6482 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6483 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6484 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6485 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6486 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6487 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6488 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6489 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6490 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6491 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6492 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6493 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6494 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6495 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6496 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6497 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6498 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6499 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6500 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6501 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6502 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6503 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6504 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 6505 Chopin 4 NOCTURNES - Backhaus S. - Israelit
CS. 650

Prudence à Paris

Le développement à Saint-Pierre et Miquelon : une idée, pas de dossier

PARIS (PC) — Le directeur du bureau des départements et territoires d'outre-mer du gouvernement français, M. Pierre Brasseur, a déclaré hier à Paris qu'il n'avait pas reçu le moindre dossier sur le projet de création, aux îles St-Pierre et Miquelon, d'une zone de libre échange, d'un aéroport international, d'un casino, d'un club nautique, d'une colonie artistique et d'un parc industriel.

"Certaines personnes ont exprimé des idées, a-t-il dit, mais l'étude est à peine commencée. Je n'ai pas reçu le moindre dossier."

Au début de la semaine, on parlait dans les journaux d'un projet qui serait entrepris par la France et le Québec et réalisable au coût de \$400.000.000.

A Montréal, un homme d'affaires dont le nom avait été mentionné comme l'un des principaux intéressés dans le projet, M. Claude A. Akkoui, a apporté les précisions suivantes :

"Nous avons effectivement proposé au gouvernement local de Saint-Pierre et Miquelon un projet de développement comprenant l'établissement d'une zone de port franc, tel que décrit dans La Presse et à la télévision."

"Le gouverneur de Saint-Pierre, M. J.J. Buggia, nous a déclaré dans une lettre datée du 17 novembre qu'il soumettait notre projet à Paris et que personnellement, il favorisait cette initiative."

"De son côté, le sénateur Albert Pen, dans une lettre datée du 15 novembre, déclare qu'il approuve ce projet. Il nous demande toutefois d'obtenir l'accord de Paris et ce qui concerne les investissements."

"Pour ce qui est du projet physique et de ses installations, M. Pen accorde le feu vert des autorités locales."

"D'autre part, durant notre séjour à Saint-Pierre, nous avons reçu un accueil des plus chaleureux de la part des autorités locales."

"Ces mêmes autorités ont confirmé lors des négociations leur approbation du projet."

Il nous faudra maintenant négocier diverses ententes avec le gouvernement de Paris et nous espérons pouvoir le faire dans le même climat cordial qui a marqué nos discussions dans les îles.

"Nous aimerions enfin ajouter que ce développement est assuré du financement nécessaire et qu'il sera extrêmement profitable à Saint-Pierre et Miquelon de même qu'au Québec et au reste du Canada."

Au cours des dernières années, la France et les pays du

Marché commun ont effectué d'importants investissements à St-Pierre pour y créer un centre de transbordement et des installations à l'usage des navires de pêche.

Le gouvernement français a en outre entrepris à St-Pierre la construction d'une station de quarantaine pour le bétail importé de France vers le Canada de même que pour le bétail canadien exporté vers la France.

St-Pierre compte une vingtaine d'hôtels et de pensions ainsi que de nombreux centres d'accueil pour les quelque 10.000 touristes qui visitent l'île chaque année.

L'étoile rouge

Suite de la page 5

verture vers l'étranger, caractérisée par le rapprochement déjà signalé avec la Yougoslavie. Des relations diplomatiques ont été établies avec l'Autriche et la Suède, une délégation parlementaire envoyée en Turquie. Deux lecteurs français enseignent depuis la rentrée à l'université de Tirana. Quelques journalistes "bourgeois" ont pu récemment visiter le pays, dont on se demande, entre parenthèses, ce qu'il pouvait bien avoir à cacher. Les touristes commencent à venir, mais il semble qu'on hésite encore à leur ouvrir les portes toutes grandes, craignant peut-être qu'ils n'apportent avec leurs précieuses devises certains miasmes délétères.

Alors que dans tous les autres pays socialistes d'Europe on donne avec plus ou moins de franchise et de hâte dans le "révisionnisme", en voici donc un qui s'en tient à la plus stricte observance, dans un climat d'austérité, de simplicité, de rigueur qui ne peut manquer de frapper celui qui a eu trop souvent l'occasion de constater, des deux côtés du rideau de fer, l'importance de l'écart entre les principes et la pratique. Compte tenu précisément de ce qui se passe partout ailleurs, cette obstination tient de la gageure. A Tirana, on est persuadé du contraire. On ne doute pas que, toutes les contradictions appelant une solution, celles qui se développent en Union soviétique la pousseront un jour à revenir à la philosophie et à la morale auxquelles elle tourne le dos.

Les Albanais ne sont que deux millions, mais ils se sentent adossés à l'immense masse de la Chine, et à tous ceux qui, du Vietnam à l'Amérique latine, en passant par le Proche-Orient, voire par le quartier Latin, mettent en question par le fusil ou par la parole la domination de l'argent. Un intellectuel à qui nous disions que tôt ou tard ils risquaient de succomber eux aussi aux poisons et aux délices de la société de consommation nous a répondu que l'on ne pouvait se passer d'idéal. De la part d'un tenant du matérialisme historique, la réplique pouvait étonner; mais c'était un cri du cœur.

FIN

Israël et l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Par 51 voix contre onze et 50 abstentions la commission sociale de l'Assemblée générale a demandé hier à Israël "de cesser immédiatement" sa politique de répression contre la population civile des territoires occupés.

Cette résolution qui avait été soumise à la commission dans le cadre du débat sur "les violations des droits de l'homme" demande également à Israël de cesser ses mesures de "châtiment collectif" et notamment la destruction de maisons habitées par des Arabes et la déportation des territoires occupés.



BEAUX RAISINS GRAND COGNAC.

Bisquit

DU NOUVEAU!
Chaque contribution de \$2 peut vous valoir 2 prix!

\$200,000
\$200,000

en lingots d'argent
maintenant 154 prix

1er prix
\$100,000

nouveau
2e prix
\$20,000

3e prix
\$10,000

"As-tu envoyé ton \$2"

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMÉRO) _____ (RUE) _____ (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____

\$2 OU MULTIPLE DE \$2

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV.	JUIL.
FÉV.	AOÛT.
MARS.	SEPT.
AVRIL.	OCT.
MAI.	NOV.
JUIN.	DÉC.
NOMBRE DE MOIS	MONTANT TOTAL

011-30

ARCHIVISTE MÉDICALE LICENCIÉE DEMANDÉE

Salaire selon expérience.

S'adresser au:

Bureau du Personnel,
Hôpital Général du Christ-Roi
de Verdun
Tél.: 766-3551

HÔPITAL ST-JOSEPH RIMOUSKI

Recherche des personnes ayant les qualifications suivantes:

- Infirmières autorisées
- Infirmiers diplômés
- Gardes-malades-auxiliaires licenciées
- Infirmiers auxiliaires
- Techniciens(nes) en laboratoire.

Toute demande doit être faite par écrit au:

Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski, Qué.

ENTREVUES DE PROFESSEURS POUR PORT ALBERNI - COLOMBIE-BRITANNIQUE ON RECHERCHE

DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS PARLANT ANGLAIS POUR ENSEIGNER AU NIVEAU SECONDAIRE A PARTIR DE SEPTEMBRE 1970.

LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE DIPLÔMÉS D'UNIVERSITÉ ET POSSEDER DE L'EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT.

CONTACTEZ:

M. J.M. Evans, Principal d'école,
Samedi, le 29 novembre
10 a.m. à 7 p.m.
Tél. 861-2269

VÉRIFICATEUR INTERNE

Ce poste exige des aptitudes pour l'évaluation et l'examen de tous les aspects de l'exploitation de la compagnie.

Un diplôme universitaire ou une attestation d'association professionnelle en comptabilité est essentiel. Le candidat devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise. L'expérience est secondaire si l'intéressé possède l'initiative et la détermination voulues pour accomplir un travail constructif à l'aide de méthodes des plus modernes de vérification interne.

Ce poste peut conduire à un rôle de dirigeant au sein d'une entreprise importante à caractère international.

Écrire en joignant "curriculum vitae" et indiquer le salaire désiré. Toutes les demandes seront considérées avec très grande discrétion.

Écrire à: Case 1219
Le Devoir, Mtl.

La Commission Scolaire Régionale Le Royer

demande

PROFESSEURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Exigences: Brevet ou permis d'enseignement.

Traitement: Selon entente provinciale.

S'adresser par téléphone à:

M. Raymond Gagnier,
Coordonnateur de l'Éducation Physique.
Tél.: 645-7401 poste 21 ou 22

RESPONSABLE DU SERVICE QUÉBÉCOIS

Une association de Tourisme-Jeunesse cherche un responsable pour son Service Québécois. Le responsable devra concevoir, planifier, exécuter et évaluer les programmes touristiques destinés aux jeunes Québécois et étrangers visitant le Québec.

Le candidat doit avoir une solide connaissance du Québec et du milieu étudiant. Il doit avoir moins de 30 ans.

Faire parvenir le curriculum vitae d'ici le 27 novembre à:

Case Postale 324,
Place d'Armes,
Montréal 126, Qué.

CONTRÔLEUR

- L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurance recherche un comptable pouvant prendre la responsabilité des états financiers, des prévisions budgétaires ainsi que d'autres contrôles pertinents au poste concerné.

- Le candidat est un comptable agréé (C.A.) avec diplôme universitaire de préférence, qui a au moins trois ans d'expérience dans une entreprise manufacturière ou de service. Il désire mettre en valeur toutes ses connaissances au service d'un groupe progressif. Une certaine connaissance du traitement électronique des données serait un avantage.

- Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Discrétion assurée.

Case 1220,
Le Devoir, Montréal, Qué.

L'HÔPITAL DES LAURENTIDES

est à la recherche d'un

COORDONNATEUR

pour son service de réadaptation

Le Poste:

Dans une institution psychiatrique de 700 lits, coordonner toutes les activités du service de réadaptation. Ces activités sont d'ordre:

- physique (ludothérapie),
- affectif (thérapie d'expression),
- intellectuel (thérapie éducative),
- travail (atelier protégé).

Le candidat:

- Diplôme universitaire de préférence dans une science administrative avec un complément de formation ou d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: génie industriel, éducation physique, psychopédagogie, arts.
- Plusieurs années d'expérience dans un milieu comparable.

Le salaire:

Selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 2 décembre 1969 à:

Directeur Général,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Cte Labelle, P.Q.

Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

1- DIRECTEUR — Service du financement municipal — Traitement initial pouvant atteindre \$20.000 selon la compétence. Poste à Québec — Concours 69S-1405.

- Diriger, planifier et coordonner les activités relatives à l'analyse de la rentabilité financière des projets d'investissements municipaux et scolaires, orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation d'un système permanent d'analyse des conditions du marché et à l'utilisation de nouvelles méthodes ou sources de financement; assurer la mise en marché et le contrôle des émissions d'obligations municipales et scolaires; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

- Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économie, et quelques années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2- DIRECTEUR — Service de l'analyse budgétaire. Traitement initial pouvant atteindre \$17.500 selon la compétence. Poste à Québec — Concours 69S-1406.

- Diriger et coordonner les études et les recherches relatives aux sources de revenu municipal; conseiller les autorités et les organismes intéressés en matière de fiscalité et de gestion financière municipale et voir à l'application des lois, règlements et politiques du ministère en ces matières; participer à la mise en œuvre des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.

- Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économie, et quelques années d'expérience relative aux fonctions du poste. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction, et une compétence reconnue dans le domaine de l'organisation et des finances municipales pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

- ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 1er décembre 1969.

DIRECTEUR DES GREFFES — Traitement initial pouvant atteindre \$15.600 selon la compétence. Ministère de la Justice; postes à Montmagny, Rimouski, Valleyfield et Shawinigan.

- Diriger et coordonner les activités judiciaires, parajudiciaires et administratives des différents cours de justice, assurer les pouvoirs de protonotaire, de greffier, de shérif et de juge de paix.

- Être membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires et posséder quelques années d'expérience relative aux fonctions du poste.

- Concours 69SC3-2111. Échéance de l'inscription: 28 novembre 1969.

RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX — Traitement jusqu'à \$12.610 selon la compétence. Direction générale de l'administration, ministère du Revenu; poste à Québec.

- Analyser et coordonner les besoins en locaux du ministère, préparer les demandes selon les normes existantes et surveiller la réalisation de leur aménagement.

- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées ou administratives, et quelques années d'expérience relative aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

- Concours 69SU-2111. Échéance de l'inscription: 1er décembre 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial pouvant atteindre \$11.000 selon la compétence. Ministère de la Justice; poste à Rimouski.

- Assumer la responsabilité administrative et juridique du bureau d'enregistrement.

- Détenir un diplôme en droit d'université reconnue et posséder quelque expérience pertinente aux fonctions du poste.

- Concours 69SA-5439. Échéance de l'inscription: 1er décembre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4, 255, est, boulevard Crémazie, Montréal 354 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

informations

La politique des É.-U. en Amérique latine

M. Rockefeller préconise la reprise de l'aide à Haïti

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat des États-Unis a accueilli hier avec une surprenante bienveillance la thèse du gouverneur Rockefeller selon laquelle la poursuite par les États-Unis de leur aide militaire à l'Amérique latine sert les intérêts du progrès économique et de la démocratisation de ces pays.

M. Rockefeller a exposé ses points de vue devant la sous-commission latino-américaine présidée par le sénateur Frank Church, démocrate de l'Idaho et adversaire acharné de toute aide militaire. Ainsi qu'il l'avait fait dans son rapport au président Nixon, le gouverneur de New York a affirmé que les dirigeants militaires de l'Amérique latine d'aujourd'hui proviennent en grande partie des classes pauvres et sont par conséquent conscients des problèmes sociaux de leurs nations et moins enclins que leurs prédécesseurs à prendre le pouvoir par ambition politique. Il a également réitéré son opinion que si Washington se refusait à leur fournir des armes, les pays latino-américains se les procureraient ailleurs, et "les États-Unis se trouveraient alors dans la situation extrêmement dangereuse d'avoir à faire face à un continent castriste équipé par le monde communiste".

Les "clichés" de l'Alliance pour le progrès n'ont pas empêché le renversement de 17 gouvernements démocratiques par des coups d'État militaires en neuf ans, a souligné M. Rockefeller.

L'auteur du rapport sur "la qualité de la vie en Améri-

que latine" a par ailleurs préconisé carrément la reprise des programmes d'aide à Haïti, suspendus en 1963.

"Notre politique à l'égard d'Haïti a été un échec retentissant. Ce n'est qu'en collaborant avec les pays de cet hémisphère que nous pourrions les guider vers le rétablissement d'institutions démocratiques", a-t-il dit.

"Est-il possible de persuader Papa Doc (le président Duvalier) d'emprunter une telle voie?" a alors demandé le sénateur Church. A quoi M. Rockefeller a répondu par un "oui" emphatique.

Le gouverneur Rockefeller s'est également inscrit en faux contre l'opinion exprimée par ses interlocuteurs, et notamment par les sénateurs Church et Charles Percy, républicain de l'Illinois, que les États-Unis doivent convaincre l'Amérique latine de résoudre le problème angoissant de l'explosion démographique.

"Toute pression de notre part heurterait les susceptibilités latino-américaines", a-t-il affirmé, ajoutant que Washington devait se limiter dans ce domaine à coopérer si on le lui demandait.

Le gouverneur de New York a recommandé cette même "discretion" en ce qui concerne l'appui des États-Unis aux mouvements d'intégration économique régionale.

"L'enthousiasme dont le président Johnson a fait état à l'égard de la création de marchés régionaux a éveillé les pires soupçons en Amérique latine," a-t-il déclaré.

Les entretiens Nixon-Sato

Vers un accord sur les textiles

WASHINGTON (AFP) — Les intérêts économiques ont pris le pas sur les préoccupations stratégiques lors du deuxième entretien que le président Richard Nixon a eu hier avec le premier ministre japonais M. Eisaku Sato.

Alors que leur première conversation, la veille avait été consacrée aux conditions du retour des îles Ryū Kyū à l'administration japonaise d'ici 1972, celle de jeudi a été dominée par les relations

commerciales entre les deux pays et tout particulièrement le problème du commerce des produits textiles.

On a soin d'affirmer officiellement des deux côtés qu'il n'est pas question d'un marchandage aux termes duquel le Japon retrouverait sa souveraineté sur Okinawa à condition qu'il limite ses exportations de textiles artificiels aux États-Unis. Et pourtant c'est bien à cela que ressemble la négociation à laquelle sont at-

telés les deux chefs de gouvernement.

Pour M. Nixon le ralentissement des importations de textiles artificiels japonais est d'une importance politique presque aussi grande que le retour d'Okinawa l'est pour M. Sato. Dans sa campagne électorale l'année dernière il avait promis aux producteurs de textiles des États du sud-est de les protéger contre ce que le secrétaire au commerce, M. Maurice Stans, appelle "le raz de marée" des importations.

Depuis lors M. Stans s'est vainement efforcé d'arracher aux Japonais, principaux fournisseurs des États-Unis en textiles artificiels, un accord de réduction volontaire de leurs exportations. Les Japonais ont jusqu'ici refusé en soulignant que même si elles augmentent, leurs exportations de textiles artificiels ne présentent encore que 2 pour cent de la consommation américaine et n'ont pas porté atteinte à la prospérité des industries textiles du sud.

aux 4 coins du monde

Le calme est revenu à Milan

MILAN (AFP) — Le calme est revenu hier soir à Milan où quelque 7.000 étudiants, qui avaient manifesté devant la prison de "San Vittore" où 19 de leurs camarades ont été incarcérés à la suite des incidents de mercredi, se sont dispersés sans incident. Dirigés par des étudiants d'extrême gauche, les manifestants, chantant "l'Internationale" et "Drapeau rouge" demandaient la libéralisation immédiate et sans condition de leurs camarades. Ils étaient escortés par quelque 80 carabinieri, qui se sont bornés à leur faciliter le passage aux carrefours.

Etat de siège au Chili

SANTIAGO du Chili (AFP) — Pour la troisième fois depuis son arrivée au pouvoir de 1964, le président Eduardo Frei a décrété mercredi soir l'état d'urgence à la suite de rumeurs de coup d'État émanant, selon les autorités, de milieux étrangers aux forces armées. Cette mesure vise la province de Santiago où une tentative a été faite pour utiliser l'armée dans la lutte politique. Pour le Chili, traditionnellement à l'abri de telles aventures et fier de l'être, l'événement est d'importance.

Attentats en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Une quinzaine d'attentats ont été commis dans les premiè-

res heures de la matinée hier à Buenos Aires et aux environs, principalement contre des entreprises nord-améri-

caines, annonce-t-on de source officielle. Des engins explosifs qui n'ont pas fait de victime mais ont causé d'importants

dégâts matériels, ont été déposés ou lancés contre des banques et des compagnies d'aviation.

internationales

Accord de principe en vue d'un rapprochement sino-yougoslave

BELGRADE (AFP) — La Yougoslavie et la Chine sont arrivées à un "accord de principe" pour le rétablissement au niveau des ambassadeurs de leurs relations diplomatiques, a révélé hier le porte-parole du ministère yougoslave des affaires étrangères.

Ces relations étaient réduites au niveau des chargés d'affaires depuis 1958. La décision annoncée hier semble avoir été inspirée à la Yougoslavie par la perspective d'une scène internationale dominée par trois super-grands (États-Unis, URSS, Chine). Dans les milieux politiques de Belgrade, on considère que la Chine populaire est déjà membre du club des super-grands même si, en ce qui concerne les fusées nucléaires, elle accuse quelques années de retard. Il est donc essentiel pour la Yougoslavie, pays non aligné qui refuse toute division du monde en sphères d'influence, d'entretenir avec ce nouveau super-grand des relations aussi normales que possible.

En outre, les observateurs yougoslaves, qui suivent toujours de très près la situation en Chine ont relevé, ainsi qu'il a été fait ailleurs, que depuis la fin de l'été Pékin semble vouloir sortir du long isolement de la révolution culturelle.

L'amélioration progressive des rapports Pékin-Belgrade a été marquée récemment par l'arrivée dans le port

yougoslave de Rijeka, à la fin du mois dernier — et pour la première fois depuis des années — d'un cargo battant pavillon chinois. Depuis la fin octobre également, l'agence "Chine nouvelle" a de nouveau

un correspondant à Belgrade. On croit savoir d'autre part que le rétablissement d'ambassadeurs dans les deux capitales a été quelque peu ajourné par la publication, à la mi-octobre à Pékin, d'un

appel au renversement de la "dictature révisionniste bourgeoise" du maréchal Tito. Cet appel était censé émaner d'un parti "marxiste-léniniste" yougoslave opérant dans la clandestinité.

Nouveaux détails sur les massacres de civils

(D'après AFP — Reuter) — Avant la nouvelle de la démission de MM. Cabot Lodge et Walsh, c'est la question des crimes de guerre et des prisonniers qui avait accaparé l'attention aux entretiens de Paris. Le chef de la délégation du GRP, Mme Nguyen Thi Binh, y a consacré la majeure partie de son discours, dénonçant non seulement le massacre de Son My, de mars 1968 qui a ému ces jours derniers l'opinion mondiale, mais surtout la guerre chimique menée par les Américains au Sud-Vietnam, qui, selon le GRP, a intoxiqué 285.000 personnes dans les seuls dix mois qui se sont écoulés depuis l'arrivée au pouvoir du président Nixon.

des prisonniers politiques. Par ailleurs, à Fort Dix, New Jersey, un sergent américain a déclaré mercredi soir avoir vu personnellement des troupes américaines abattre systématiquement 100 civils vietnamiens à Son

My en exécution d'ordres qu'elles avaient reçus. Selon des rapports qui ont ensuite circulé dans sa compagnie, a précisé le sergent Michael Bernhardt, le décompte des cadavres s'était élevé à 300 civils tués.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS

ENGLISH LANGUAGE CENTER
WALLINGFORD, VERMONT, U.S.A.

Pour les jeunes
13 ans - 17 ans

Etudes pour apprendre à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp d'été. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes
17 ans et plus

Programme d'anglais pour étrangers - quatre sections - élémentaire, intermédiaire, avancée, et sup-avancée. Les cours: 19 janvier, 1er avril, 22 juin, 2 septembre. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION D'ÉTÉ - 22 juin - 14 août 1970
26 octobre

INTÉRESSÉS ÉCRIRE AU :

PRÉSIDENT,
English Language Center for Foreign Students,

COLLEGE OF ST. JOSEPH THE PROVIDER,
P.O. Box 8, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.



vous offre l'Espagne et ses Iles Baléares et Canaries ...à tarif réduit!

Dès maintenant, vous pouvez bénéficier des nouveaux tarifs individuels d'Iberia, aller-retour à partir de Montréal, pour un séjour de 22 jours et plus.

Madrid, Séville, Malaga	\$270.00
Barcelone	\$286.00
Palma de Majorque	\$297.00
Las Palmas/Ténériffe	\$308.00



IBERIA LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

POUR DE MAGNIFIQUES VACANCES AUX PAYS DU SOLEIL

LE PASSEPORT PARFAIT
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

VOYAGES

TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110
861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777



QUELLE EN EST LA RAISON?

MANOIR ST-DAVID est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.



Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec.

arts et spectacles

Horaires

Le siècle marque une émission en couleur

VENDREDI

CBFT 3

9.18	Aujourd'hui à CBFT
9.35	Les Orléans
9.50	Grandes chasses et pêches
10.00	Le roman de la science
10.30	En mouvement
10.45	Monsieur Surprise présente
11.00	La source verte
11.15	Cinéma
11.30	La loi de l'homme (Italien en 1968)
1.00	Cinéma
1.15	L'homme de la Plaine (E.U. 1955)
1.30	Où va-t-on
1.45	Femmes d'aujourd'hui
1.55	Bobino
2.10	La Ribouldingue
2.25	Yogi l'ours
2.40	Tout de terre
2.55	Les 2 D
3.10	Téléjournal
3.25	Nouvelles du sport
3.40	45 24 heures
3.55	Format 30
4.10	La source volante
4.25	Donald Lattreux "chaud"
4.40	Les règles du jeu
4.55	Format 30
5.10	Le Point
5.25	Nouvelles du sport
5.40	Cinéma
5.55	Les Deux Sauvages (Italo-allemand 1964)
6.10	Téléjournal
6.25	Cinéma
6.40	Les Portes de la nuit (Français 1946)

CFTM 10

7.15	Mix et musique
7.30	Les P'tits bonhommes
7.45	C'est parti
7.55	36-24-36
8.10	Madame est servie
8.25	Bonheur du jour
8.40	Leçon de beauté
8.55	140 Santé dans votre assiette
9.10	Réponse à tout
9.25	Eternel amour
9.40	Je suis un sentimental (4)
9.55	Les P'tits bonhommes
10.10	Première édition
10.25	Cinéma
10.40	Commando de Destruction (E.U.)

SAMEDI

CBFT 3

9.35	Aujourd'hui à CBFT
9.50	Cours universitaires "Histoire du Canada"
10.15	Cours universitaires "Littérature canadienne-française"
10.30	Robert Bellin
10.45	Le défilé de la Pierre Noire
11.00	Si jeunesse pouvait
11.15	Les Quatre Saisons
11.30	Tennis
11.45	Lasser
12.00	Plein feu, l'Aventure
12.15	Cinéma
12.30	Le songe de Butterfly
12.45	La jette
13.00	D'erville
13.15	L'heure des Quilès
13.30	Téléjournal
13.45	Atome et galaxies
14.00	Cher Oncle Bill
14.15	Jimmy
14.30	Hockey Oakland à Montréal
14.45	Les cochons-tard
15.00	La Politique Fédérale
15.15	Parti Progressiste Conservateur
15.30	Téléjournal
15.45	Nouvelles du sport
16.00	Cinéma
16.15	L'Éclipse (Franco-Italien 1962)
16.30	Un verre de whisky (Franco-espagnol 1960)

CFTM 10

7.15	Mix et musique
7.30	Cinéma
7.45	Le retour du fils du Shrek
7.55	Les p'tits bonhommes
8.10	Capitaine Bonhomme
8.25	Mes amis les animaux
8.40	Jeunesse en forme
8.55	Bon week-end
9.10	Cinéma
9.25	Les nagards rencontrent la momie (E.U.)
9.40	Sur le matelas
9.55	La rampe sportive
10.10	C'est arrivé cette semaine
10.25	Les jeunes naufrages
10.40	Terre des jeunes
10.55	Jeunesse d'aujourd'hui
11.10	Les grands spectacles
11.25	La Française et l'Amour (Français)
11.40	Le 10 vous informe
11.55	En pantoufles

DIMANCHE

CBFT 3

9.35	Aujourd'hui à CBFT
9.50	Cours universitaires "Médecine d'aujourd'hui"
10.15	Cours universitaires "Prospectives"
10.30	Le jour du Seigneur
10.45	Le francophonisme
11.00	D'hier à demain "La conquête de la mer, L'ouïe de cristal"
11.15	Les travaux et les jours
11.30	Langue Vivante
11.45	Football américain
12.00	Exhibition du Sport
12.15	50 50
12.30	Au pays des géants
12.45	Téléjournal
13.00	Quelle famille!
13.15	Zoom
13.30	Beaux Dimanches
13.45	Soirée Jules Renard (reprise: Le Plaisir de rompre - Le Pain de ménage - Pail de carotte)
14.00	Prisme
14.15	Téléjournal
14.30	11.15 Sport-Dimanche
14.45	Cinéma
15.00	Année 1918: les illusions d'une victoire

CFTM 10

9.45	Mix et Musique
10.00	La plus belle musique au monde
10.15	Regards sur le monde
10.30	Le temps s'écoule
10.45	Bon dimanche
11.00	Cinéma
11.15	Les yeux du terrain (Britannique)
11.30	Parti Québécois
11.45	Télé-Quilès
12.00	Conquête de l'espace
12.15	L'éducation à votre service
12.30	Le Saint
12.45	Musé-hall des jeunes
13.00	Le Rideau s'ouvre
13.15	Québec sait chanter
13.30	L'homme à la valise

Blue Bonnets

TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00

à l'affiche CE SOIR

21 JOURS DE CINÉMA FRANÇAIS

21 FILMS 21 JOURS

ce soir 21 nov. (7.00 et 9.30)

LA RELIGIEUSE

de Jacques Rivette (en couleurs)

7.00 et 9.30 (\$1.25)

Samedi 22 novembre

TU NE TUERAS POINT

de Claude Autant-Lara

1.30 - 3.30 - 5.30 (9.50)

7.30 et 9.30 (\$1.50)

LA PRISONNIÈRE

d'Henri-Georges Clouzot (couleurs)

1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (\$1.50)

Lundi: MASCLIN FÉMININ

mardi: LE DIMANCHE DE LA VIE

PAS DE RÉSERVATIONS

PAS DE VENTE À L'AVANCE

CINÉMA DE RÉPERTOIRE

verdi

5380 St-Laurent (277-4145)

"Rencontres" / Une semaine avec Pierre Schaeffer (3)

L'homme est-il déjà mort?

par Jacques Thériault

Organisée par la Faculté de musique de l'Université de Montréal, la Semaine Pierre Schaeffer doit prendre fin demain (à 17h.) sur une journée qu'on a choisi d'appeler "aléatoire(s) que", en raison de son caractère imprévisible. Elle débutera à 10h. avec la projection de "L'invité du dimanche", une émission de l'ORTF d'une durée de plus de deux heures qui se veut un portrait de cet homme mystérieux qu'est Schaeffer. Ce dernier présentait mercredi soir, au Centre communautaire de l'université la dernière partie de son exposé sur "la recherche fondamentale dans la communication audiovisuelle".

Manifestement très fatigué, Pierre Schaeffer a conclu — à la manière d'Aristote! — qu'il fallait rétablir l'équilibre dans le monde, c'est-à-dire, frénar la course éperdue du monde occidental et accélérer l'évolution de l'Orient. "Ces deux modes auraient avantage à échanger leurs valeurs", dit-il.

Il avait attaqué cette dernière conférence, placée sous le titre "De l'expérience musicale à l'expérience humaine", en prônant de nouveau un retour à l'homme par une meilleure compréhension de la science.

— On ne dit plus seulement que Dieu est mort, mais plusieurs humanistes contempo-

ains affirment que l'homme est mort aussi, dit Schaeffer. Regardez dans quel état se trouvent l'art, la science, les sciences humaines et les religions. La science, en particulier, avec une énorme naïveté, travaille sur le monde et sur l'homme sans même s'apercevoir que l'homme existe.

Il illustre son énoncé à l'aide de documents cinématographiques qui montraient l'absurdité d'un art, d'une inspiration uniquement fondée sur l'utilisation de la machine: un robot dont la tête se tourne en votre direction lorsque vous parlez, un ordinateur programmé pour dessiner UNE tête de clown, deux musiciens qui confient des données à une machine et qui déchiffrent ensuite la partition au piano, etc. etc. On a eu droit également à la performance d'un supposé "peintre" qui fait brûler des pianos sur scène, question de donner plus de mouvement et de chaleur à ses tableaux sans doute! "C'est évidemment triste et assez pauvre, lança le conférencier. C'est une sottise que de rigoler avec les machines. Ce n'est pas en regardant un spectacle électronique qu'on acquiert une connaissance. Voilà pourquoi la jeunesse quitte

les rangs, sentant venir le cataclysme. L'art a renoncé à sa fonction de contemplation et de commentaire pour se laisser emporter, remorquer par la machine (...). Vous pouvez me voir comme un Don Quichotte, mais je ne crois pas que ce soit se battre contre des moulins à vent que de refuser les scientifiques qui ont envahi l'art — lequel art tourne le dos à ce qui me paraît être sa direction: l'homme".

Pierre Schaeffer choisit ensuite de démontrer comment on pourrait revenir à l'humain, toujours à l'aide de projections.

— Il ne faut rien isoler, enchaîna-t-il, mais toujours relier le peu qu'on sait à l'immensité de ce qu'on ne sait pas (le film projeté présente deux conceptions cinématographiques différentes illustrant une même musique). On peut faire n'importe quoi sur n'importe quoi, poursuit le père de la musique concrète; les effets sont variables en art et on peut faire d'intéressantes relations entre la cause et l'effet. Ne nous posons pas de questions scientifiques, mais il est certain que l'image et le son se complètent, que l'image complète le sonore,

l'illustre. Voilà ce que les discours sonores et visuels ont à se dire dans une relation de signes.

C'est ce dualisme que Pierre Schaeffer tient à faire ressortir et il poursuit en ces termes.

— Le monde oriental ne bouge pas assez; l'autre bouge trop. Nous avons réussi à envoyer des hommes sur la lune et les Hindous ont réussi à envoyer quelques personnes dans le Nirvana. Et je ne blague pas (...). Il faut assumer ces deux tendances pour tenter de retrouver l'homme. A travers des expériences qu'il m'a été donné de faire, nous décelons une vraie méthode pour y arriver, et nous voyons que cette méthode est à base de relations, crée des courants spirituels entre les hommes. Par le secours de quelle machine l'homme pourrait-il se hausser? On ne peut grandir vraiment qu'au niveau de la conscience (...). Le culte de la relation n'est cependant pas dans l'air du temps; on doit se spécialiser et choisir constamment entre ceci ou cela. En définitive, il ne s'agit pas d'opposer l'art et la science, mais de les réunir pour une meilleure humanité.

Horaire des théâtres

COMÉDIE CANADIENNE - Relâche

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Du 17 nov. au 24 novembre: lundi, mardi, mercredi, jeudi, à 20h30; vendredi, samedi à 20h30; dimanche, relâche.

LE PATRIOTE - Jean-Guy Moreau - 21h. et 22h.

LE PATRIOTE À CLEMENCE - "Made in Québec"

RIEUX VERT - "Le coup de l'étrier" et "Avant de l'en aller" de Marcel Dubé: Du mardi au samedi à 20h30; dimanche, 19h30.

THÉÂTRE DE QUATROS - "George et Margaret"

20h30. Au Centre du Théâtre d'aujourd'hui. "Rosenkrantz et Guildenstern sont morts" 20h30; relâche lundi; dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: OSM sous la direction de Métha Soliste: J. Du Pré.

THÉÂTRE MAISONNEUVE - Relâche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL - Le TNM présente "C'est la dame à se jeter" - 20h30; dimanche à 19h30; relâche le lundi.

Des expositions pré-Noël pour un meilleur choix de cadeaux

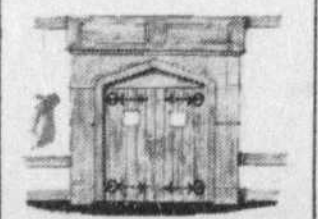
Des expositions ont lieu présentement dans plusieurs boutiques pour vous aider à choisir vos cadeaux de Noël. C'est ainsi qu'à la Galerie Tournesol, rue de la Montagne, vous trouverez des œuvres de Maurice Achard, Bernard Chaudron, de Passillé-Sylvester, Léo Gervais, Thérèse Guité, Januszewicz, Véronique Arsenault, Michèle Tremblay, etc.

A la Place Ville-Marie, deux femmes-peintres montréalaises participent à la première exposition UNICEF. Mmes Rita Briansky et Eva Prager, figurent au catalogue de la première exposition d'art, pour reproduction comme cartes de vœux ou dans l'agenda. On peut voir cette exposition dans le foyer Air Canada et la Galerie de boutiques de Place Ville-Marie. L'exposition a été organisée avec le concours de Trizec Corporation et du conseil des marchands de PVM. Plusieurs autres peintres canadiens exposent également au même endroit.

Gide-In

Rappelons que la "Journée André Gide" se tient aujourd'hui, entre 10h. et 12h., au Pavillon de droit et sciences sociales de l'Université de Montréal. On pourra visiter une exposition réunissant des documents gidiens, assister à des conférences, à des débats publics et à des projections de films. L'entrée est gratuite.

Rendez-vous au Pub.



Ces portes s'ouvrent sur le lieu de rendez-vous le plus populaire à Montréal - le

Piccadilly Pub

Populaire par son buffet chaud et froid de déjeuner, par ses hors-d'œuvre gratuits à l'heure du cocktail.

Populaire aussi par son atmosphère de cordialité et d'intimité; populaire par son grand confort luxueux.

Le nouveau Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mt-Royal.

PHôtel Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT

Le chanteur Michel Louvain

Du 10 au 22 novembre

Nick Martin et son orchestre

Danse continue

Réservations: 861-3511

Pas de minimum

Pas de frais de couvert

(du lundi au vendredi)

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

Montréal 129

Un étincelant festival de musique, de chansons et de danses russes.

L'ORCHESTRE de Balalaikas

OSIPOV

70 musiciens

avec des solistes de l'Opéra Bolchoï, de l'Opéra de Leningrad et des danseurs russes.

27, 28, 29, 30 nov.

Matinée: dim. 30 nov.

Soirs: \$2.50-\$3.00-\$4.00-\$5.00-\$6.00

Matinée: \$2.00-\$3.00-\$4.00-\$5.00-\$6.00

BILLETTS EN VENTE: Place des Arts, CCA 1822, St-Hubert

(sous-sol): Ecole Conduite Métro

Station Métro Longueuil: Centre

Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie: Hoffman's Antiques 1472

Peel: Ed. Archambault 500 e. St-Catherine: Caisse Pop. Maisonneuve 4200 Adam: Atlantic-Pacific Travel 6950 Queen Mary: Bonder's 1188 e. Bernard: Universal Store 4617 Ch. Sources

D-des-O: Charlebois 2115 e. Jean-Talon: Imp. CM 8223 St-Laurent: 5975 Monk: Galpeau 1480 e. Fleury: Phor. Nucleo

Centre d'Achat Leval: Pincourt: Le-Perré: Aubois: Coupon St-Basile: Sheraton-Fountain: Bonheur 5500 e. Sherbrooke

COMMANDES POSTALES à CCA seulement: 1822 e. St-Hubert: avec

chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

CHARGE

LOCATION PAR

TÉLÉPHONE:

932-2171

12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

TEL. 878-1451

accès direct

VENDOME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

station Victoria

FESTIVAL de FILMS POUR TOUTE la FAMILLE

(EN FRANÇAIS)

Walt Disney's **Lady et le Traqué**

LA BELLE ET LE CLOCHARD

TECHNICOLOR

SAMEDI: 1h. 30 - 3h. 45 - 6h.

DIMANCHE: 1h. 30 - 3h. 45 - 6h.

CINE-WEEK-END

AUDITORIUM HOTEL DIEU
3800, ST-URBAIN (TEL.: 274-7534)

IL S'APPELLE PASCAL... IL A 10 ANS... IL VA MOURIR...

un film triste ou les miracles n'existent pas

L'arbre de Noël

estomacolor

HORAIRE: 10.00 - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.45 - 9.05 p.m.

CINÉMA LE PARISIEN

Tél. 661-2697 480, Ouest St. CATHERINE

elysée

35 MILTON / 842-6053

SALLE RENAISSANCE

14 ANS

"l'amour exploré avec un lyrisme doux et amer..."

un film de Jacques DEMY

En couleurs

MODEL SHOP

V.S. anglaise

Un réalisateur (Jean-Pierre Lefebvre) Deux films

La Chambre Blanche

Horaire: Sam. 7h.30 et 10h.

En couleurs

Mon amie Pierrette

Horaire: Sam. 8h.15

La ménagerie musicale

A la discothèque de Location Record Centre - lorsque vous êtes las des oreilles, vous pouvez toujours vous intéresser aux cygnes.

Il y a des éléphants (Wagner), des aigles (Mozart), des lions (Beethoven), des tigres (Barbara Streisand), des rossignols (Ravi Shankar), des arcanes (Blood Sweat and Tears), des grebes (Ornette Coleman), des acrobates (Monique Leyrac), des oiseaux Myra (Bob Dylan), des ours Koolha (Little Richard et Leonard Cohen), et bien entendu, des cygnes (Bach et Debussy).

Si vous désirez devenir un grand Chasseur Blanc - l'admission est de seulement \$5.00 - pour être membre durant un an. (\$3.00 pour étudiants) - 50% par semaine pour la location de chaque stéréo. Plus de 10,000 disques au choix; y compris un choix des meilleurs stéréos disponibles.

Heures de repas: Du lun. au sam. 8.30 à 6.30 - Jeu. et ven. jusqu'à 9.00

LE CENTRE DU DISQUE

2020 Crescent (coin Maisonneuve) 845-3541

Plus de 11,000 membres abonnés - maintenant dans notre 11e année

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE

2e MOIS - LISEZ LE LIVRE TOUS

YVES MONTAND / IRENE PAPAS / J.L. TRINTIGNANT / JACQUES PERRIN

2 fois nommé au FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY (à l'unanimité)

PRIX DE L'INTERPRÉTATION MASCULINE

J.L. TRINTIGNANT

BILLETTS EN VENTE: Place des Arts, CCA 1822, St-Hubert (sous-sol): Ecole Conduite Métro, Station Métro Longueuil: Centre Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie: Hoffman's Antiques 1472 Peel: Ed. Archambault 500 e. St-Catherine: Caisse Pop. Maisonneuve 4200 Adam: Atlantic-Pacific Travel 6950 Queen Mary: Bonder's 1188 e. Bernard: Universal Store 4617 Ch. Sources D-des-O: Charlebois 2115 e. Jean-Talon: Imp. CM 8223 St-Laurent: 5975 Monk: Galpeau 1480 e. Fleury: Phor. Nucleo Centre d'Achat Leval: Pincourt: Le-Perré: Aubois: Coupon St-Basile: Sheraton-Fountain: Bonheur 5500 e. Sherbrooke

COMMANDES POSTALES à CCA seulement: 1822 e. St-Hubert: avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

CHARGE

LOCATION PAR

TÉLÉPHONE: 932-2171

12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

TEL. 878-1451

accès direct

VENDOME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

station Victoria

14 ANS

un AMOUR tout en nuances cynique avec charme, insolent avec désinvolture. Du meilleur SAGAN.

catherine Deneuve

et MICHEL PICCOLI

un film d'Alain CAVALIER

la Chamade

EN COULEURS

Sam. et Dim. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

Sur semaine: 1.30 8.30

D'après le roman de Françoise SAGAN

Salle Mc-Laurin

un film drôlement érotique et... érotiquement drôle!

ANNIE GIRARDOT 68 Sem.

Erotissime

en couleurs

Sam. et Dim. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

Sur semaine: 1.30 8.30

LE DAUPHIN

REAGISSANT avec d'HERVILLE - 721-6660

le destin BOULEVERSAIENT d'un homme qui conserva sa foi et son courage devant les tourments de l'humanité!

SAMEDI

Anthony Quinn

DANS LE RÔLE LE PLUS EXTRAORDINAIRE DE SA CARRIÈRE

les SOULIERS de ST-PIERRE

David Janssen - Vittorio De Sica Barbara Jefford - Laurence Olivier

A prix réguliers

Ste-Catherine et Papineau

CHAMPLAIN

524-1685

LES JEUNES MOINS DE 12 ANS

75¢

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

TA FEMME, CETTE INCONNUE

18 ANS Adultes

EN COULEURS

3ème partie

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6195

condition

féminine

Chronique du consommateur

Selon le Larousse, une "prime est un objet que l'on offre en cadeau à un client pour l'engager à acheter".

Vous êtes-vous déjà demandé à combien vous revenait ce cadeau? L'Association coopérative féminine du Québec a fait ce calcul pour vous.

Mais auparavant signalons que Breeze de Lever Brothers Ltée et Duz, de Procter & Gamble sont les deux seuls marques de détergent à offrir des primes à l'intérieur des boîtes. On ne vous laisse pas le choix d'acheter ces marques avec ou sans prime: toutes les boîtes de Breeze et de Duz contiennent une prime quelconque.

Le Breeze, très prudent, indique tout simplement qu'il y a, selon le format, une débarbouillette, un essuie-mains ou une serviette de bain ou un linge à vaisselle à l'intérieur.

Duz indique clairement sur le devant de la boîte que la serviette de ratine qui se trouve à l'intérieur est une prime.

A la demande de l'ACFQ, l'Institut de protection et d'information du consommateur a pris d'autres marques de détergent et a calculé à combien elles reviennent pour la même quantité que le Duz et le Breeze. La différence de prix représente ce que vous payez pour la prime offerte par Breeze et Duz. En d'autres mots, la prime (que ce soit une débarbouillette, un essuie-mains ou une serviette de bain) est un "cadeau" que "vous payez".

A noter: ne vous fiez pas à la grosseur des boîtes pour comparer les prix: les boîtes de format géant de Breeze et de Duz ne contiennent respectivement que 1 lb 14 1/2 onces et 1 lb 14 onces de détergent. Cependant, elles sont de la même grosseur que celles des autres marques qui en contiennent de 2 lbs 10 onces à 2 lbs 12 onces.

Les mandarines sont là

Les cultivateurs et exportateurs de mandarines japonaises préparent fébrilement l'expédition de 3,6 millions de caisses de ces fruits dont les arrivages au Canada s'échelonnent entre la mi-novembre et le début de décembre. Depuis quelques jours déjà, on les trouve aux étalages des marchés d'alimentation, mais à des prix encore élevés variant entre 49 et 69 la douzaine.

Le Canada a commandé près de 160 millions de ces mandarines qui font désormais partie du menu de Noël et des fêtes. Les fruits arrivent enveloppés séparément et si on alignait les mandarines l'une à côté de l'autre, ce long serpent couvrirait

la distance entre Victoria en Colombie-Britannique et Saint Jean de Terre-Neuve.

Du Japon encore

Une compagnie japonaise spécialisée vient de mettre au point un sac à linge en plastique, spécialement destiné au ramassage du linge à lessiver et qui a la particularité de fondre à l'eau chaude, entre 20 et 62 degrés centigrades. Ce genre de sac se

jours peur de n'être pas prêts à temps. Alors prévoyez dès maintenant vos réceptions des fêtes.

Voici une recette de petits sablés aux amandes qui peuvent se conserver plusieurs semaines dans une boîte de métal. C'est une suggestion des économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada.

Petits sablés aux amandes

- 1 tasse de beurre
- 1/2 tasse de sucre



met directement dans les machines à laver, sans qu'il y ait besoin en conséquence de manipuler le linge sale ou souillé.

A signaler

La parution du dernier numéro de la revue "Le consommateur" publiée par l'Association des consommateurs du Canada. Entre autres articles, on y trouve le guide annuel d'achat pour les jouets en anglais seulement. A cause de difficultés inattendues, précise une note de la rédaction, cela a été impossible. Mais on peut cependant s'en procurer une copie individuelle, à titre gratuit, en s'adressant à L'Association des consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4, Ontario. Indiquez sur l'enveloppe "Jouets".

La recette de la semaine

Etiez-vous une de ces personnes anxieuses qui ont tou-

- 1 jaune d'oeuf
- 1 c. à table de zeste de citron râpé
- 1/2 tasse d'amandes hachées fin
- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de cannelle

Ramollir le beurre; y ajouter graduellement sucre puis jaune d'oeuf, zeste et amandes. Incorporer le reste des ingrédients secs tamisés. Renverser sur une planche farinée et pétrir, 2 à 3 minutes. Diviser la pâte en deux et réfrigérer environ 30 minutes. Abaisser à 1/8 de pouce d'épaisseur sur une planche farinée, couper à l'emporte pièce, déposer sur une plaque à biscuits beurrée et dorer à 350 F, 10 à 12 minutes. 4 douzaines de sablés. Si désiré avant la cuisson, garnir de sucre coloré ou de petits bonbons ou après la cuisson, décorer d'une glace et de fruits confits. Pour la glace, il s'agit de mélanger 2 tasses de sucre à glacer à une quantité suffisante de lait afin d'obtenir une glace facile à étendre; aromatiser ensuite d'essence de vanille, d'amande ou de jus de citron puis colorer d'une ou deux gouttes de colorant. Quantité: 3/4 tasse.

Renée R.



"Le fric et vous". Sous ce titre se cache non pas un traité de science économique, mais une petite brochure où de façon vivante est tracée, à grands traits, l'image réelle du monde économique qui est le nôtre.

Ce petit volume de cent trente pages environ et dont le lancement avait lieu hier soir, est destinée aux jeunes des écoles secondaires et des CEGEP. Il s'agit d'une initiation amusante et facile aux sciences économiques.

"Bien souvent, les critiques que l'on entend contre notre système économique ne font que démontrer combien ceux qui les proferent sont peu ou mal renseignés sur les structures de l'économie de notre pays. Il n'y a pas de mal à critiquer un état de chose, à le remettre en question et même à vouloir le changer dans le but de l'améliorer. Bien au contraire. En fait, il n'y a pas beaucoup de progrès sans changements. Encore faut-il commencer par bien connaître la situation, telle qu'elle est, et la comprendre".

C'est dans cet esprit que l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie a jugé utile de commanditer au nom des compagnies d'assurance-vie du Canada une série d'articles réunis en volume et permettant aux jeunes de sa familiariser sans trop de douleur avec les questions économiques.

"Le fric et vous" est une adaptation française de l'économiste montréalais de grande réputation, Henry Mhum. La version originale de Charles Graham a été publiée dans la revue Canadian High News, sous le titre de Man and His Money.

En plus d'être écrit dans une langue claire, vivante, chaque article est illustré de façon amusante par le caricaturiste Jean-Pierre Girard. A la fin de chaque chapitre, l'auteur propose des lectures et un sujet de discussion. Dans l'aide-mémoire qui chapeaute le tout, on trouve les réponses aux questions posées dans les rubriques "sujets de discussion", ainsi qu'une bibliographie fort utile.

Ce petit livre, croyons-nous, saura intéresser non seulement les jeunes, mais les parents et les éducateurs.

On peut se procurer cette publication en faisant la demande à: Division de l'éducation, Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, 44 ouest, rue King, 15e étage, Toronto 1, Ontario.

Le fric et vous... ou l'économie sans douleur, édité par le Centre éducatif et culturel Inc.

Gare aux maris contestataires

CHAMPMAN, Oregon (PA) — Après plus de 40 ans de mariage, W. K. Hurlburt a décidé de contester. Il en a marre de toujours dire oui à sa femme Kay.

Il n'est point question que W. K. divorce ou même obtienne une séparation de corps. Il lui suffit pour faire valoir

ses droits de faire du piquetage devant sa maison.

"Ou bien tu te la fermes ou je deviens contestataire", fit savoir le sexagénaire à sa femme qui ne reconnaissait plus son mari. Le bonhomme se dirigea ensuite vers le hangar où à l'aide de quelques morceaux de bois et d'un peu de peinture, il fit la pancarte suivante: "Ce foyer est injuste pour les maris. Syndiquons-nous".

Hurlburt, un ingénieur de 67 ans aujourd'hui retraité, se propose de faire du piquetage tous les jours jusqu'à la tombée de la nuit.

Il se permet cependant de prendre le temps de se restaurer quand son épouse l'invite à venir goûter à sa tarte aux pommes et à savourer un café.

Quand on lui a demandé s'il croyait que sa femme finirait par s'avouer vaincue, Hurl-

L'alimentation naturelle: un mode de vie en progression

par Solange CHALVIN

On sait que les naturopathes ont beaucoup de griefs contre l'alimentation que la majorité d'entre nous, consommons inopinément, tous les jours. Depuis quelque temps, le Collège des naturopathes du Québec demande sans succès une enquête royale sur les aliments qui contiennent des produits chimiques nocifs selon eux et qui provoqueraient à long terme la détérioration de la santé des Canadiens.

A l'occasion d'une rencontre, les docteurs Jean-Marc Brunet, secrétaire-trésorier du collège, et Raymond Barbeau, président du Collège et directeur de la Clinique naturopathique de Montréal nous font part des progrès accomplis par le mouvement naturopathe depuis quelques années.

Disons en premier lieu que les naturopathes doivent pour exercer leur profession être reconnus par leur Collège qui a reçu une confirmation de sa charte d'incorporation. Non seulement les naturopathes ont-ils le droit d'exister et d'exercer leur profession dans la légalité, mais encore ont-ils présenté un mémoire sur la santé naturelle à la commission d'enquête Castonguay. Ajoutons que les naturopathes attendent toujours que le gouvernement adopte une loi leur accordant une reconnaissance officielle. Certains d'entre eux se sont présentés aux examens de l'Etat en Ontario où cette profession est reconnue et détiennent une licence de praticien en naturopathie en vertu de la loi des "Drugless practitioners Act".

Que fait le naturopathe? Soigne-t-il? Guérit-il? Conseille-t-il ses clients en les incitant à une alimentation plus saine? Autant de questions que nous avons posées à MM. Barbeau et Brunet.

Nous exerçons une médecine préventive et curative nous ont-ils dit. En premier lieu, quand un client vient nous voir, nous procédons à un examen général qui nous permet au moyen d'analyses d'évaluer son état de santé. Dans la majorité des cas, celui-ci est déficient.

Le Dr Brunet va même jusqu'à affirmer que 99 p.c. de la population n'est pas en parfaite santé. En particulier, pour lui, tous les individus qui vivent dans de grandes villes et qui sont soumis quotidiennement au stress, à la pollution, à l'insomnie, à l'alcoolisme et au tabac sans compter les excitants comme le café, sont en très mauvais état physique.

Ce sont en général les femmes qui consultent en premier lieu, dit le Dr Barbeau

burt a répondu: "Vous ne connaissez pas ma femme".

La bonnefemme jeta un coup d'oeil sur la pancarte et fit le commentaire suivant: "Eh bien! pour la première fois de ma vie, il m'a eue. Je ne peux rien faire pour lui donner la réplique".

"Il se pourrait que je sois traitée à mon sexe, mais je dois avouer qu'il a le dessus", a conclu Kay Hurlburt.

mais quand elles sont convaincues des bienfaits d'une saine alimentation naturelle, elles sont nos meilleures propagandistes à l'intérieur de leur propre famille. Avant de donner au client de nouvelles habitudes alimentaires, les naturopathes commencent par le désintoxiquer, opération qui consiste à lui proposer un art de vivre plus près de la nature et la nécessité de supprimer de son alimentation certains produits nuisibles comme les gras, cause de l'augmentation du cholestérol. Des enquêtes ont révélé, a dit le Dr Raymond Barbeau que 90 p.c. de la population, même les jeunes enfants, ont trop de cholestérol dans le sang ou les tissus.

Très souvent des suppléments vitaminiques sont proposés au client car selon les naturopathes l'alimentation que nous consommons régulièrement, sous l'effet d'additifs chimiques, a perdu une grande partie de sa valeur nutritive. Enfin, en troisième lieu, on suggérera au client de construire sa diète selon les principes naturopathes.

Un mode de vie en progression

Selon nos interlocuteurs, il y aurait au Québec plus de 50.000 personnes qui s'alimentent selon les principes naturopathes. Quant à l'association des consommateurs d'aliments naturels, elle compterait environ 12.000 membres. Il y aurait actuellement au Québec environ 60 magasins d'alimentation naturelle dont 25 dans la région de Montréal seulement. Plusieurs cliniques existent également et les naturopathes

ont mis sur pied leur propre Institut de Naturopathie où les futurs spécialistes peuvent acquérir leur formation en quatre années d'études.

Prix de l'alimentation naturelle

Parmi les principales objections que les naturopathes rencontrent en plus de la discipline constante à laquelle doivent s'habituer leurs adeptes, est sûrement le coût élevé de l'alimentation naturelle. A cette objection, M. Barbeau répond: "Il est faux de prétendre par exemple qu'un pain naturel qui se vend environ \$0.40 est plus cher qu'un pain ordinaire qu'on paie \$0.20. En effet, il suffira à un enfant ou un adulte de manger deux tranches de pain naturel pour absorber tous les minéraux dont il a besoin, alors qu'il devra manger plusieurs tranches de pain ordinaire seulement pour apaiser sa faim, et sans absorber les vitamines nécessaires".

Ajoutons toutefois que dans une société où les aliments non naturels sont vendus en très grande quantité sur une base commerciale, il est bien évident que le coût moyen est inférieur à celui des aliments naturels dont les amateurs sont encore en petit nombre. Aussi les naturopathes préconisent-ils non seulement un changement dans les habitudes alimentaires de la population mais l'établissement d'un régime politique plus préoccupé de la santé des gens, nous dit M. Barbeau que de la maladie, souci permanent des praticiens de la médecine traditionnelle, ajoute M. Brunet.

allez

soyez de la partie

à
La boutique
"Pour l'instant inc."
Design & Accessories Centre
à 1628 Sherbrooke ouest
Montréal
932-1171

pour l'instant

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl, 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DESIGNER
1285 ST-ANDRÉ
MONTREAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

Le ROYAL DE NEUVILLE



LE PLUS POPULAIRE DES VINS PÉTILLANTS
importés de FRANCE
IDÉAL POUR LES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

BLANC 27 1/2 oz. 542 F
ROSE 27 1/2 oz. 542 G
ROSE 13 1/2 oz. 542 H



Une nouvelle boutique vient de naître à Montréal: sous le signe du Maroc, la boutique Marrakech qui a pignon sur la rue Crescent offre de multiples produits d'importation marocaine, tels que des tapis de Rabat, de la maroquinerie de Fès, des poteries de Safi, des broderies de Meknes, etc. Sur notre photo, au soir de l'inauguration, une Marocaine porte une ravissante robe de soie brodée de fils d'or (photo Keystone).

Thomcliffe

Rosemere, P.Q. Route 11
Un véritable restaurant de grande classe.
Séjour à 15 minutes de Montréal par l'autoroute des Laurentides
Vers le nord - Sortie 9
Vers le sud - Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.



Le ministre de l'éducation de l'Ontario, M. William Davis, a déclaré qu'il "faut être pratique" dans l'intégration des écoles normales aux universités. "Les qualifications des enseignants allant de pair avec leur rémunération, on se retrouve devant des perspectives de dépenses énormes", a-t-il ajouté.

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Gendreau
Dubush, Stewart, Bourke
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no: A574

Vous serez élégante de 9 à 5.

Le patron imprimé no A574 est offert pour les tailles 8-16.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.



STÉRÉO PHILIPS 1970

B&N 4576 RUE PAPINEAU
Tél. 522-3238
5157 OUEST NOTRE-DAME
Tél. 933-2463
Termes faciles GMAC
OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES
LE SAMEDI JUSQU'À 17.30 HEURES

Tous les soirs à 20 h 30

Petit Café le soir...

DÎNER DANSANT

au son de la musique du

TRIO DE JOE SETTANO

Aucun frais d'admission

Le dimanche soir

BUFFET DANSANT

au Café de Paris

\$6.00 par personne

Hotel Ritz Carlton

RÉSERVATIONS: 842-4212

PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Anjou

Crépeault sera contesté aux élections scolaires

Une nouvelle attaque contre la forteresse du fondateur d'Anjou, M. Ernest Crépeault, vainqueur des dernières élections municipales, va être lancée à l'occasion des élections à la commission scolaire catholique, dont il est également le président.

Le "Renouveau scolaire d'Anjou", groupe de parents qui s'affichent à la fois comme indépendants des partis politiques municipaux et opposés à l'administration scolaire actuelle, qui n'a jamais eu d'adversaires, présentera cinq candidats aux postes de commissaires dans autant de quartiers.

Il s'agit de Mme Guy Hamelin, éducatrice, et de MM. René Royer, entrepreneur, Marcel Duchesneau, technicien en réfrigération, René Chartrand, comptable, et Lucien Mouton, comptable également.

Ces candidats, qui n'ont aucun antécédent politique, entendent faire porter leur lutte à l'administration Crépeault sur des questions pédagogiques essentiellement. Leur programme doit être rendu public lors d'une conférence de presse jeudi prochain.

Le Renouveau scolaire d'Anjou, d'après Mme Isabelle Tousignant, qui en est l'agent

de relations publiques, est formé de bénévoles et l'organisation n'aura même pas de comité central. La campagne électorale sera du reste très courte, étant donné que les actes de candidatures seront inscrits le 1er décembre et que le scrutin doit avoir lieu une semaine plus tard, soit lundi le 8 décembre.

La campagne se fera à l'enseigne de la "consultation et de la participation" des parents dans la chose scolaire. Les organisateurs misent sur le fait que les parents seraient fort mécontents de la pédagogie et de l'organisation scolaire à Anjou, "une des villes les plus en retard en regard du rapport Parent". Plus de 6.000 enfants seraient inscrits dans cette commission scolaire pour l'élémentaire.

On croit savoir également que cette prochaine campagne électorale s'inscrira dans un mouvement d'éveil des parents à la question scolaire proprement régionale. Anjou, en effet, délègue un de ses commissaires comme représentant à la commission régionale LeRoyer, qui regroupe également Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard.

RÈGLEMENTER

Suite de la page 4

L'adoption d'un règlement conforme au projet ci-dessus formerait la seule nouvelle ordonnance que le Conseil municipal devrait approuver. Mais les recours contre les comportements tumultueux n'en seraient pas épuisés pour autant. Le code criminel fournit d'amples pouvoirs pour arrêter et poursuivre les personnes qui posent des gestes criminels et ces mesures prendraient la relève là où les clauses préventives du règlement seraient insuffisantes. Un service de police qui sait que les organisateurs d'une manifestation ont un fort intérêt personnel (souligné par les sanctions du règlement) à sauvegarder l'ordre public sera en meilleure position pour se déployer et contrôler les gestes illégaux de ceux qui échapperaient à la vigilance des organisateurs.

Cette façon d'aborder le problème du contrôle des manifestations veut souligner la

THÈSE, CORRECTION, à la pige, hist. franc. géog. secondaire ou CEGEP estimation gratuite.

484-3740

nécessité, pour ceux qui exercent leur droit à la dissidence, d'assumer leur responsabilité et elle ne se doit seulement quand on refuse d'une manière patente, d'assumer cette responsabilité. L'efficacité de nos propositions a déjà reçu une confirmation partielle si l'on se rappelle le succès du contrôle volontaire adopté, au moins pendant la majeure partie de la manifestation, par ceux qui contestèrent à Québec le projet de loi no 63.

Nous prions instamment le Conseil de Ville d'étudier la valeur de ces suggestions comme un moyen d'éviter la nécessité d'invoquer le pouvoir d'interdiction du règlement déjà adopté. L'une de nos préoccupations est que, étant donné les divergences profondes et évidentes de nos concitoyens, l'interdiction de toute manifestation pourrait durcir davantage les oppositions de notre société urbaine et aboutir, à la fin, à une violence encore pire. Si le droit à la dissidence peut être assuré à ceux qui n'en abusent pas par une réglementation comme celle que nous avons suggérée, la petite minorité violente qui utilise ces manifestations deviendra isolée et facile à contrôler par la police. L'importance fondamentale que revêt la protection du droit à la dissidence vaut qu'on tente un pareil effort.

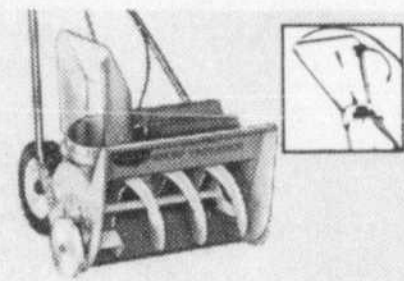
On compte déjà 92,000 Gagnants Sportsman



AUTO-NEIGE ET REMORQUE



AUTO SPORT MGB-GT



CHASSE-NEIGE ÉLECTRIQUE



TÉLÉVISEUR COULEUR



TENTE-ROULOTTE



HORS-BORD ET REMORQUE

Nouveaux prix sensationnels!



LA RENAISSANCE PROLOGUE À UNE AVENTURE GASTRONOMIQUE!

DÉJEUNER-DIMANCHE: \$3⁵⁰

10 h. - 2 h. p.m. - Enfants de moins de 12 ans: \$2.50

BUFFET-DIMANCHE: \$6⁵⁰

5 h. 30 - 9 h. p.m. - Enfants de moins de 12 ans: \$3.25

DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES: \$2⁵⁰

Diners complets
de
\$6.50 - \$7.50 - \$8.50
Hors-d'oeuvres Maison
Choix de soupe et de jus
Salade

\$6.50 LE POULET AU CHAMBERTIN - Poulet sauté avec tomates, légumes et champignons. Sauce au Cognac, vin de Chablis et jus de citron.
\$7.50 LE FILET DE VEAU AUX CHAMBERLAIN - Filet de veau sauté, légumes d'été avec sauce au vin blanc et Chablis, et servi avec pommes de terre Pommes et haricots vert. Assaisonné.
\$8.50 LE FILET DE BŒUF À LA NEWBURY - Bœuf sauté, légumes de saison avec sauce au vin de Chablis, et servi avec pommes d'asperges.

Choix du dessert de notre voiture.
Café du Samovar
(Changements hebdomadaires des sélections de menu)

Service de Rolls-Royce à titre gracieux dans un rayon de 5 milles de La Renaissance
Stationnement à l'intérieur à titre gracieux pour tous les invités de La Renaissance

LA RENAISSANCE

Galeries Westmount Square
Réservations: 937-6141

Renseignez-vous sur nos facilités de banquets.

Propriétaire-Administrateur:
La Corporation des Restaurants Unis

TROIS FAÇONS DE GAGNER!

- 1 RÉUNISSEZ LES MOITIÉS CORRESPONDANTES ET VOUS GAGNEZ LE PRIX ILLUSTRÉ!
- 2 PRIX INSTANTANÉS! Quelques paquets renferment les deux moitiés!
- 3 CADEAUX GRATUITS! Échangez vos moitiés de coupons pour des cadeaux gratuits!



FORMAT RÉGULIER - FILTRE

KING SIZE - FILTRE

FORMAT DE POCHE

FORMAT RÉGULIER - BOUT UNI

un tabac à pleine saveur...
voilà le secret de la famille Sportsman!

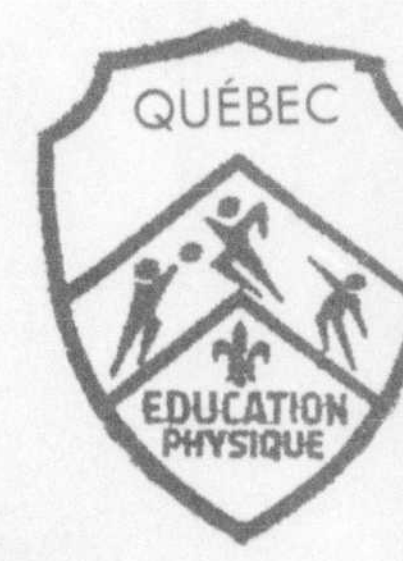


La relance de l'éducation physique C.O.R.P.S.

(Consultation - Orientation - Réforme - Participation - Services)



Jean-Marie Morin, ministre d'État à l'éducation



Raymond Benoit, directeur du Service de l'éducation physique au ministère de l'éducation.

Le ministère de l'éducation lance de nouveau l'éducation physique sur la voie du progrès grâce à l'opération C.O.R.P.S. La promulgation de nouvelles politiques et l'annonce d'une série de mesures concrètes dans le cadre de cette opération permettra à ce secteur de l'enseignement de franchir les étapes définitives de son intégration à notre système scolaire.

L'opération C.O.R.P.S. origine des journées d'études tenues par les responsables des services d'éducation physique du Québec au mois de juin dernier. Lors de cette rencontre en effet, les participants dans une atmosphère où régnait le pessimisme, avaient, sous la direction de M. Raymond Benoit, directeur de l'éducation physique au ministère de l'Éducation, fait le bilan de la situation dans le compte rendu qui fut publié par la suite, nous retrouvons l'énumération des problèmes et des obstacles qui freinaient l'expansion de ce secteur. Par la suite, M. Benoit préparait un rapport exhaustif de la situation et présentait un certain nombre de recommandations pour sortir l'éducation physique du ghetto dans lequel elle se retrouvait. Ce rapport qui avait été demandé par M. J.-M. Morin, fut étudié par les autorités du ministère de l'éducation. Ce fut le début de l'action.

Aujourd'hui, le ministère de l'éducation s'engage à fond dans l'opération C.O.R.P.S. et réclame une intervention tout aussi énergique de la part des autorités scolaires de chacune des commissions scolaires et de chacun des collèges du Québec. Les mesures préconisées et le ton utilisé dans les documents ne laissent aucun doute là-dessus. Le ministère désire obtenir la coopération de tous pour rattraper les nombreuses années de retard du Québec en ce domaine afin de permettre aux élèves actuels de profiter d'un système scolaire plus équilibré et plus respectueux de leurs besoins fondamentaux. Il veut donc par ces mesures consacrer le statut de l'éducation physique, affirmer la nécessité d'utiliser davantage les situations de mouvement dans la formation et l'éducation des jeunes québécois, fournir aux spécialistes qui oeuvrent dans ce domaine un cadre de travail plus satisfaisant et des moyens d'action plus adéquats. Il invite les parents à s'intéresser à ce secteur, à jouer un rôle dans certaines phases d'application du programme. Il veut offrir aux étudiants des expériences plus significatives et plus adaptées à la condition sociale actuelle. En quelques mots, il veut consulter, réformer, orienter en offrant des services et en suscitant une large participation du milieu. L'opération C.O.R.P.S. est la réponse du ministère de l'éducation aux demandes de plus en plus pressantes du milieu. D'ores et déjà elle suscite l'enthousiasme et rallie les efforts. C.O.R.P.S. se propose de pénétrer tous les milieux de la société québécoise et de susciter une participation engagée et directe.

Dans la conduite de l'opération C.O.R.P.S., le ministère de l'Éducation retient le principe que chaque responsable de service d'éducation physique d'une commission scolaire devienne le délégué du ministère de l'Éducation dans son milieu de travail pour appuyer et appliquer la relance amorcée.

Cependant, afin de rendre véritablement significative l'opération C.O.R.P.S., il est indispensable que les milieux immédiatement intéressés, étudiants, éducateurs, parents et administrateurs scolaires puissent percevoir une transformation progressive dans les attitudes et sentent dans le "Quotidien" une nette amélioration de la situation.

Pour en arriver rapidement à un redressement, le ministère de l'Éducation identifie deux types de PRIORITÉS:

1- Priorités concernant l'organisation de l'éducation physique

- l'implantation de fait du service d'éducation physique dans les commissions scolaires et les collèges du Québec,
- l'application des politiques du sport scolaire,
- l'utilisation maximum des dispositions budgétaires prévues pour le financement du sport scolaire.

2- Priorités concernant le contenu de l'éducation physique

- la mise en disponibilité des données fondamentales en éducation physique: aspect psycho-social et aspect biologique,
- l'élaboration et la ratification du programme d'éducation physique des écoles secondaires,
- l'élaboration du guide pédagogique de l'éducation physique,
- l'ajustement du programme d'éducation physique des collèges d'enseignement général et professionnel,
- l'élaboration en fonction de l'école élémentaire du "Guide d'implantation du programme d'éducation physique" et du document intitulé: "L'initiation aux activités de plein air".

Les objectifs

L'opération C.O.R.P.S. propose:

- la création d'un centre de décisions en éducation physique au ministère de l'Éducation,
- la participation du milieu à la relance de l'éducation physique au Québec,
- la mise en oeuvre de moyens efficaces pour améliorer le contenu de l'éducation physique et pour susciter une participation plus engagée de la masse étudiante,

- la réalisation, en deux (2) temps, de la relance en éducation physique, soit en un premier temps (au 31 décembre 1970): la MISE EN PLACE des STRUCTURES et des MOYENS et un second temps (au 31 décembre 1971): les SERVICES et l'ACTION.

Les dispositions de réalisation (au 31 décembre 1970)

A - Au plan de l'ORGANISATION et des STRUCTURES

1- LA MISE EN PLACE D'UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Elle se composera de cinq (5) professionnels et d'un personnel administratif. Les professionnels seront identifiés aux structures suivantes:

- la direction générale de l'élémentaire et du secondaire (2)
- la direction générale de l'enseignement collégial (1)
- la direction générale de l'enseignement supérieur (1)
- l'Institut de recherche pédagogique (1)

L'équipe opérationnelle, dans un premier temps (au 31 mars 1970) aura à se regrouper autour d'un mandat, à proposer des orientations de travail, à identifier les besoins par ordre prioritaire et à préciser les moyens requis de réalisation. Il lui appartiendra de traiter les questions de l'éducation physique d'une façon globale, c'est-à-dire touchant tous les niveaux d'enseignement. Pour cela, elle aura comme responsabilités:

- 1) d'élaborer les politiques d'éducation physique de l'élémentaire et du secondaire, du collégial et de l'enseignement supérieur, et ce, à la lumière des besoins identifiés,
- 2) de coordonner les diverses initiatives d'organisation et d'animation du sport au niveau du secondaire, du collégial et dans certains cas, des instances universitaires,
- 3) d'évaluer l'efficacité et l'implantation des politiques d'éducation physique aux divers niveaux, à l'échelle du Québec,
- 4) de constituer une documentation de base portant sur l'éducation physique à tous les niveaux d'enseignement,
- 5) d'animer à tous les niveaux d'enseignement l'application des programmes d'éducation physique,
- 6) d'être l'interlocuteur délégué par les autorités ministérielles auprès des autres instances gouvernementales pour toutes les questions traitant d'éducation physique et de sport, et impliquant la présence et la participation du ministère de l'éducation,
- 7) de collaborer à la définition des priorités de recherche en éducation physique servant à élaborer les projets mis en oeuvre par l'unité de recherche en éducation corporelle de l'Institut de recherche pédagogique.

2- LA CRÉATION DU COMITÉ D'ORIENTATION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

La création du COMITÉ D'ORIENTATION de l'éducation physique répond à un désir exprimé par le ministre de l'éducation.

Ce comité se composera de quinze (15) personnes, dont onze (11) membres choisis à l'extérieur des cadres gouvernementaux selon des critères de représentativité, de compétence et d'expérience et quatre (4) membres du ministère de l'éducation.

a) Le mandat du comité

Le comité aura pour tâches principales:

- 1) d'évaluer le degré d'implantation de l'éducation physique, tant par les structures en place que par le contenu de l'enseignement, dans chacune des régions administratives du Québec,
- 2) d'évaluer la dimension de la pratique du sport scolaire à l'échelle du Québec,
- 3) d'établir le contact avec les professeurs d'éducation physique, les groupements de parents et d'étudiants et les administrateurs scolaires dans toutes les régions administratives,
- 4) de formuler à l'endroit des autorités du ministère de l'Éducation, des recommandations pertinentes sur toutes les questions de l'éducation physique québécoise.

b) Les actions du comité

- 1) Le comité constitué précisera l'ensemble des actions qu'il entend mener selon un calendrier de travail ayant pour point de départ le 19 DÉCEMBRE 1969.
- 2) Le comité retiendra le principe d'une ÉQUIPE Volante constituée d'au plus 6 personnes, qui "balayera" chacune des régions administratives selon le calendrier établi.
- 3) Pour la durée des travaux du comité, un COORDONATEUR REGIONAL sera désigné pour chaque région administrative, celui-ci agissant comme agent de liaison entre les groupements constitués et le comité.
- 4) Le comité rendra compte de ses travaux dans un PREMIER RAPPORT remis aux autorités du ministère de l'Éducation le 20 AVRIL 1970.
- 5) L'inventaire exhaustif (qualitatif et quantitatif) des plateaux d'éducation physique (d'enseignement et de sport scolaire), en raison d'une meilleure utilisation de ceux-ci à l'échelle du Québec.
- 6) La structuration du secrétariat général au sport scolaire, qui se verra confier le rôle de surveillant et d'animateur des politiques de sport scolaire du ministère de l'Éducation.
- 7) La structuration d'une unité de recherche en éducation corporelle à l'Institut de recherche pédagogique du ministère de l'Éducation, avec comme mandat de définir les priorités de recherche et de constituer une documentation

scientifique en psycho-pédagogie appliquée à l'éducation physique.

6- La mise sur pied d'un centre de documentation en éducation physique et en sports, accessible dans un premier temps, aux éducateurs physiques du Québec.

7- Le regroupement, en un organisme de coordination à l'échelle du Québec, des actuelles fédérations et associations du sport scolaire (Fédération du Sport Scolaire du Québec et Association Sportive Intercollegiale du Québec) et la mise en commun des services administratifs et techniques par le truchement du Secrétariat général au sport scolaire.

8- L'étude et la réalisation du PROJET 14, dont l'objet est d'uniformiser le mode de décentralisation des organismes constitués en éducation physique.

Le PROJET 14 préconise la création de quatorze (14) conseils régionaux d'éducation physique, interlocuteurs représentatifs, et en conformité avec le réseau scolaire du Québec. Chaque conseil résulterait du regroupement régional de la Fédération d'éducation physique du Québec (F.E.P.Q.), de l'Association des responsables des services d'éducation physique du Québec (A.R.S.E.P.Q.) - commissions scolaires et C.E.G.E.P. - de la Fédération du Sport Scolaire du Québec (F.S.S.Q.) et de l'Association Sportive Intercollegiale du Québec (A.S.I.Q.).

B - AU PLAN DE LA PARTICIPATION SPORTIVE

9- L'étude immédiate de toutes les implications de la réalisation des JEUX SCOLAIRES DU QUÉBEC, prévus pour 1971 et la formation d'un comité spécial mandaté pour élaborer le projet au 1er septembre 1970.

10- L'élaboration d'un projet de contrôle scolaire médico-sportif, en collaboration avec le ministère de la Santé et d'un système d'évaluation psycho-pédagogique de concert avec l'Institut de recherche pédagogique.

11- La mise en place d'un service d'orientation académique de l'élite scolaire de pointe, afin de permettre à celle-ci de bénéficier d'un canal pouvant favoriser le plein épanouissement des aptitudes athlétiques dépitées, soit au Québec, soit à l'étranger.

12- La diffusion à l'échelle du Québec des "POLITIQUES DU SPORT SCOLAIRE" (document du ministère de l'Éducation).

13- L'élaboration d'un DOSSIER MULTISPORTS dont l'objet sera de faire le point sur tous les aspects et les implications de la pratique des sports à l'école (au 30 juin 1970).

C - AU PLAN DE LA CONSULTATION ET DE L'INFORMATION

14- Une consultation massive et directe auprès des 2000 éducateurs physiques du Québec et portant sur l'ensemble de leurs préoccupations et problèmes.

15- La distribution à brève échéance, d'une série de documents d'information selon un réseau qui rejoindra chacun des 2000 éducateurs physiques.

16- La réalisation d'une campagne d'information visant essentiellement la population étudiante, les parents et les administrateurs scolaires, sous le thème: 1.000.000 d'étudiants, 2.000 éducateurs physiques. L'objet d'une telle campagne sera de sensibiliser ces clientèles à la relance de l'éducation physique au Québec.

D - AU PLAN DES ÉCHANGES ET DE LA COLLABORATION INTERNATIONALE

17- L'élaboration, conjointement avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, d'une politique d'ensemble d'échanges sportifs scolaires et la diffusion des modalités de celle-ci à l'intérieur du réseau scolaire du Québec.

18- La mise en place d'un mécanisme permanent d'échanges d'informations portant sur l'enseignement de l'éducation physique et sur l'organisation du sport scolaire selon un réseau reliant les provinces canadiennes, les États-Unis et divers pays européens et la constitution d'une banque centrale des données.

CONCLUSION

L'opération C.O.R.P.S. se propose donc de pénétrer chacune des régions du Québec et d'y appuyer les efforts locaux en cours. Conçue selon un plan de trois (3) ans, les responsables ne peuvent qu'espérer que les Québécois s'intègreront à son action et l'appuieront dans la mesure de leurs moyens.

Conforme à l'esprit de la réforme scolaire que le ministère de l'Éducation veut asseoir sur des bases solides, l'opération C.O.R.P.S. se veut un gage de renouveau et de lendemain pour l'éducation physique et par le fait même, pour le sport scolaire québécois.

Dorénavant les spécialistes en éducation physique disposeront des mécanismes et des moyens d'action appropriés. Plus encore, leur statut ne devrait plus être remis en question. Ils pourront alors consacrer l'ensemble de leurs énergies à solutionner les problèmes techniques et scientifiques qui les confrontent et assurer l'évolution rapide du CONTENU de l'éducation physique i.e. l'amélioration de la qualité des expériences qu'ils font vivre aux jeunes pour leur permettre de s'épanouir.

Le sport scolaire, base d'une culture sportive

Le sport scolaire est par définition, l'ensemble des activités sportives, de type individuel et collectif, d'intérieur et de plein air, organisées pour les étudiants et pour lesquelles le système scolaire accepte des responsabilités précises d'orientation, de coordination, d'organisation et de financement.

Dans cette perspective, le sport scolaire est la base de l'intégration du sport dans la société et doit être accessible à tous.

L'organisation du sport scolaire est en principe et dans les faits, liée à la conception générale, à l'organisation et à l'implantation de l'éducation physique dans le système scolaire.

D'autre part, l'organisation du sport scolaire s'appuie sur le principe de la libre participation, c'est-à-dire qu'il se réalise à l'extérieur des périodes obligatoires d'éducation physique. Ce caractère de libre participation fait apparaître la pratique des sports à l'école

comme une expérience additionnelle pour l'étudiant de s'engager, sous encadrement restreint, dans une action d'animation et d'exercice de certaines responsabilités tout en lui proposant la recherche de l'effort et le contrôle de ses facultés psycho-physiques.

Le Ministre de l'Éducation, l'honorable Jean-Guy Cardinal, a affirmé la juridiction du ministère qu'il dirige dans ce secteur de l'éducation. Il a de plus ratifié les politiques du sport scolaire au Québec. Le ministre a déclaré:

"Loin de se contenter de quelques intentions, le ministère de l'éducation veut, par la diffusion d'une politique d'ensemble dans le domaine de l'éducation physique, intégrer par la même occasion et à part entière, le sport scolaire dans le système d'éducation québécois. En portant à l'attention de tous les intéressés les politiques du sport scolaire au Québec, j'invite ceux-ci par la même occasion à s'inspirer de leur contenu, à intensifier le dialogue et à participer dans toute la mesure de leurs moyens à la réalisation rapide des objectifs proposés."

Au Québec donc, il apparaît évident qu'il faille mettre l'accent sur un large éventail de pratiques sportives saisonnières, sur une participation massive, sur la direction et la surveillance de ces activités par les autorités scolaires compétentes, le tout à l'intérieur du système d'éducation en place.

De façon plus précise, le document du ministère de l'éducation qui traite des politiques du sport scolaire affirme:

"qu'en raison de l'accroissement de la population étudiante, il importe d'une part, de mettre les équipements sportifs à la disposition du plus grand nombre possible d'étudiants, d'autre part, d'appliquer la règle d'utilisation maximum de ces équipements en assurant en priorité, la satisfaction de la clientèle scolaire.

De plus, le document insiste sur certaines actions d'intervention comme la présence des éducateurs physiques dans la préparation, l'entraînement et la tenue de compétitions scolaires; le contrôle médical visant à ne donner accès aux compétitions qu'aux seuls sujets reconnus médicalement capables d'y prendre part sans risque pour leur santé; l'évaluation psycho-physiologique visant à introduire une notion de classification suivant l'âge physiologique plutôt que l'âge chronologique; l'orientation académique des étudiants classés comme "élite de pointe" afin de leur permettre l'épanouissement de leurs aptitudes athlétiques.

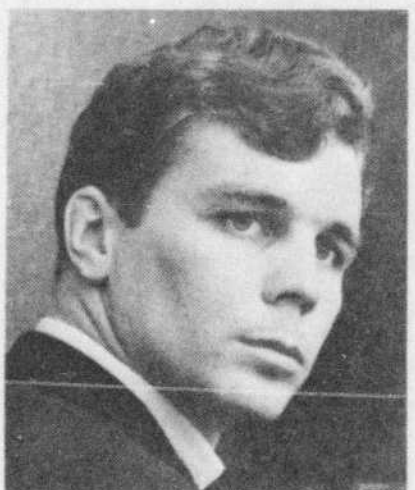


Essentiellement, les politiques du sport scolaire au Québec s'appuient sur une série d'objectifs de réalisation proposés pour une période de trois ans, soit de 1970 à 1972.

Pour 1970-1971

— La mise en place et l'implantation des structures définitives d'un organisme de coordination des sports scolaires au Québec;

— l'élargissement en priorité des pratiques intra-murales dans toutes les commissions scolaires du Québec;



Paul Ohi, responsable du sport scolaire au ministère de l'éducation.

— l'inventaire complet, quantitatif et qualitatif, des équipements sportifs utilisables pour les pratiques sportives dans toutes les commissions scolaires et les collèges du Québec;

— l'ébauche d'un système médico-sportif pour le sport scolaire au Québec;

— la mise en place de services techniques à l'usage des organismes identifiés au sport scolaire;

— la mise en place d'un réseau d'information oeuvrant toute la structure fonctionnelle du sport scolaire;

— l'ébauche d'un système de formation complémentaire sous forme d'options spécialisées et de stages pour les éducateurs physiques du Québec;

— l'évaluation des modes de financement du sport scolaire à l'échelle du Québec.

Pour 1971-1972

— La systématisation d'un calendrier annuel de rencontres compétitives à l'échelle du Québec (JEUX SCOLAIRES, DU QUÉBEC);

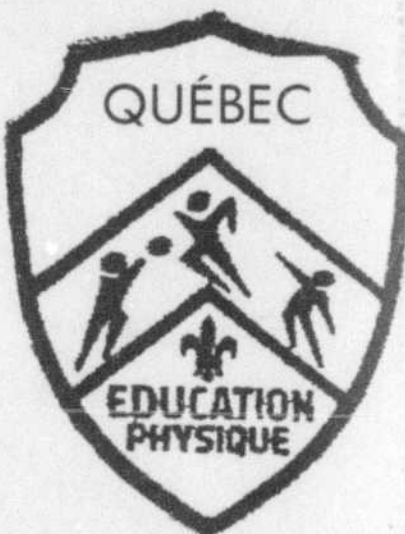
— l'implantation d'une politique du plein air sportif à l'échelle du réseau scolaire du Québec;

— l'évaluation, par région administrative, des bilans de réalisation locaux dans l'organisation du sport scolaire.

Dans l'esprit des dirigeants, il est cependant clair que l'évolution du sport scolaire est étroitement liée à la transformation des mentalités traditionnelles qui prévalent encore dans plusieurs milieux québécois. Il s'agira principalement de cesser d'associer les pratiques

sportives dans le cadre scolaire à la production d'athlètes de pointe, option qui risquerait d'orienter le système d'éducation physique vers une formule qui par son caractère trop sélectif négligerait autrement la masse étudiante.

En invoquant la nécessité de lier l'organisation du sport scolaire à l'action amorcée durant les phases d'enseignements d'éducation physique, le ministère de l'éducation a affirmé la responsabilité de l'organisation et de la gestion du sport scolaire par un service d'éducation physique dans chaque commission scolaire régionale et C.E.G.E.P. du Québec.



PATROS FÉMININS

Notre-Dame de Toute-Joie
Charlesbourg, P.Q.

Notre-Dame du Sourire
Ottawa, Ontario.

Notre-Dame du Lys
Lévis, P.Q.

Patro de l'Amitié
Bagotville, P.Q.

Notre-Dame de l'Unité
Jonquière, P.Q.

St-Vincent
Québec, P.Q.

Roc-Amadour
Québec, P.Q.

Club 9 - 12
Ville Vanier, P.Q.

Club 6 - 15
Québec, P.Q.

Effectifs: 16265 membres

Loisirs organisés depuis
octobre 1884

Sports organisés depuis:
mai 1891

Éducation physique depuis:
janvier 1924

Art dramatique depuis:
décembre 1888

Cercles d'études depuis:
janvier 1895

PATROS MASCULINS

St-Vincent
Québec, P.Q.

Laval
Québec, P.Q.

Roc-Amadour
Québec, P.Q.

Notre-Dame
Charlesbourg, P.Q.

Laurentien
N.-D. des Laurentides, P.Q.

N.-D. de la Baie
Bagotville, P.Q.

St-Vincent
Jonquière, P.Q.

St-Vincent
St-Hyacinthe, P.Q.

Jean-Léon LePrévost
Montréal, P.Q.

Loisirs
Ville Vanier, P.Q.

Notre-Dame
Lévis, P.Q.

St-Vincent
Ottawa, Ontario

LES PATROS

dirigés par les Religieux de St-Vincent de Paul

"C'est un merveilleux prodige populaire". Paul VI



LA CENTRALE DES PATROS
2315, 1re Avenue, Québec 3, P.Q.
Directeur: Adrien Charest, s.v.

Association des Responsables de Service d'Éducation physique du Québec



R. Paquin
Président

Les membres de l'A.R.S.E.P.Q. appuient les nouvelles politiques du Ministère de l'Éducation et lui assurent leur entière collaboration

ÉTUDIANTS, GARÇONS, FILLES ET PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Consultez SAUVÉ FRÈRES pour

- SURVÈTEMENTS (sur mesure)
- SOULIERS DE COURSE
- CHEMISES 'T'
- CHAUSSETTES
- CULOTTES
- SUPPORTS

Profitez du service de distribution exclusif à SAUVÉ FRÈRES; des spécialistes se chargeront de fournir à tous les membres de votre groupe, équipe ou classe, des uniformes d'éducation physique

SAUVÉ FRÈRES
LIMITÉE

6554, rue St-Hubert (près Beaubien) — 273-6392
MONTRÉAL 326

Le sport scolaire à l'heure de la cohésion

par GUY DESROSIERS,
président de la Fédération du sport scolaire

Avec la mise en place des mécanismes de coordination sur le plan provincial, la fédération du sport scolaire complète, au niveau des structures, son plan d'action établi il y a maintenant quatre ans. Ce tout cohérent regroupe les secteurs élémentaire et secondaire de l'état du Québec qui évalue sa population à près d'un million et demi d'étudiants. A sa base, la responsabilité du sport scolaire est confiée à l'éducateur physique qui partage la besogne avec l'étudiant. La logique veut que cet éducateur rejoigne d'abord l'étudiant au niveau de la phase obligatoire d'enseignement pour lui proposer, par la suite, de participer aux activités sportives et para-scolaires. Vouloir confier à d'autres professionnels ou autres organismes cette responsabilité du sport scolaire serait ignorer totalement l'action profonde de l'éducateur physique auprès de la jeunesse québécoise.

La structure de base

En imaginant la carte scolaire qui présente 55 commissions scolaires régionalisées en plus d'un certain nombre qui ont conservé leur caractère local, les autorités scolaires mettent en place

un service d'Éducation Physique qui planifie l'action tant au niveau élémentaire que secondaire. Un directeur de service, des coordonnateurs pour les secteurs élémentaire et secondaire, des budgets et des programmes permettent une action cohérente depuis la maternelle jusqu'au secondaire V.

Le programme rejoint la totalité des étudiants à la phase obligatoire soit à raison de une ou deux périodes par semaine. De ce tremplin, le professeur propose aux jeunes des structures de sport scolaire qu'il administrera avec eux. L'activité sportive dite "intra-muros" s'organise alors durant les heures du midi ou après les cours soit de 4 heures à 6 heures P.M. Le coordonnateur de l'école ou du secteur planifie le programme d'action avec les professeurs et les leaders étudiants. De cette participation massive des jeunes aux activités sportives se détache une élite à qui on offrira un niveau de compétition plus élevé sans être préjudiciable aux structures intra-muros. Le service d'Éducation Physique développe une nouvelle structure pour permettre la compétition inter-écoles. Les activités se structureront sous forme de tournois ou de ligues. La compétition sera concentrée sur des fins de semaine et en fin d'après-midi.

L'Association de région

Pour élargir son rayon d'action, le sport scolaire s'est donné une autre table de coordination au niveau de la région. On compte actuellement 13 associations de sport scolaire couvrant l'ensemble du territoire québécois. Chaque régionale délègue des représentants au bureau d'administration de leur association. Ces derniers élaborent un programme d'action qui comprend deux grands secteurs :

a) un programme d'aide aux régionales dans l'application de l'ensemble du programme d'Éducation Physique.

b) un programme de compétitions inter-régionales pour l'athlète "toute étoile".

L'association se donne un exécutif de trois membres pour administrer les projets mis de l'avant. A titre d'exemple prenons l'association Laurentienne qui regroupe 8 régionales situées au Nord de Montréal. Cette dernière fonctionne depuis trois ans. Cette année, elle vivra un programme de compétitions selon le calendrier suivant :

- Décembre : Tournoi de Hand Ball et de Basket Ball pour garçons et filles.



Guy Desrosiers

L'exécutif de la fédération réalisait en février un voyage en France pour étudier sur place les structures du sport scolaire et les programmes d'action. L'effort d'une première année d'existence se concentra surtout à situer le sport scolaire à l'école et dans la société québécoise. Un premier championnat provincial scolaire en athlétisme marqua la fin d'une année pleinement remplie en juin 1969.

Perspective d'avenir

La situation est maintenant irréversible. Le sport scolaire est une réalité au Québec et le ministère de l'Éducation considérera à l'avenir ce secteur comme une de ses responsabilités en propre. Dans quelques années, la jeunesse devrait pouvoir trouver en milieu scolaire tout ce dont elle a besoin pour favoriser l'épanouissement de sa personnalité. La population post-scolaire trouvera à la municipalité les mécanismes de loisir pour ses besoins. Partagée de cette façon, l'action ne sera pas dédoublée et la population entière y trouvera son compte. La Fédération du sport scolaire souhaite incessamment se retrouver avec le sport collégial et universitaire pour apporter un dernier complément à cette coordination tant souhaitée.



- Février : Tournoi de Volley Ball, natation et de danse moderne.

- Mars : Compétition de gymnastique sportive.

- Avril : Tournoi de Basket Ball, Volley Ball et Soccer.

- Juin : Compétition d'athlétisme. Elle organisera de plus certaines cliniques pour les professeurs ou les étudiants dans le but d'améliorer le programme d'Éducation Physique auprès des jeunes.

En novembre 1968, les présidents de chaque association de sport scolaire se réunissaient à Québec pour procéder à la mise en place des mécanismes de la fédération. Le conseil d'administration procéda au choix de son exécutif en invitant Guy Desrosiers (de Lachute-St-Jérôme) à occuper la présidence; Raymond Gagné de la régionale Le Royer au poste de vice-président et Robert Attar de la C.E.C.M. comme secrétaire.





Bel Art Inc.

Manufacturiers

Médailles - Trophées - Coupes
Choix illimité
pour toutes activités

9105, rue Notre-Dame, est,
Montréal
Tél.: 351-9140



Rend hommage aux responsables des services en
Éducation physique pour le magnifique travail
accompli et loue l'action dynamique du Ministère
des Sports et Loisirs du Québec.

Gérard Lavigueur
président



Sportif



Éducationnel



Culturel

LE PLEIN AIR ET L'ÉCOLE

Le service d'éducation physique élémentaire secondaire a mis sur pied une politique de Plein Air afin d'aider les professeurs à mieux exploiter le Plein Air dans le milieu scolaire.

Parallèlement à cette opération, Radio-Canada, dans le cadre de la télévision scolaire (S.M.T.E.) présentera à partir du 22 janvier, des films conçus pour des enfants du niveau élémentaire.

Par des expériences concrètes d'apprentissage on veut mettre l'enfant en contact étroit avec les éléments: le vent, l'eau, le rocher, la neige.

Voici un bref aperçu des actions qui sont en cours:

— Comment exploiter au maximum les environs de l'école pour la pratique du "Plein Air" (découverte du milieu, espace vert, etc.).

— L'organisation d'une demi-journée de "Plein Air" d'un horaire hebdomadaire (opération "Plein Air").

— Les randonnées pédestres, les activités de sentiers et l'initiation à la montagne.

— La préparation physique et psychologique d'une classe de "Plein Air" (automne, printemps, hiver), son déroulement dans un stage hors campus.

Les activités suivantes seront traitées sous forme de découvertes:

- le ski de promenade
- le ski de descente
- la voile
- le parcours-orientation (carte et boussole)
- le canot
- le camping
- le cyclotourisme
- la conservation du milieu.

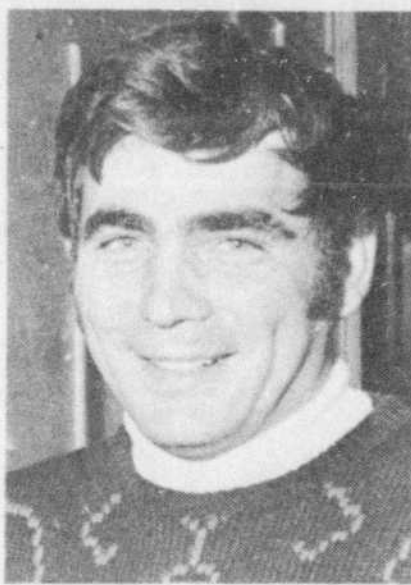
Au cours de la présentation de ces activités filmées, la conservation du milieu, l'interprétation de la nature et d'autres activités culturelles seront aussi mises en évidence afin de sensibiliser l'enfant à toutes les valeurs du "Plein Air".

L'enfant pourra s'identifier à d'autres enfants qu'il verra à l'écran et faire le lien entre son milieu scolaire et celui des personnages de la T.V. Certaines activités comme le camping feront aussi le lien avec le cadre familial.

Une partie des films présentés se dérouleront à la ville. Nous savons en effet que la majorité des titulaires n'a d'autre choix que de tirer le meilleur parti possible de l'environnement urbain. C'est pourquoi nous leur réservons bon nombre de suggestions concrètes.

On accordera une attention particulière à la sécurité qui sera traitée d'une façon très positive au cours de chaque émission.

Pour comprendre le phénomène "Plein Air", il ne faut pas y voir un simple re-



Paul Larue, conseiller pédagogique du Service des Moyens Techniques d'Enseignement du Ministère de l'Éducation, responsable de la série de film télévision scolaire Plein Air qui débutera le 22 janvier '70. Francoise Doucet et Pierre Bélec collaborent aussi à cette série.

tour aux attitudes d'un âge d'or, révolu mais supposément plus heureux. Il s'agit d'autre chose que de nostalgie: le goût du Plein Air nous révèle déjà ce que sera l'homme de l'âge du loisir. Pour lui, la nature aura cessé d'être cet environnement étrange et inhospitalier qu'il a jadis craint et adoré et que récemment encore il a farouchement combattu pour le dominer. C'est plutôt sous les traits de rapports dynamiques et engageants qu'il se représente déjà la nature. L'homme se voit inextricablement lié à la nature; beaucoup de sa force lui vient d'elle. Elle est aussi pour lui source de plaisir esthétique et lieu favorable à l'expression de valeurs humaines comme le recueillement et le loisir familial.

Pour la première fois, un très grand nombre de personnes peuvent prendre contact avec la nature: physiquement, émotivement et intellectuellement, sans pour autant dépendre d'elle pour leur survie, sans craindre non plus ses humeurs changeantes. C'est l'homme de cet âge nouveau que l'école d'aujourd'hui contient en ses murs. Elle peut faire beaucoup pour que ce monde qui vient soit vraiment le sien.

Les activités de "Plein Air" répon-

dent aux objectifs généraux de l'éducation physique.

a) Objectifs biologiques

Le "Plein Air" fournit un cadre naturel et engageant aux activités que l'éducation physique propose aux jeunes. Ce cadre est tonifiant.

b) Objectifs socio-psychologiques

Le "Plein Air" propose à l'enfant plusieurs pistes d'adaptation et d'intégration du milieu naturel: interprétation de la nature, création d'un milieu viable (camping), orientation, contact direct avec les éléments de la nature: l'eau, le rocher, la neige, le vent, etc. La vie en collectivité prépare l'intégration sociale de la personne; des hommes confrontés ensemble aux éléments doivent se rapprocher les uns des autres. Ainsi les situations humaines particulières au "Plein Air" contribuent à l'épanouissement psychosociologique.

c) Objectifs éducatifs

Le "Plein Air" fait reconnaître à la personne la nécessité d'adhérer librement aux différentes situations de mouvement. Mais en plus, il l'amènera normalement à souhaiter et à provoquer ces situations à cause de la satisfaction qu'elles auront engendrée.

d) Objectifs moraux

Les activités de "Plein Air" permettent aux personnes de se découvrir elles-mêmes et de découvrir les autres et le monde dans un climat positif et créateur. C'est un climat qui favorise la perception et l'intégration des valeurs; parmi bien d'autres: les valeurs du corps, celles aussi de la créativité, de la famille, de la vie en collectivité, de la fraternité dans le jeu avec les éléments.

Sport et plein air

a) Compétition vs milieu naturel

La plupart des sports se pratiquent en plein air et ce bon voisinage rend les distinctions difficiles. Mais il semble que l'important dans le sport, tel qu'on le vit aujourd'hui et tel qu'il nous apparaît à travers les mass media, c'est l'élément compétitif: l'opposition, la performance, la règle du jeu. Au fond, on n'insiste pas sur le milieu dans lequel le sport est pratiqué.

Dans le "Plein Air", par ailleurs, l'accent est mis sur le milieu et les éléments qui s'y trouvent. Pour le sport, la première valeur c'est la compétition et les attitudes vraiment humaines qu'elle permet d'exprimer; pour le "Plein Air", c'est le contact avec la nature et ses possibilités d'humanisation.

b) Jusqu'à 25 ans ou pour toute la vie

Mais il y a un second élément de distinction: le temps. On constate que le sport n'est vraiment pratiqué que pendant une période assez brève de la vie.



Les enfants en classe de Plein Air découvrent cette nature merveilleuse et acquièrent de bonnes habitudes qui demeurent toute la vie.

Après vingt-cinq ans, on a d'autres préoccupations et on commence à se répéter qu'on devrait faire plus de sport.

Les adeptes du "Plein Air", par ailleurs, lui restent fidèles. C'est ce qui justifie cette affirmation d'un rapport de la Commission d'enquête américaine sur le "Plein Air". (Outdoor Recreation Resources Review Commission ORRRC-1962):

"Les Ecoles doivent éviter de centrer leurs programmes d'éducation physique sur les jeux d'équipe et les sports, activités de l'enfance et de la jeunesse qu'on abandonne ensuite dans la vie".

Une définition du plein air

Le "Plein Air" comprend les activités récréatives de "Plein Air". Ce sont toutes les activités pratiquées généralement à l'extérieur et qui ont comme cadre d'opération ou comme objet, la nature; ce sont des activités libres non-compétitives: jeux libres ou organisés, promenades, interprétation de la nature.

Le "Plein Air" comprend aussi les activités physiques pleine nature. Ils ont pour base les grandes techniques de "Plein Air". Ce sont: la voile, le canot, l'escalade, le parcours-orientation, le cyclotourisme, le ski, la plongée... Elles visent d'abord à mettre l'homme en contact avec les éléments de la nature: la neige, l'eau, le rocher, le soleil, le froid, le vent, la pluie...

Ne pas oublier... Au "Plein Air", il n'y a qu'une règle de jeu: respect de la nature et sécurité.



Un groupe de jeunes assistent à l'initiation théorique de la vie en nature. La voile est une activité où l'élève doit découvrir les éléments et s'y conformer.

Meilleurs succès à tous les congressistes

Auberge des 4 vents inc.

Centre de formation global et Base de Plein air.



MONT JASPER-ST-DONAT, QUÉ., COMTE MONTCALM, TÉL: 1-819 424-2914

Montréal - 861-7874

PROFESSEURS

CLASSES de NEIGE

CLASSES VERTES

la BASE
DE PLEIN AIR

le petit bonheur

met à votre
disposition

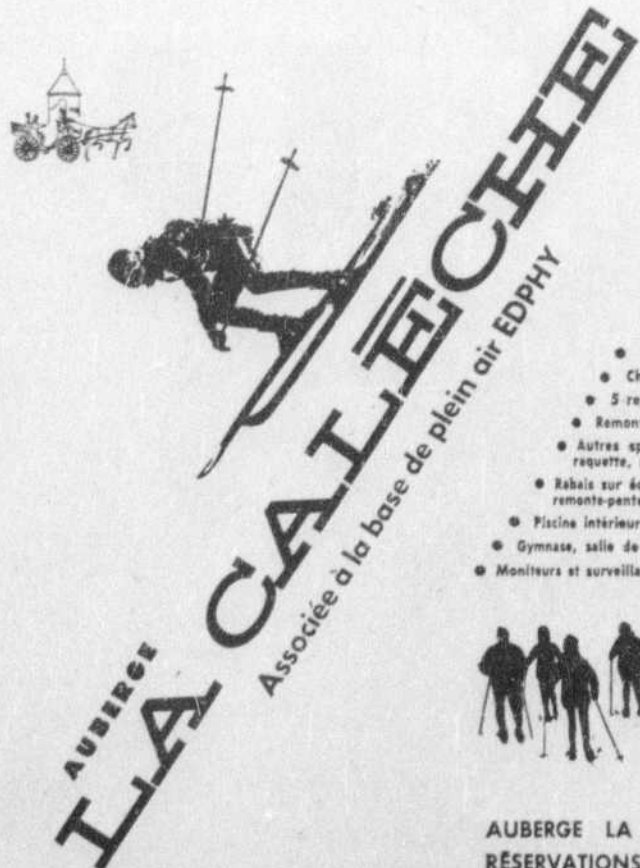
- logement
- cuisine de santé
- équipement de ski
- professeurs de plein air (ski, canot, voile, escalade, tir à l'arc, hébertisme, carte et boussole).
- classes
- monte-pente

2 MAISONS À VOTRE DISPOSITION

L'AUBERGE LE PETIT BONHEUR	125 places
LE FOYER DU SKIEUR, Mont-Tremblant à 100 pieds des monte-pentes.	60 places

POUR PLUS DE DÉTAILS Claire Chapdelaine,
4321 rue Papineau,
Montréal,
(514) 526-7761

Base de plein air pour
adultes. Station de ski
familial.



SAISON DE SKI
pour \$150
comprisant

- 10 fins de semaine
- Chambre pour 2 ou 4 personnes
- 5 repas par fin de semaine
- Remonte mécanique
- Autres sports possibles: toboggan, patin, raquette, moto-neige
- Rébais sur équipement de ski et utilisation de remonte-pentes à d'autres endroits
- Piscine intérieure EDPHY
- Gymnase, salle de jeux
- Moniteurs et surveillants pour les jeunes



AUBERGE LA CALÈCHE (Affiliée à la Base
Plein Air EDPHY)
RÉSERVATIONS: 861-7177 (ligne directe
de Montréal)
N.B.: Cette offre est valable jusqu'en fin décembre

BASE DE PLEIN AIR

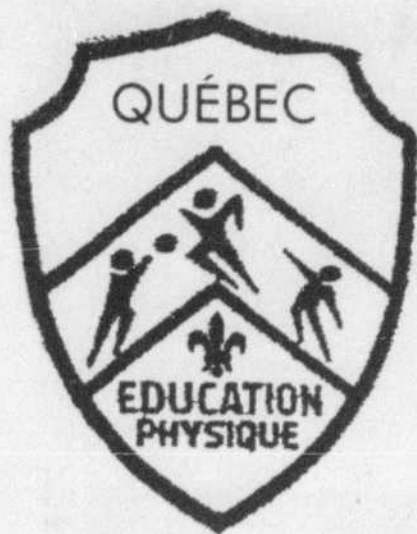
Yvan Coutu

Ste-Adèle - Ste-Marguerite Station
CENTRE DE SKI FAMILIAL

Centre de mi-temps pédagogiques et sportifs
Classes de verdure et de neige
Tél.: (ligne directe) 861-5212



L'Association des responsables de service d'éducation physique au Québec



Lors du dernier congrès de la Fédération d'Éducation physique du Québec, les membres du Comité des Directeurs des services d'Éducation physique du Québec se réunissaient et il était résolu à l'unanimité que le Comité devienne l'Association des Responsables de service d'Éducation physique du Québec. Par la même occasion l'ARSEPQ, décidait de s'affilier en tant qu'Association professionnelle à la Fédération des cadres scolaires du Québec. Le 22 mars 1969, le secrétariat de la province autorisait la constitution de ce syndicat professionnel.

Buts

Cette Association veut, par les moyens appropriés, valoriser le statut professionnel de ses membres et promouvoir l'étude, la défense et le développement de leurs intérêts professionnels et économiques. Tout particulièrement, l'Association entend maintenir des relations ordonnées avec les commissions scolaires de la province de Québec, les autorités gouvernementales et les organismes intéressés au domaine de l'Éducation physique.

Membres

L'ARSEPQ couvre tout le Québec et regroupe les Responsables d'Éducation physique de tous les secteurs et de toutes les parties du Québec, universitaire, collégial, secondaire, élémentaire.

ARSEPQ et le ministère

L'ARSEPQ, fidèle à sa tradition continue à travailler en très étroite collaboration avec le service d'Éducation physique du Ministère de l'Éducation. Elle se veut le prolongement de l'action de ce service dans les commissions scolaires du Québec. D'ailleurs, depuis quelques années l'ARSEPQ organise deux fois par année en collaboration avec le Ministère de l'Éducation les journées d'études des Directeurs de services d'Éducation physique. De plus, plusieurs de ces membres ont travaillé très activement sur plusieurs comités:

- Comité consultatif
- Comité du programme de la maternelle et de l'élémentaire
- Comité du programme du secondaire
- Comité de l'équipement

Quelques-uns de ses membres ont fait partie de la délégation en France dans le but d'appliquer dans les commissions scolaires le meilleur système d'enseignement possible en matière d'Éducation physique. Son président actuel, M. Raymond Paquin, a été chargé par le Ministère de former un Comité pour mettre sur pied la Fédération du sport scolaire qui a pris maintenant une ampleur considérable dans l'organisation du sport scolaire au Québec.

Travaux en cours

Depuis quelques mois, le travail de l'exécutif de l'ARSEPQ a porté particulièrement sur l'amélioration et la stabilité du statut du Directeur de service et sur les différents problèmes d'ordre pédagogique qui le concerne, tels que les programmes, le sport scolaire et son financement, la charge de travail du professeur d'Éducation physique etc... Enfin au sein de la Fédération des cadres scolaires l'ARSEPQ, par son président, membre de l'exécutif de cette Fédération, est maintenant prête à discuter des conditions de travail de ses membres.

Appui total au ministère de l'éducation

L'ARSEPQ se réjouit des nouvelles politiques en matière d'éducation, annoncées par l'honorable Jean-Marie Morin, Ministre d'état à l'éducation et lui assure son appui total dans l'application de ces nouvelles décisions et ce, pour le plus grand bien de la Jeunesse du Québec.

Un Québec prospère par un Québec en Forme.

Membres de l'exécutif de l'ARSEPQ

- Président: Raymond Paquin (Commission Scolaire de Montréal)
- Vice-président: Guy Desrosiers (Régionale Dollard-des-Ormeaux)
- Vice-président: Yves Gascon (Régionale Honoré-Mercier)
- Vice-président: Robert Tranchemontagne (Régionale Carignan)
- Trésorier: Rolland Haché (Régionale Lapointe)
- Secrétaire: Jean Loiseleur (Régionale Lignery)
- Conseiller: Jean-Claude Lindsay (Régionale Lac Saint-Jean)



Raymond Paquin, président de l'Association des responsables de service d'éducation physique.

La Fédération d'éducation physique

La Fédération d'éducation physique et récréation au Québec née des efforts et du leadership de quelques professionnels en éducation physique et récréation au Québec il y a un peu plus de quatre ans, s'est déjà, elle aussi, grandement transformée en ce court laps de temps. Originellement elle est venue regrouper les professionnels, gradués universitaires, dont le labeur et les efforts risquaient de ne porter que des fruits amers parce que se formaient à l'époque plusieurs associations différentes et parfois adversaires. A ce moment la Fédération concentre les efforts de tous autour d'une même table. Les problèmes ne furent pas pour autant tous résolus car les structures de l'époque étaient d'un caractère fédératif, chaque association demeurant autonome et déléguant ses représentants à la Fédération. A l'époque d'ailleurs ces associations alimentaient des membres dans les champs d'action de l'éducation physique et de la récréation.

Après deux ans de ce régime, sept associations régionales étaient opérantes couvrant la quasi-totalité du territoire du Québec. Pendant l'année 1967-1968 un comité fut chargé de réviser entièrement les statuts de la Fédération, ses structures, de même que son orientation présente et future. Les conclusions de ce comité furent déposées lors du Congrès annuel de mars 1968, tenu à Chicoutimi. Lors de ce Congrès, l'Assemblée générale de la Fédération modifia toutes ses structures et du caractère fédératif des années précédentes on s'orienta nettement vers une association à caractère corporatif. Or, le secteur des professionnels en récréation se détacha de l'ensemble, et la Fédération d'éducation physique du Québec était née.

De fait le Congrès de Chicoutimi marque la première tentative d'ouverture réelle des normes d'éligibilité pour les membres. Alors qu'au départ seuls les gradués universitaires pouvaient être

membres. L'Assemblée générale tenta lors de ce Congrès d'intégrer les enseignants de l'éducation physique au Québec qui n'étaient pas tous nécessairement passés par l'Université. Cette tentative s'est avérée un demi-échec par la suite parce que, d'une part la réponse ne fut pas aussi massive que prévue, et d'autre part la Fédération n'avait pu se résoudre à considérer tous les professeurs d'éducation physique du Québec sur le même pied. La traditionnelle distinction entre les universitaires et les "autres" n'avait pu être totalement éliminée.

Cette année la Fédération a multiplié les contacts avec plus de deux mille (2,000) enseignants de l'éducation physique au Québec de façon à provoquer cette adhésion au seul corps intermédiaire incorporé comme tel au Québec dans le domaine de l'éducation physique. La ruse sur pied d'un secrétariat permanent devrait permettre d'assurer un contact soutenu, fréquent et de qua-

lité avec les éducateurs physiques du Québec, où qu'ils soient. Un certain nombre d'initiatives assurent déjà certains des services professionnels désirables pour les membres. La Revue Mouvement, de caractère scientifique et techno-pédagogique; le Bulletin de Liaison, organe de communication; le service de placement sont quelques exemples de cette politique de service direct aux membres.

Toutefois la vocation majeure de la Fédération d'éducation physique du Québec pour la profession et le professionnel de l'éducation physique au Québec se situe au niveau de sa présence et de son action en tant que corps intermédiaire. La Fédération d'éducation physique au Québec comme telle assure la présence de l'éducation physique à l'évolution sociale, culturelle, éducative et technique du Québec.



Yves Gascon, président de la Fédération d'éducation physique du Québec.



RAYMOND LIMITÉE

7390, 18ième AVE - MONTRÉAL 453 - TÉL.: 729-6361

VOTRE HÔTE
AU COCKTAIL D'OUVERTURE

APPAREILS DE GYMNASTIQUE

Barres parallèles, Barres fixes, Cheboux, Moutons, Poutres d'équilibre, Portiques, Tremplins, etc.

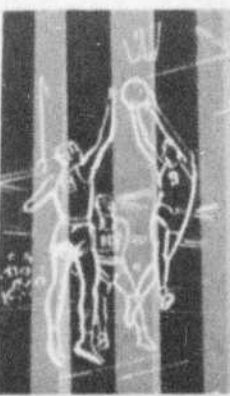
GYMNASES ET PLATEAUX D'ÉDUCATION PHYSIQUE

CATALOGUE SUR DEMANDE

BALLON PANIER • ÉQUIPEMENT DE GYMNASES

ÉQUIPEMENT DE PISTES ET PELOUSES

TABLEAUX À CRAIE, PORTES PLIANTES, ESTRADES



Bonne Chance aux congressistes à l'occasion de leurs journées d'études. Meilleurs Voeux de succès dans l'élaboration des plans pour un Québec sportif en meilleure santé physique et morale.



Arthur Gagnon C.M.

"Membre de la Commission athlétique de Montréal, ancien président de l'Ass. des marchands d'articles de sport au Canada. Le détaillant canadien de l'année."



Un sportif au service des sportifs

7125 Plaza St-Hubert,

273-1578



Québec sait faire

FORMO



ÉQUIPEMENT COMPLET POUR GYMNASE

COURS: ÉLÉMENTAIRE - SECONDAIRE - UNIVERSITAIRE

SERVICE DE DESSIN ET DE CONSULTATION

**AUX ARCHITECTES ET RESPONSABLES
DES SERVICES
D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

MANUFACTURÉ EXCLUSIVEMENT AU QUÉBEC PAR:

**FORGE MODERNE INC.,
L'ÉPIPHANIE
CTÉ L'ASSOMPTION**

Ligne directe de Montréal - (514) 861-1233

"NOTRE ÉQUIPEMENT EST APPROUVÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION"

L'éducation physique à l'élémentaire s'enrichit d'un programme-cadre et de moyens audio-visuels

par PAULINE DESROSIERS

L'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire a connu une période qui s'est caractérisée soit par son inexistence même, soit par un contenu réplique "en petit" du secondaire ou simples exercices mimés et rondes chantées.

Une seconde période, celle-là, datant de 3 ou 4 ans, marquée par la recherche, la réflexion d'équipes de professeurs ou de chercheurs isolés a permis de s'interroger sur les objectifs spécifiques à poursuivre à ce stade, le type d'intervention et les moyens à utiliser.

Un comité de professeurs oeuvrant dans des régions, des secteurs différents, a été chargé d'élaborer un programme d'éducation physique pour la maternelle et l'élémentaire. Le ministère de l'éducation du Québec a promulgué ce programme-cadre en mars 1969.

Le programme-cadre, un guide

Le contenu du programme-cadre est celui-ci: on y a cerné, fixé les objectifs à poursuivre — classifié les moyens pour atteindre les objectifs visés — indiqué les dominances d'action selon l'âge des enfants.

LES OBJECTIFS

L'éducation physique vise le développement et l'épanouissement bio-psycho-social de la personnalité, par l'organisation de situations de mouvement.

A la maternelle et à l'élémentaire, compte tenu de la disponibilité de l'enfant, l'éducation physique vise les objectifs suivants:

1) Développer l'adresse et la rapidité d'adaptation dans les diverses tâches motrices.

Entre cinq et onze ans, l'enfant traverse une phase très significative d'exubérance motrice et sensorielle et de maturation des structures perceptives.

Pour une expérimentation motrice qui favorise la croissance et amorce l'acquisition de la maîtrise corporelle, on accordera une importance particulière à l'adresse et à la rapidité d'adaptation.

2) Favoriser l'adaptation au monde matériel et social.

Le phénomène de la scolarisation pose pour l'enfant de ce niveau le problème de l'adaptation à un monde nouveau. Une étude de l'évolution de la personnalité à cet âge permet d'identifier deux facteurs essentiels d'adaptation: la socialisation et l'acquisition progressive de l'autonomie.

Les situations de mouvement

A la maternelle et à l'élémentaire, il est indispensable de rappeler que le développement d'un enfant est fonction de sa motricité, c'est-à-dire des sources d'information, d'expérimentation et de maturation qu'elle représente. Par exemple, les travaux actuels de la science mettent en évidence la nécessité de bien développer son schéma corporel pour se réaliser pleinement. Le corps est possibilité de connaissance et le mouvement doit être considéré comme moyen d'éducation intégrale de la personnalité.

Cependant, le mouvement trouve son application dans des activités et des exercices déterminés. Pour rationaliser et organiser l'action pédagogique, il est nécessaire de prévoir un système de classification des situations de mouvement. Celui qui a été adopté signale cinq éléments de programmation.

LE PREMIER ELEMENT:

Déplacements en fonction d'équipements fixes.

Utiliser tous les obstacles dont on peut disposer dans la nature, les parcs, les cours de récréation et les gymnases.

LE DEUXIEME ELEMENT:

Utilisation des accessoires.

On entend par accessoire tout ce qui peut être manié, tiré, poussé, levé, porté, lancé, frappé, attrapé, bloqué, tels que: sacs de sable, balles et ballons de formes et poids variés, cerceaux, massues, bâtons, rondelles, cordes...

LE TROISIEME ELEMENT:

Perception et reproduction de rythmes variés.

Tout activité permettant à l'enfant de reconnaître et d'exprimer, par le mouvement des rythmes simples et des structures rythmiques périodiques ou aperiodiques, selon l'âge, favorise la réalisation de cet élément.

LE QUATRIEME ELEMENT:

Déplacements divers.

La variété des déplacements (marches — courses — sautilllements variés —

sauts — déplacements quadrupédiques...) et l'exploitation de l'espace caractérisent cet élément de programmation.

Pour les enfants de 9-10-11 ans, cet élément peut comporter des leçons exploitant:

— les jeux de groupes à base de déplacements

— les exercices naturels de locomotion

— les courses et sauts de l'athlétisme

— les activités de plein air (patinage, ski, promenade, escalades, orientation...)

— les exercices d'initiation à la natation.

LE CINQUIEME ELEMENT:

Situations d'opposition.

Cet élément exige la réalisation simultanée des différentes formes d'expression de la maîtrise corporelle.

Il permet la réalisation des différentes habiletés et adresses recherchées isolément et ce, dans des situations de plus en plus complexes.

Il utilise principalement les jeux et sports collectifs, les jeux d'attaque et de défense, des situations variées de compétitions individuelles ou collectives.

Considérant les différences individuelles chez les enfants de cinq à huit ans et ceux de neuf à onze ans, le programme recommande des dominantes d'action appropriées à chacune de ces deux populations scolaires.

La télévision scolaire, un moyen

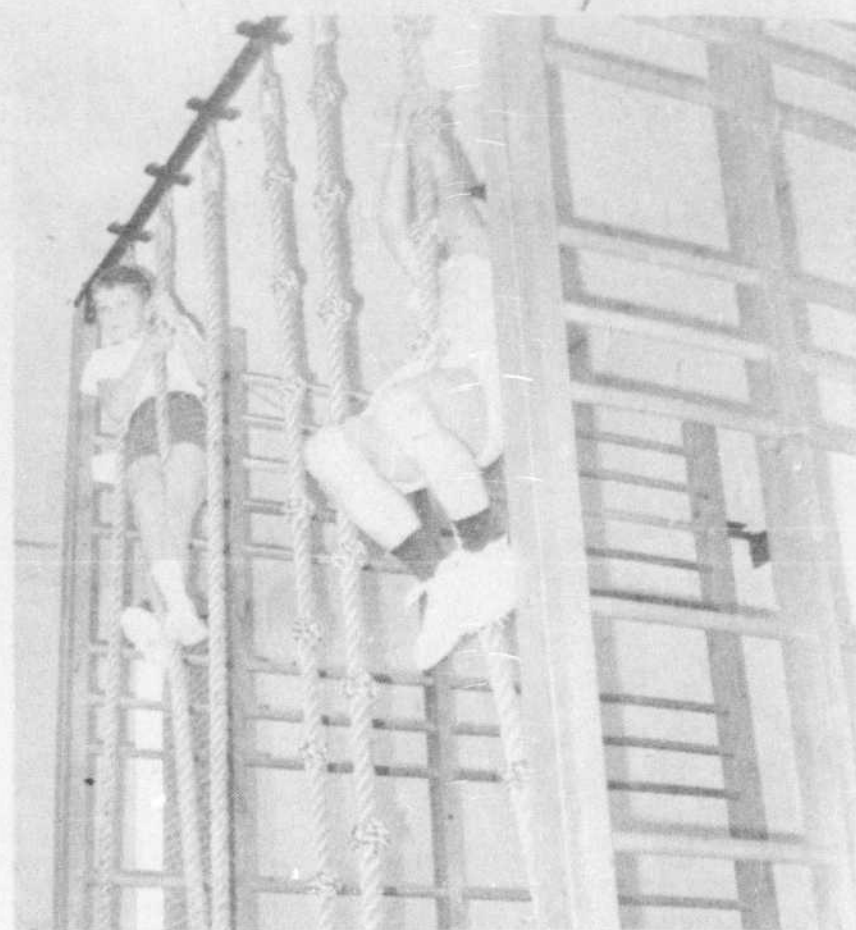
Face aux objectifs de la Division Education Physique de favoriser l'organisation systématique de l'éducation physique dans toutes les écoles élémentaires du Québec, d'orienter l'action du personnel enseignant, d'aider à l'actualisation du programme-cadre, le moyen: télévision scolaire, vient jouer un rôle important.

Deux séries de 13 émissions dont une s'adresse aux enfants de 7-8 ans et l'autre aux jeunes de 11-12 ans ont été réalisées en 1967 et 68.

Cette année, une série sur le Plein Air est destinée au 2e cycle tandis que l'éducation physique des 9-10 ans est alimentée par une série nouvelle.

La partie pédagogique et administrative des émissions scolaires incombe au Service des Moyens Techniques d'Enseignement (S.M.T.E.), un service du Ministère de l'Éducation. La partie production technique revient à Radio-Canada.

L'enfant, téléspectateur — Comme vous avez pu le voir par l'énumération des émissions, l'image s'adresse uniquement aux enfants.



Chaque émission, d'une durée de 15 minutes, exploite un thème défini par des moyens variés. L'enfant regarde, sagement assis dans sa classe ou dans une salle commune à l'école. Après l'émission, il y a discussion animée par le titulaire. La partie réalisation, exploitation, suivra lors des leçons d'éducation physique ou dans la salle de classe.

Le professeur utilisateur — Les titulaires et les spécialistes sont rejoints, eux, par un document d'accompagnement. Ce document, joint à chaque émission, parvient dans les

écoles avant la diffusion. En plus d'indiquer les situations de mouvement observées à l'écran, il suggère des formes d'exploitation, apporte des informations diverses, invite à la réflexion.

L'horaire T.V.

Pour un groupe d'âge donné, il y a émission tous les 15 jours incluse dans l'horaire scolaire de l'enfant.

Mardi, 2 décembre, 10-00 heures: Education Physique II-III (7-8 ans)

Jeudi, 11 décembre, 10-00 heures: Education Physique VI-VII (11-12 ans)

Les séries nouvelles seront incluses dans l'horaire T.V. à partir de janvier.

Mardi, 13 janvier, 10-00 heures: Education Physique IV-V (9-10 ans)

Jeudi, 22 janvier, 10-00 heures: Plein Air (9-10-11 ans)

Les équipes pédagogiques responsables des émissions se présentent:

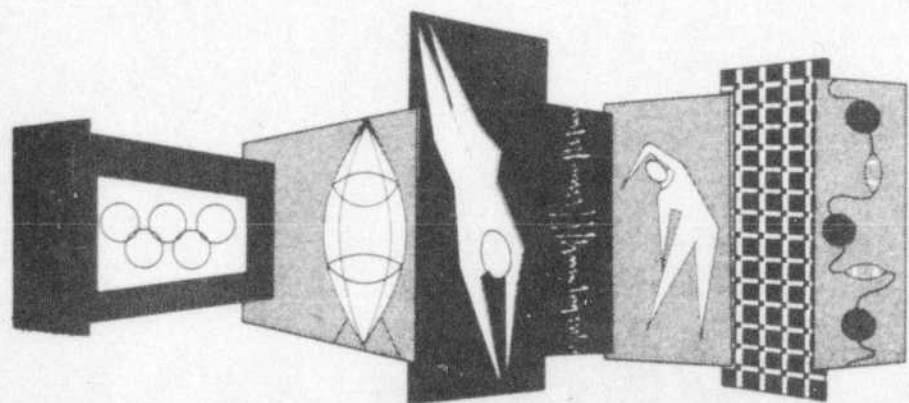
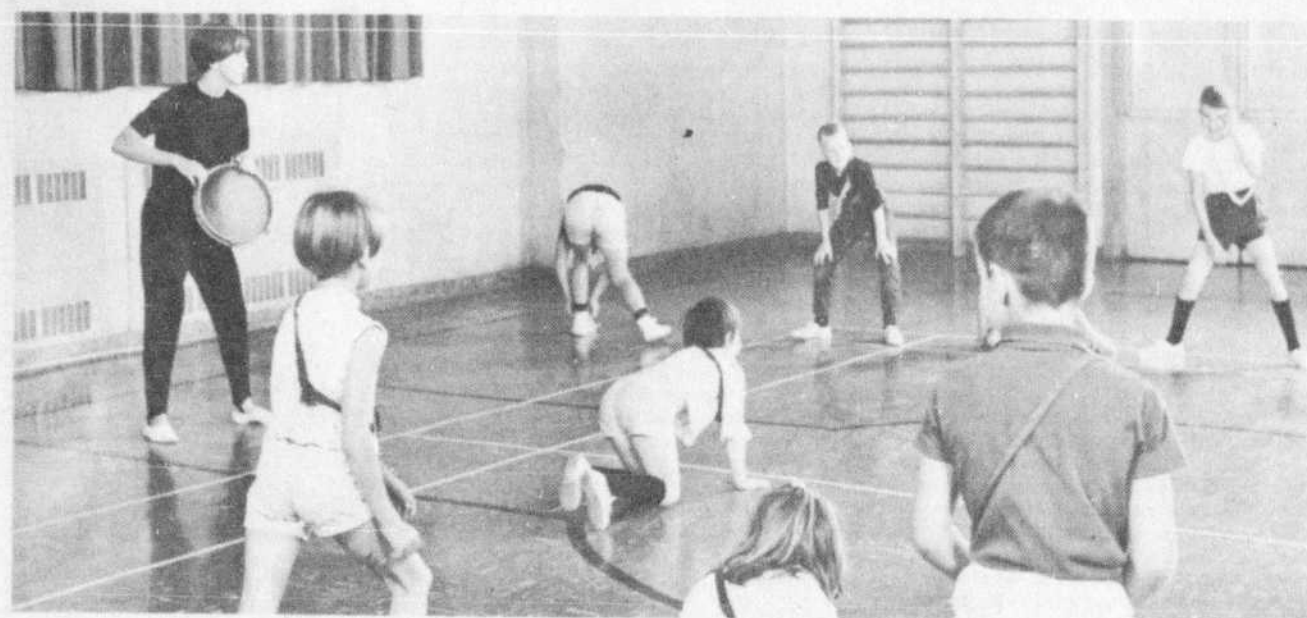
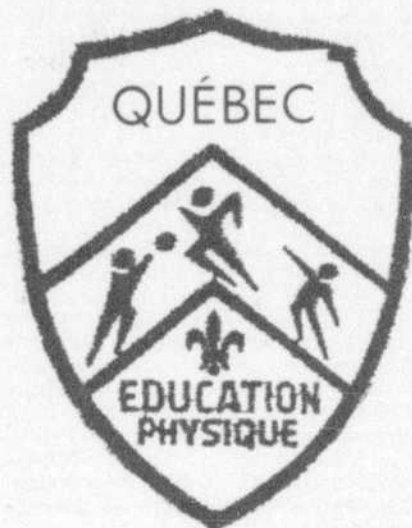
Série Plein Air: Paul Larue, François Doucet, Pierre Béléac

Série Education Physique VI-VII: Michel Volet

Séries Education Physique II-III et IV-V: Pauline Desrosiers, Jean-Louis Foisy, Camil l'Ecuyer, Guy Desrosiers, Nicole Arès

Malgré les moyens mis en oeuvre, un nombre encore trop grand d'écoles, d'enfants ne vivent aucune forme d'éducation physique.

Seule une action concertée des écoles de cadres, des administrateurs scolaires et des parents peut escompter parer à cette carence.



Raynald Bélanger



Jacques Bélanger

8245 Le Creusot
St-Léonard, Montréal 458
Tél.: 324-7810

ÉQUIPEMENTS DE GYMNASES, PARCS ET TERRAINS DE JEUX

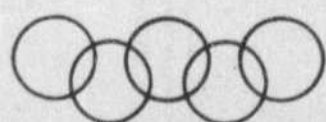
"Nous nous réjouissons des nouvelles politiques du Ministère de l'Éducation en matière d'éducation physique".

Raynald Bélanger



DESTINATION

SPORT



Journées d'étude des responsables d'éducation physique du Québec

Les responsables des services d'éducation physique des commissions scolaires de même que ceux des collèges publics (C.E.G.E.P.) du Québec participent les 20, 21 et 22 novembre, à des journées d'études qui ont lieu au Holiday Inn de Sainte-Foy.

M. Jean-Marie Morin, ministre d'État à l'éducation, prononce l'allocution d'ouverture de ces journées et profite de l'occasion pour annoncer l'opération C.O.R.P.S. (consultation, orientation, réforme, participation et services) qui constitue la tête de pont de la relance de l'éducation physique au Québec.

Dans la conduite de cette opération, le ministère de l'éducation retient le principe que chaque responsable de service d'éducation physique d'une commission scolaire devienne le catalyseur dans son milieu de travail pour appuyer et appliquer la relance amorcée.

A la même occasion, le ministère de l'éducation a fait connaître le document intitulé "Les politiques du sport scolaire au Québec", fruit d'une longue collaboration entre les responsables de l'éducation physique des commissions scolaires et le ministère.

La rédaction de ce document a été précédée d'une étude systématique de dizaines d'ouvrages français, américains et allemands, d'une analyse de nombreux dossiers québécois, d'une mission de reconnaissance en France et d'études comparatives de certaines situations comme le financement, les structures, les relations du sport scolaire et du sport fédéré de même que l'entraînement des élèves engagés dans des compétitions sportives.

Ce document, d'après ses auteurs, veut être la réponse du ministère de l'éducation à des questions de fond soulevées par les organismes de sport civil et par certaines instances gouvernementales soucieuses d'obtenir des renseignements de source autorisée relativement à ce secteur de l'éducation.

Dans le programme de ces journées d'études reproduit ci-dessus nous signalons enfin la participation de M. Jean-Paul Desbiens, Directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire, de M. Paul-Émile Larose, Directeur général de l'enseignement collégial. Ces deux officiers supérieurs du

ministère ont voulu par leur présence et leur intervention, apporter leur appui aux nouvelles politiques préconisées dans ce domaine.

Le comité de préparation du programme de ces journées est formé de: exécutif du comité des responsables de service d'éducation physique du Québec: Raymond Paquin, président; Raymond Benoit, ministre de l'éducation.

Le comité d'organisation est sous la responsabilité de Marcel Martin.

Les présidents des comités de travail sont les suivants:

Commissions scolaires locales: J. Lajeunesse, c.s. de Pont-Viau; P. Parent, c.s. de Verdun.

Commissions scolaires régionales: J. J. Dubois, c.s.r. Provencher; J. Loisel, c.s.r. Lignery; M. Lageux, c.s.r. Yamaska; D. Trudeau, c.s.r. de Montréal; M. Dupuis, c.s.r. du Cuivre; J. Saint-Jean, c.s.r. Maisonneuve.

Collèges d'enseignement général et professionnel: Yves Paquette, CEGEP Saint-Jean; Claude Gonnelle, CEGEP Rosemont; André Lavarenne, CEGEP Sainte-Foy.

Les principes directeurs de l'éducation physique



Yves Martin, sous-ministre de l'éducation.

Le Ministère de l'Éducation a publié une brochure sur les Principes Directeurs de l'Éducation physique du Québec. La préface de cette publication a été signée par M. Yves Martin, sous-ministre de l'Éducation.

Aux pâtes Renaissances (je cite ici Chesterton, qui devait savoir ce qu'il disait) Rabelais, du haut des tours de Notre-Dame, criait: "Il y a le corps aussi."

Nous sommes plusieurs à penser que l'humanité subit présentement une mue plus profonde encore que celle de la Renaissance.

Il n'y a plus besoin de Rabelais pour rappeler leurs corps aux contemporains. Le club Méditerranée et les revues spécialisées le font à gogo.

Cependant, la présence des corps nous

est rappelée selon l'optique technicienne, c'est-à-dire, isolante et atomisante. Nous voguons encore en plein dualisme.

La réflexion entreprise par les professionnels engagés dans la cause de l'éducation physique, au ministère de l'Éducation et les actions qui pourraient engendrer et fonder cette réflexion ont le mérite de situer la formation corporelle dans le cadre de l'éducation. De là, on peut dire qu'il faut, selon l'étymologie du terme, élever le corps, comme on disait, autrefois, qu'on élevait les enfants.

Le document: "Les principes directeurs de l'éducation physique du Québec" présente donc à la population en général, et au monde de l'éducation en particulier, un ensemble de principes de nature à orienter adéquatement les actions d'intervention des éducateurs. Nous les invitons à les faire leurs.

L'unité de recherche spécialisée en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle

par YVAN CLICHE, chef de l'Unité de recherche



Il importe dans un monde moderne d'appuyer l'action éducative. L'éducation physique en l'occurrence, sur des fondements scientifiques, d'où la nécessité de développer la recherche.

Consentant de cet impératif, le Ministère de l'éducation a constitué une Unité de recherche spécialisée en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle. Les travaux de cette Unité de recherche s'inscrivent dans le contexte de l'opération C.O.R.P.S.

L'Unité de recherche en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle se compose présentement d'une équipe, interdisciplinaire, impliquant six spécialistes en éducation physique, en psychologie expérimentale, en psycho-pédagogie et en psycho-sociologie.

La première tâche de cette équipe, composée alors de deux, puis de trois membres, fut de susciter, en collaboration avec un comité consultatif, l'organisation d'un colloque, au mois de mai dernier, avec l'appui des personnalités représentatives du milieu de l'éducation physique, et de certains spécialistes en psycho-sociologie et en éducation inadap-tée.

Ce colloque, dont l'objectif était de favoriser le développement de la recherche en éducation physique, a permis d'identifier des problèmes urgents, tels que la définition des objectifs de l'éducation physique, le contrôle de ces objectifs (nécessitant des moyens scientifiques d'évaluation) l'élaboration des programmes d'enseignement.

l'influence de l'éducation physique sur les différentes composantes de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent, le problème de la relation pédagogique (des relations de l'enfant avec le professeur, avec les autres enfants, avec le monde des objets...).

Pour contribuer à résoudre ces questions prioritaires, l'Unité de recherche en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle du Ministère de l'Éducation a élaboré et planifié quatre directions de recherche, incluant des projets dont l'étude, à partir de janvier 1970, s'étendra sur les années à venir.

Le problème de la relation existant entre les diverses activités corporelles suggérées par le professeur d'éducation physique et la structure de la personnalité de chaque enfant québécois, en tenant compte de son âge, de son sexe, de son milieu socio-culturel et de ses motivations. Ces activités physiques concernent plus particulièrement les différentes spécialités sportives pratiquées au Québec (les sports collectifs comme le hockey, le baseball, etc... et les sports individuels tels que le ski, la natation, etc...).

Le problème du champ thématique, c'est-à-dire l'étude des relations entre le professeur d'éducation physique et l'enfant, l'étude des interrelations entre le professeur et le groupe d'enfants, l'étude des interrelations entre les enfants eux-mêmes et enfin l'étude de l'influence des objets de l'environnement sur la personnalité de l'enfant.

Le problème du schéma corporel, c'est-à-dire l'image que nous avons de notre propre corps, et son rôle dans les divers apprentissages scolaires tels la mathématique, la physique, l'histoire et la géographie.

Le problème de l'inadaptation scolaire et les troubles du schéma corporel (troubles dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe, du calcul...).

Pour réaliser ces études scientifiques, l'utilisation de méthodes et de techniques de recherche appropriées est essentielle. A cette fin, est présentement en voie d'installation, un laboratoire de recherche en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle, structure opérationnelle permettant d'atteindre les objectifs fixés dans les projets de recherche.

En outre, l'Unité de recherche est actuellement à l'élaboration d'un document exhaustif sur l'étude des fondements psycho-sociaux de l'éducation physique.

Le but de ce document est d'ajuster les programmes d'enseignement en éducation physique et sportive aux connaissances scientifiques actuelles en psychologie de l'enfant et de l'adolescent et en psychologie sociale, afin d'apporter une première réponse à l'urgence des besoins.

Ainsi, ce document-synthèse fournira aux professeurs de nouvelles données et de nouveaux moyens d'action pédagogique.



Paul E. Larose, directeur général de l'enseignement collégial



Jean-Paul Desbiens



Marcel Martin, responsable de l'organisation

PROGRAMME

JOURNÉES D'ÉTUDES DES RESPONSABLES DE SERVICES D'ÉDUCATION PHYSIQUE DU QUÉBEC.			
Thème: L'opération C.O.R.P.S. - Sous la présidence de l'honorable Jean-Marie Morin, ministre d'état à l'éducation.			
Judi, le 20 novembre 69			
19 h 00 Inscription.	14 h 00 Les politiques du sport scolaire. Paul Ohl.	16 h 30 Troisième séance de travail. (pour les responsables des commissions scolaires). - Idem.	
20 h 30 Conférence inaugurale: l'honorable Jean-Marie Morin, C.O.R.P.S.	Fédération du sport scolaire: Situation et perspectives. Guy Desrosiers. (pour les responsables des commissions scolaires).	17 h 30 Ajournement.	
Cocktail	Association intercollégiale du sport: Situation et perspectives. Louis Champoux. (pour les responsables des cégeps).	18 h 30 Souper-causerie. Jean-Paul Desbiens, directeur-général de la D.G.E.E.S. "Le régime pédagogique".	
Vendredi, 21 novembre 69			
9 h 30 Mise en place de l'opération C.O.R.P.S. Raymond Benoit	15 h 00 Deuxième séance de travail. (pour les responsables des commissions scolaires).	Samedi 22 novembre 69	
10 h 15 Pause café.	Les problèmes d'application des politiques du sport scolaire.	9 h 30 Contribution de l'unité de recherche de l'I.R.P. à la réponse aux besoins prioritaires de l'éducation physique. Yvan Cliche.	
10 h 30 Première séance de travail en comité. Plan d'action et participation du milieu à l'opération C.O.R.P.S.	15 h 00 Rencontre de P.E. Larose, directeur général de l'enseignement collégial, discussion sur l'éducation physique au C.E.G.E.P.	10 h 30 Pause café.	
12 h 00 Dîner	16 h 00 Pause café.	11 h 00 Plénière.	
		12 h 00 Dîner.	
		13 h 30 Conclusion aux journées d'études.	
		15 h 00 Assemblée générale de l'A.R.S.E.P.Q.	

DANS L'EST

ski

MONT SUTTON

SUTTON, QUE.

TELEPHONE D'AFFAIRES: 538-2545
866-5156

RAPPORT D'ENNEIGEMENT:
24 HEURES PAR JOUR: T.A.S.: 866-7718
866-7639

RESERVATION: 538-2646

mt-faustin / mt-blanc

Boite Postale 30 St-Faustin - Québec - Canada tél.: (819) 688-2808
Mtl.: tél.: (514) 273-8594

- *Nouveau T-Bar
- *Nouvelles Pentes
- *Nouveau Bar
- *Nouveau Sommet

C'est à voir!

une place plus importante

La nouvelle politique du ministère de l'Éducation en matière d'éducation physique accorde à celle-ci une place plus importante dans le cadre des activités scolaires. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer la prochaine publication d'un ouvrage adapté aux réformes en cours et indispensable à tous ceux qui s'intéressent à une éducation physique progressive et pédagogique.

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET DE PÉDAGOGIE

260 ouest, rue Faillon, Montréal 327, Qué.

LE PRÉSIDENT DE UAPINC. DEMEURE OPTIMISTE POUR L'ANNÉE QUI S'ACHÈVE

Rapport préliminaire

M. Gérard Plourde, président de U A P Inc. déclare en partie aux actionnaires ce qui suit, dans le rapport intermédiaire envoyé :

Le troisième trimestre accuse un bénéfice net moindre que celui de l'an dernier. C'est l'année des réajustements à U A P extensions à nos entrepôts d'Ottawa et de Toronto et nouvelles demeures pour nos divisions de Eurocan et de Twin Equipment.

Les grèves chez des fournisseurs de Eurocan et chez certains clients de Sept-Îles ainsi que les augmentations dans les taux d'intérêt ont dérangé nos prévisions. Cependant, nous demeurons optimistes pour l'année 1969.

Votre Conseil a déclaré un dividende de 14 cents par action Classe "A" et de 7,75 cents par action Classe "B", payable le 15 décembre 1969 aux actionnaires inscrits au 28 novembre 1969.

\$8,791, \$8,238, \$24,792, +22,366.

Sième trimestre 9 premiers mois

(avant (avant

1969 1968* 1969 1968*

\$ 8,791, \$ 8,238, \$24,792, \$22,366.

Ventes..... 670, 670, 1,768, 1,744.
Bénéfices consolidés... 116, 96, 310, 251.
Amortissement.....
Profits avant impôts et intérêts minoritaires..... 554, 574, 1,458, 1,493.
Impôts..... 294, 301, 738, 763.
Intérêts minoritaires..... 8, 4, 17, 14.
Profits nets..... 252, 269, 703, 716.

Dividendes payés sur actions classe "A", au 15 sept. 42 cents, 37,5 cents. Dividendes payés sur actions classe "B", au 15 sept. 23,25 cents, 18,75 cents. Dividendes Base annuelle: classe "A" \$0,56 classe "B" \$0,31.

GAINS NETS

1969 1968* Classe "A" Classe "B"
3 premiers mois \$126, \$112, \$0,179, \$0,153 \$0,117 \$0,091
6 premiers mois 451, 447, 0,555 0,55 0,430 0,425
9 premiers mois 703, 716, 0,864 0,878 0,677 0,691
12 mois \$1,002, 1,22 0,97
* Ajusté sur la base du résultat final.

Bourse de Montréal

Tous les compartiments regaissaient hier

La Bourse de Montréal a vécu un après-midi peu mouvementé, hier, et tous les secteurs ont enregistré des pertes. L'indice général a baissé de 2,10 à 180,08, alors que les déclinés ont surpassé les gains par 159 à 52.

Parmi les banques: Toronto Dominion a perdu 3/4 à 23 1/4, Royal 3/8 à 23 1/2, et Montréal 1/8 à 16 3/4, tandis que Commerce progressait de 1/8 à 22 7/8.

Chez les industriels, Falconbridge a perdu 2 points à 157, International Nickel 3/4 à 43 5/8, Stelco 1/2 à 22 3/8 et Asbestos 1/2 à 26 3/8, tandis que Distillers Seagrams avançait de 5/8 à 54 1/2 et Marché Union de 1/2 à 8.

Trans Canada Pipelines a fléchi de 1/4 à 34 1/4, Canadian Pacific, de 1/4 à 73, Bell Tel. de 3/4 à 43 1/4, et Interprovincial Pipelines, de 1/4 à 21 1/4, chez les services publics.

Parmi les papeteries, Fraser a avancé de 1/2 à 27.

Dans les minières et les pétrolières, Aquitaine a baissé de 1 point à 19; Cominco, 1 point à 30; Petrofina, de 3/4 à 16 1/2; et Denison, 3/4 à 49.

A la Bourse Canadienne, Belgium a gagné 1 point à 22 1/2.

Parmi les valeurs spéculatives, Phoenix a perdu 40 cents à 87,5.

A l'indice des services publics on perdu 2,87 à 142,55, les industrielles, 1,93 à 187,49; les banques, de 1,65 à 194,74; et les papeteries, de 90 à 125,01.

Au total, 1.153,700 actions ont été échangées, comparativement à 1.389,700, mercredi.

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Perm.	Var.
30 Ind.	187,48	188,48	187,18	187,18	+0,78
30 Rals	195,22	196,01	193,39	194,30	-1,72
15 Util.	113,09	113,77	113,15	114,10	-0,96
65 Stcks	279,93	281,05	275,95	278,09	-2,70

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Titre	Off. Dem.	Titre	Off. Dem.	Titre	Off. Dem.
ABITA	16 19	DUCROS	60 70	NEW HOSCO	115 125
ADVANCE	1 3	EXPO UNGA	60 70	NEW INSCO	115 125
ALBATHOS	3 15	GASPE COPPER	48 51	NEW MILLER P/L	7 9
ALSCOP	115 125	GASPEX	29 30	NEW PASCALS	25 45
AMAL	3 15	GT LAKES NICKEL	6 7	NICKEL OPPSETS	45 48
AMER. CHIB	2 4	GOLD HAWK	33 38	NORDIC I	175 195
AMERIC	10 15	HALLER	18 22	NORTH SHORE	25 30
AMMO	30 35	HANSON	30 35	NOUVELLE	15 20
BALD MTN	2 5	HUCAMP	120 140	PACIFIC NICKEL	30 40
BARRINGTON	40 50	INDEPENDENT	2 4	PANGO	200 225
BEACON	10 15	INDRAV MET	170 190	RADIO HILL	30 35
BEAUFORT HDG	12 17	JOBBURKE	2 4	RAM PETE	170 190
BEIRA	30 35	JUMA	6 8	RAND MAL	3 5
BLACK CRICKET	7 10	KARADAR CND	10 15	REXCEL MEL	95 105
BOMA CHIB	5 15	KELLY D.	2 5	SARIMCO	9 11
BRACE MAL	6 8	KEWAGAMA	6 9	SEPTEMBER MT	15 25
BROWNAN CTR	40 50	KUKATUSH	150 200	SILVER EUREKA	100 200
BRUCE P	1 2	LKE BEAVER H	10 12	SOGEPEP	100 110
CAMBRIDGE	9 10	LESTER MTL	8 13	SPANISH R	22 27
CAPRIVE	22 24	LON ECHO	30 35	STUMP	15 20
CARMOUNT	30 35	MADEX	10 20	STURDY ML	47 50
CHESBAR	3 14	MAGOMA	14 17	SUPERIOR ACID	70 80
CHROMEX	35 40	MATT HERRY	40 50	TAGAMI	14 16
CLEARWATER	20 24	MIDLAND NICKL	47 52	TALISMAN	47 50
CONS. SHUNSHY	7 11	MJIA	38 42	TARA	100 110
COPPER AM	40 50	MOGAR	14 17	UNIVERSAL	27 40
CROSWELL	50 60	MOLVRIA	5 19	VALDEX	70 75
CULVER	2 5	MURKY FAULT	170 190	WEE GEE	70 90
DE JOUR	35 40	NAGANTA	40 50	WESTFIELD	200 220
DELESSEPS	50 60	NATL. MAL	100 120	WESTVILLE	5 10
DOM. JUBILEE	30 40	NEMROD	30 40	YELLOW REX	25 30
DORAL	140 160	NEW ASSOC. DEV.	20 22	YOUNG DAVE	17 20
DURISSON	4 6	NEW BASKA	10 20		

COMETT AUTO INC.

2619, Boul. Rosemont, Montréal 408. 721-4975

Service après-vente i-r-r-e-p-r-o-c-h-a-b-l-e

Excellence... Confort

Intelligence... Efficacité

Bravo... Élégance... Dynamisme

COMETT AUTO INC.

2619, Boul. Rosemont, Montréal 408. 721-4975

Votre voiture

Exc... Confort

Intelligence... Efficacité

Bravo... Élégance... Dynamisme

COMETT AUTO INC.

2619, Boul. Rosemont, Montréal 408. 721-4975

Exc... Confort

Intelligence... Efficacité

Bravo... Élégance... Dynamisme

COMETT AUTO INC.

2619, Boul. Rosemont, Montréal 408. 721-4975

Exc... Confort

Intelligence... Efficacité

Bravo... Élégance... Dynamisme

COMETT AUTO INC.

2619, Boul. Rosemont, Montréal 408. 721-4975

NOMINATION A ECOLE POLYTECHNIQUE

J. Bernard Lavigne, ing.

L'honorable Jean-Guy Cardinal, Vice-président du Conseil des ministres et Ministre de l'Éducation, annonce la nomination de Monsieur J. Bernard Lavigne, ing., Président du Conseil d'administration de Sicard Inc. au poste de Principal et Président de la Corporation de l'Ecole Polytechnique de Montréal, succédant à Monsieur Paul-E. Rivier, décédé récemment.

Monsieur Lavigne fit ses études de génie civil à l'Ecole Polytechnique, où il obtint son diplôme d'ingénieur en 1941, et de génie aéronautique à l'Ecole de Génie Aeronautique du Corps d'Aviation Royal Canadien en 1942.

Il entra au service de la Compagnie Sicard Inc. en 1945, en qualité d'ingénieur de la production. En 1952 il est nommé Directeur général, en 1962 il est élu Président et en 1968 Président du Conseil.

Monsieur Lavigne est membre de la Corporation de l'Ecole Polytechnique depuis 1964. Il est aussi membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine et de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, dont il fut Président du Comité de gestion de 1963 à 1966. Il est de plus administrateur de plusieurs compagnies.

Aucun impôt sur la plus-value des propriétés privées

En vertu du livre blanc fédéral sur la réforme fiscale, les propriétaires de maisons privées n'auront pas à payer d'impôt sur la plus-value au moment de la vente de leur propriété.

C'est ce que précise, dans une analyse qu'il vient de faire, M. John Hutchins, conseiller de la Commission des valeurs immobilières de Montréal et directeur de ses services d'information.

Mais, précise l'auteur de l'analyse, cela s'applique sur une seule maison par famille, c'est-à-dire celle réputée être la principale résidence du contribuable. Par contre, ce dernier serait soumis à l'impôt sur la plus-value dans un des trois cas suivants :

— la vente de toutes autres maisons supplémentaires dont il serait propriétaire;

— la vente, avec profit, d'une maison, aussitôt après l'avoir achetée;

— la vente de sa résidence principale avec un profit nettement supérieur à la marge d'exemption prévue par la loi.

La loi, en effet, prévoit une exemption automatique de \$1000 par année. Or, après avoir occupé une maison pendant, par exemple, dix ans, le propriétaire serait exempt de tout impôt sur la plus-value s'il vend sa maison pour une somme supérieure de \$1000 au prix d'achat qu'il avait payé en son temps.

En outre, le propriétaire a droit à une exemption annuelle de \$150 pour frais d'entretien et d'améliorations. Si ces frais sont supérieurs à cette somme et qu'il peut le prouver, c'est la somme la plus forte qui sera affranchie.

Les propriétaires de duplex sont inclus dans cette catégorie, la loi ne considérant pas que le fait d'avoir un seul locataire, fasse d'une propriété une affaire commerciale.

Indices à l'extérieur

65 IN. 1207 78A 85CO 8 PA

La veille 189,42 145,42 196,39 182,18 125,14

Sem. d. 189,95 146,26 197,43 183,23 128,14

Moi. d. 182,81 147,96 179,34 176,89 121,36

1969 H. 207,15 156,30 206,12 197,97 126,47

1969 bas. 167,75 140,83 196,73 182,14 103,98

1968 H. 189,94 156,58 207,05 187,95 106,12

1968 bas. 148,69 119,16 113,50 139,70 96,18

HOME OIL COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq (25c) par action sera payé sur les actions en circulation de Classe A et de Classe B, du capital-actions de la Compagnie, payable en fonds canadiens, le 1er janvier 1970 aux détenteurs d'actions de Classe A et de Classe B, inscrits à la clôture des affaires le 5 décembre 1969.

Par ordre du Conseil

R. B. Coleman Secrétaire

Calgary, Alberta, 15 novembre 1969

Billets du Trésor, adjugés à un rendement encore plus élevé

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a émis, hier, une nouvelle série de billets du Trésor de 91 jours, se chiffrant à \$140.000.000, à un taux de 98,111 et un rendement de 7,72 pour cent.

La semaine dernière, la somme de \$145.000.000 avait été émise à un taux de 98,119 et un rendement de 7,69 pour cent.

Billets de 182 jours: \$35.000.000, à un taux de 96,249, et un rendement de 7,82 pour cent. La semaine dernière, la même somme s'est vendue à un taux de 96,264 et un rendement de 7,78 pour cent.

Bourse de N-Y

Dégingolade généralisée hier sur le marché de N-Y

(AFP) — Bien que se reprenant légèrement en fin de séance, Wall Street a enregistré jeudi une forte baisse, la plus importante depuis plus de deux mois. Les affaires, grâce à un regain d'activité à l'approche de la clôture, ont été assez fournies. Cette accélération du repli, amorcé la semaine dernière, traduit la conviction des milieux financiers, après des déclarations de membres de l'administration, que la politique d'encadrement du crédit ne sera pas assouplie dans un avenir proche.

La baisse est pratiquement générale. Seuls les métaux, stables et les tabacs et aliments, irréguliers, ont fait preuve de résistance. Les cours se sont effrités aux compagnies aériennes, aux aéronautiques, aux cuprifères, marqués par un net repli de Copper Range, aux mécaniques, ou Colt Industries est une des valeurs les plus touchées, aux ordinateurs aux automobiles, aux cinémas, aux papeteries et aux sidérurgiques. Les matériaux de construction et les pharmaceutiques se sont repliés par endroit. Du Pont de Nemours aux produits chimiques, Motorola aux radio-télévisions se sont fortement alourdis.

Famous Players Corp.

Famous Players Canadian Corp. rapporte des revenus nets de \$4, 150,635 (ou 58 cents) pour les trois premiers trimestres de son exercice 1969 terminés le 30 septembre dernier. En 1968, pour la même période, le revenu net avait été de \$3,528,193 (ou 51 cents par action). Les ventes revenues brutes n'ont pas été divulguées. Dans un rapport aux actionnaires, la compagnie a annoncé que l'ordonnance de la Commission de radio-télévision canadienne, voulant qu'elle se départisse de ses intérêts dans vingt-trois compagnies canadiennes de communications avait été presque complètement exécutée. La compagnie prépare présentement l'ouverture d'un nouvel établissement à Ottawa.

Cours du dollar

Le dollar américain est resté inchangé, hier, et cotait toujours à \$1,07 5/8, en devises canadiennes.

La livre sterling a baissé de 1/16 et cotait à \$2,57 13/16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné 1/32, hier, et cotait à 92 59/64 en devises américaines. Il a une semaine, il cotait à 93 1/4.

La livre sterling a perdu 1/16 et cotait à \$2,59 17/32.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) — Le prix de l'once d'or fin cotait \$36,00 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$37,05 mercredi.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 68,30 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 67,50 mercredi.

L'ailge, pièce d'or américaine de 20, valait 200,20 au regard de 200,00 la veille.

Indices à l'extérieur

65 IN. 1207 78A 85CO 8 PA

La veille 189,42 145,42 196,39 182,18 125,14

Sem. d. 189,95 146,26 197,43 183,23 128,14

Moi. d. 182,81 147,96 179,34 176,89 121,36

1969 H. 207,15 156,30 206,12 197,97 126,47

1969 bas. 167,75 140,83 196,73 182,14 103,98

1968 H. 189,94 156,58 207,05 187,95 106,12

1968 bas. 148,69 119,16 113,50 139,70 96,18

HOME OIL COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq (25c) par action sera payé sur les actions en circulation de Classe A et de Classe B, du capital-actions de la Compagnie, payable en fonds canadiens, le 1er janvier 1970 aux détenteurs d'actions de Classe A et de Classe B, inscrits à la clôture des affaires le 5 décembre 1969.

Par ordre du Conseil

R. B. Coleman Secrétaire

Calgary, Alberta, 15 novembre 1969

Bourse de Toronto

Les stocks ne cessent de baisser depuis 4 séances sur ce marché

TORONTO (PC) — Les prix ont encaissé de lourdes pertes dans des échanges légers, jeudi à la Bourse de Toronto, qui a subi une quatrième baisse consécutive.

L'indice des industrielles a perdu 1,63 à 186,35 et le volume d'actions transigées se chiffrait à 2,361.000 au regard de 2,541.000 mercredi. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 415 contre 125.

Treize des 17 sections ont clôturé en baisse. Les pipelines et les valeurs mobilières ont été les plus gros perdants, alors que Trans Canada Pipeline a perdu 1 5/8 à 30 3/8 et Bramalea 1 4/5 à 3 1/4.

Falconbridge a cédé 2 1/2 à 156, tandis que McIntyre a gagné 2 1/4 à 148.

Computel n'a pas suivi le courant et a gagné 3 1/4 à 11 cependant que Bethlehem demeurait inchangé à 10.

Imperial Oil était en baisse de 3/4 à 16 3/4, tandis que Canada Maltage a perdu 1/2 à 22 1/2.

Cdn. Delhi Oil Ltd.

Canadian Delhi Oil Ltd. rapporte un revenu net de \$1,263,000 (ou 15,1 cents par action) pour les neuf premiers mois de son exercice 1969 terminés le 30 septembre dernier. En 1968, à pareille date, le revenu net avait été de \$1,212,000 (ou 14,5 cents par action). Le revenu brut d'opérations pour les trois premiers trimestres de 1969 a été de \$6,700,000 alors qu'il s'était élevé à \$6,592,000 pour la même période de 1968.

Cours du dollar

Le dollar américain est resté inchangé, hier, et cotait toujours à \$1,07 5/8, en devises canadiennes.

La livre sterling a baissé de 1/16 et cotait à \$2,57 13/16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné 1/32, hier, et cotait à 92 59/64 en devises américaines. Il a une semaine, il cotait à 93 1/4.

La livre sterling a perdu 1/16 et cotait à \$2,59 17/32.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) — Le prix de l'once d'or fin cotait \$36,00 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$37,05 mercredi.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 68,30 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 67,50 mercredi.

L'ailge, pièce d'or américaine de 20, valait 200,20 au regard de 200,00 la veille.

Indices à l'extérieur

l'information

sportive

Les Argos font confiance au sort et à la température; les Riders mettent la leur en Russ Jackson

Par la PRESSE CANADIENNE — Le quart-arrière Russ Jackson a été élu hier par ses coéquipiers le joueur le plus utile des Rough Riders d'Ottawa et a reçu une plaque en argent solide dans le vestiaire avant de conduire le club à l'entraînement en vue de la deuxième partie de la finale de l'Est contre Toronto demain.

Les Riders accusent un déficit de huit points au début de ce match qui devrait attirer une foule de plus de 27.000 spectateurs.

Pour sa part, le pilote Frank Clair a averti les siens de ne pas encourir de punitions inutiles et, en somme, "de ne pas riposter parce que la plupart du temps, l'arbitre ne voit que la répli-

que, mais a raté les premiers coups portés par un rival".

Clair a déclaré que le quart rival Tom Wilkinson sera l'objet d'une surveillance spéciale, "car il est l'homme à contenir dans le camp rival, exploité que nous avons déjà accompli dans le passé. En le rendant inefficace, nous pouvons vaincre les Argos et atteindre la classique de la coupe Grey".

Les préposés ont enlevé la toile protectrice du terrain au parc Lansdowne hier, mais l'ont remplacée quand la neige a commencé à tomber plus tard.

On prévoit du soleil et du froid pour la balance de la semaine, ce qui pourrait ré-

sulter en une surface solide et rapide.

Argos

Pour les Argos, l'inimitié qui a commencé le 10 août 1968 contre les Riders, alors que trois joueurs de Toronto ont écopé d'amendes de \$50 pour avoir brutalisé Jackson, se poursuivra samedi.

Jackson s'est vengé en triomphant des Argos trois fois la saison dernière et en les éliminant en finale, mais a souffert trois autres revers cette saison avant de céder dans le premier match de la finale cette année.

En somme, les Argos sont

sur le sentier de la revanche eux-mêmes et cela, sous l'inspiration du chevalier Dick Thornton qui est, en quelque sorte, diseur de bonne aventure.

Selon lui, le sort favorisera les Argos, qu'importe les éléments étrangers et imprévus et qu'importe également les événements passés, car le passé n'a rien à voir avec l'avenir.

D'autre part, Jim Thorpe est également intéressé à l'avenir cette semaine, car sa fillette de trois ans se remet d'une intervention chirurgicale au cerveau. Il ignore pas la délicatesse de l'opération, mais il ne saura à quoi s'en

tenir avant vendredi au plus tôt.

Entre-temps, les Argos ont poursuivi leur entraînement sur un terrain boueux qu'ils espèrent être dans le même état que celui du parc Lansdowne à Ottawa, où ils se rendront par avion ce soir à 6 h., alors qu'ils accorderont une conférence de presse à leur arrivée.

Le match sera télédiffusé à partir de 2 h. p.m. par CTV et les vainqueurs affronteront les Roughriders de la Saskatchewan dans la classique de la coupe Grey à Montréal le 30 novembre.



Le quart-arrière Ron Lancaster (23) reçoit ici les félicitations de ses coéquipiers des Roughriders de Saskatchewan qu'il vient de conduire à la victoire dans la finale de la Conférence de l'ouest du football canadien, contre les Stampede de Calgary. On reconnaît, dans la photo, Al Rankin (70) et Wally Dempsey (77). Le club Regina affrontera le gagnant de la série Ottawa-Toronto dans la grande finale de la coupe Grey, le 30 novembre, à Montréal.

Pancho Gonzales, même battu à Wembley, abandonne l'idée de retraite

WEMBLEY, Angleterre (PA) — Pancho Gonzales a subi la défaite aux mains du néerlandais Tom Okker hier soir à Wembley, mais a souligné après le match qu'il ne démissionnait pas, après tout.

Okker a vaincu son rival de 41 ans au compte de 6-1, 6-2 pour passer en demi-finale de l'open britannique sur court couvert.

Gonzales, on s'en souviendra, avait annoncé il y a deux mois qu'il prenait sa retraite. Il a cédé à la tentation et aux pressions exercées sur lui pour qu'il participe à l'open, doté d'un premier prix de \$7.200.

"Je sais que j'ai annoncé ma retraite, a-t-il dit après la partie, mais j'ai changé d'idée".

Il ne reste plus qu'un Américain en lice au tournoi: Earl Butch, professionnel de 29 ans de St-Louis, au Missouri.

Globetrotters au Forum, ce soir

C'est ce soir qu'on pourra voir les célèbres globetrotters à l'œuvre au Forum de Montréal. Ces fabuleux magiciens du ballon disputeront la victoire aux puissants Reds de New Jersey, un club d'as nouvellement formé.

Les globetrotters qui méritent bien leur nom pour avoir visité pas moins de 87 pays et six continents ont le don d'offrir non seulement du ballon-paquet de tout premier calibre, mais aussi une comédie qui devient pour tous une merveilleuse médecine. Ces joueurs-comédiens ont joué pas moins de 8.851 parties en 43 ans et n'ont subi que 322 défaites. Ils n'ont pas été vaincus une seule fois au cours des sept dernières années.

Ce soir, dans leur alignement, on verra les Meadowlark Lemon, Leon Hillard, Mel Davis, Willie Griffin, Bob Hunter, Jackie Jackson, Ray Lothery, Bobby Mason, Fred Neal, Frank Stephens et Harrison Stepler.

Comme à l'ordinaire, il y aura présentation de numéros de variétés de grand choix dont une exhibition sensationnelle de tennis sur table puisqu'elle opposera les champions du monde à plusieurs reprises Paul Bergman et Norakuzi "Cannonball" Fujii.

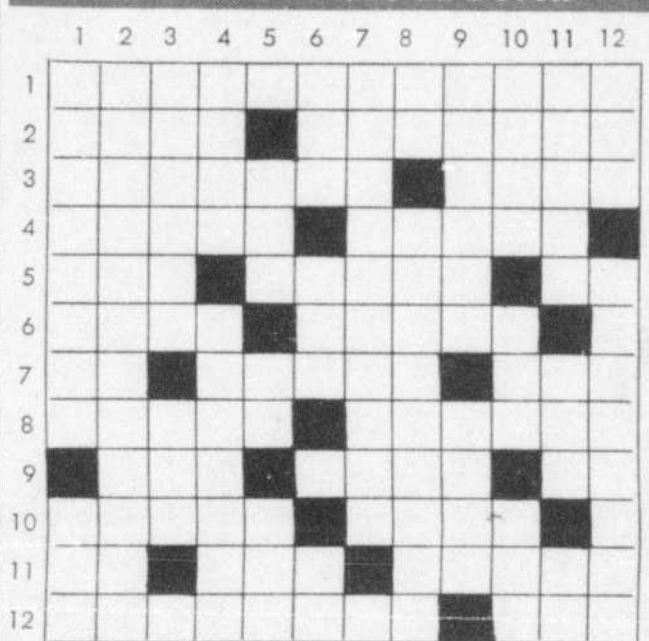
qui a défait le héros britannique de la coupe Davis, Graham Sillwell 3-6, 6-1, 6-4.

L'Australien Tony Roche a battu Stan Smith de Los Angeles 6-3, 8-10, 6-4. Smith, étoile américaine de la coupe Davis, a fait belle figure jusqu'au dernier set. Puis Roche a

changé son rythme pour déjouer complètement son adversaire.

Dans les demi-finales d'aujourd'hui, Buchholz affrontera Roche, Okker sera opposé au favori, l'Australien Rod Laver, qui a battu le Britannique Roger Taylor 16-14, 10-8.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Action d'autoriser.
2—Abréviation de pneumatique. — Muni d'outils.
3—Aménions vers nous. — Besoin de boire.
4—Enivré. — Emploi.
5—Au golf, petite cheville. — Proposition qu'on énonce, qu'on soutient. — Rhodium.
6—Union des Républiques socialistes soviétiques. — Pénaire.
7—Divinité féminine (phon.). — Trompe, égare. — Navigateur portugais qui découvrit l'embouchure du Congo.
8—L'un des trois juges des Enfers avec Minos et Rhodamante (mythologie grecque). — Mit une substance dans un liquide chaud pour le parfumer.
9—Un Évangéliste. — Détermina la dose. — Année.
10—Vieux. — Nègre.
11—Sert à lier. — Obtenue. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des mœurs.
12—Arrêter l'effet, le progrès d'une chose. — Tente avec auvent.

Verticalement
1—Disposition à quelque chose. — Animal mou.
2—Généralité.
3—Domaines ruraux. — Conjonction.
4—Un sens. — Cuisinier chargé des sauces.
5—Au Moyen Âge, armée. — Bénéficiaire. — Pronom personnel.
6—Atome électrisé. — Interjection.
7—Action de suspendre.
8—Astatine. — Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose à l'autel l'hostie consacrée.
9—Entrelacs des fils de chaîne et les fils de trame pour faire un tissu. — Action, chose faite.
10—Petite île. — Ancien boucher. — Lettre grecque.
11—Fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. — Roi de Juda.
12—Partie d'une église. — Met à la portée de l'homme.

Solution d'hier

1. UNICLOUSE
2. ALPINE
3. IMPULSION
4. LAUSANNE
5. SERRAN
6. ASEXUEL
7. BOULE
8. OSE
9. NAOS
10. MASSIVE

LES COMPTABLES			
B. Orr, Boston	4 25 28	Sternkowski, Dét.	5 4 9
P. Goyette, St-L.	9 18 27	Hestall, L.A.	4 5 9
W. Tkaczuk, N.Y.	12 22 24	Pronovost, Pitts.	4 5 9
Berenson, St-Louis	10 11 21	Smith, Boston	4 5 9
Balton, N.Y.	9 12 21	Brown, N.Y.	4 5 9
Ratelle, N.Y.	8 12 20	Henderson, Toronto	3 6 9
Esposito, Boston	7 13 20	O'Shea, Minn.	3 6 9
Redmond, Can.	10 9 19	Joyal, L.A.	3 6 9
Leimair, Can.	11 7 18	Harris, Can.	2 7 9
Hadfield, N.Y.	9 9 18	Unger, Dét.	6 2 8
Bucyk, Boston	9 9 18	Pappin, Chicago	5 3 8
St-Marselle, St-L.	8 10 18	Nesterenko, Chi.	4 4 8
Richard, Can.	6 12 18	Wall, L.A.	4 4 8
Fairbairn, N.Y.	5 13 18	Lonsberry, L.A.	3 5 8
Stanfield, Boston	5 13 18	Westfall, Boston	2 6 8
Béliveau, Can.	8 9 17	Brewer, Dét.	1 7 8
Mahovich, Dét.	7 9 16	Wiste, Chicago	0 8 8
Keon, Toronto	7 9 16	Morrisson, Phil.	5 2 7
McKenzie, Boston	7 9 16	Angotti, Chicago	5 2 7
Rousseau, Can.	6 8 14	Hampson, Oak.	5 2 7
Cournoyer, Can.	6 8 14	J. Ferguson, Can.	4 3 7
Cashman, Boston	5 9 14	Boyer, Pitts.	3 4 7
Parise, Minn.	4 10 14	Sabourin, St-Louis	3 4 7
Howe, Détroit	8 5 13	Brière, Pitts.	2 5 7
Larose, Minn.	8 5 13	Murphy, Boston	2 5 7
Laperrière, Can.	4 9 13	Dillabough, Oak.	2 5 7
Hicke, Oakland	3 10 13	Selling, N.Y.	2 5 7
Delvecchio, Dét.	0 13 13	Savard, Can.	1 6 7
Hodge, Boston	4 8 12	Schinkel, Pitts.	0 7 7
Walton, Tor.	4 8 12	Smith, Tor.	0 7 7
Rochefort, L.A.	1 11 12	Neillon, N.Y.	5 1 6
Rver, Toronto	6 4 10	Barlow, Minn.	3 3 6
Prentice, Pitts.	5 5 10	Perry, Oak.	2 4 6
Libett, Dét.	5 5 10	Talbot, St-Louis	2 4 6
Park, N.Y.	4 6 10	Perry, Minn.	1 5 6
Connelly, Dét.	4 6 10	Clarke, Phil.	1 5 6
Williams, Min.	1 9 10	Fleming, Phil.	1 5 6
Plager, St-Louis	0 10 10	Nanne, Minn.	1 5 6
Provost, Can.	5 4 9	Burns, Minn.	0 6 6
Anderson, St-Louis	5 4 9	McCreary, Pitts.	4 1 5



Canadian Club.

Chez nous, c'est le préféré.

Dans le monde entier aussi!

Meilleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Émirats, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong Kong, Îles Canaries, Île Christmas, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinité, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

Établi en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 rue, rue Lagacétière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE Comptables agréés 1590, rue Craig 861-1491	DENIS, DESMARAIS, HOULE MOONEY ET ASSOCIÉS Comptables agréés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Gaston Desmarais, C.A. Désiré Mooney, C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. 60, rue Saint-Jacques Montréal 843-5208	MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, QUIMET & ASSOCIÉS Comptables agréés Guy Messier, L.S.C., C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. Robert Houé, B.A., C.A. Guy Quimet, C.A. 30 Place Crémazie Montréal 351 Suite 422 387-6622
ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RE 1-7601 Ville Mont-Royal	GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables agréés 561 est, boul. Crémazie Montréal 11 384-1430	NADEAU, PAQUET & CIE Comptables agréés 1420 ouest, Sherbrooke Ch 502 842-6812
BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables agréés T.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A. J.P. Doy, C.A. Y. Joyal, C.A. Édifice Banque Canadienne Nationale 300 Place d'Armes, Suite 1504 Montréal 126, Qué. - 844-4445	GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE Comptables Agréés 713 Carré Victoria 844-3307 Montréal, Collingwood, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver	PRICE WATERHOUSE & CO. Comptables agréés 5 Place Ville Marie 866-9701 Montréal, Halifax, Ottawa, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, London
BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE Comptables Agréés L.H. Benoit, C.A. R. Benoit, C.A. J.P. Doy, C.A. R. Poirier, C.A. Édifice Le Cherrier 3500 Parc Lafontaine, suite 306 Montréal 24, Qué. Téléphone 527-9221	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563	PROULX, D'ORSONNENS & CIE Comptables agréés 360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 Vl 4-3017
LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS Montréal - Paris, France Chicoutimi, Qué.	LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agréés R.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A. D. Allard, C.A. R. Marin, C.A. Pierre L. Legault, C.A. P. Poirier, C.A. R.J. Pellerin, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 - 381-9323	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE Comptables agréés RAYMOND CAMPBELL BELANGER WALTON CHABOT & WILLETS comptables agréés 820 Tour de la Bourse Place Victoria Montréal 3, Québec Montréal Sherbrooke Las Vegas Regina Toronto Windsor Sarnia Edmonton Vancouver Victoria Penticton
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Paris France - Montréal 1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238	BESNER, TREMBLAY BOURDELLAIS & CIE Comptables Agréés Chartered Accountants Montréal 222, rue Henri-Bourassa Montréal 357, Qué. Tél.: (514) 389-5995 QUEBEC 150 ouest, 73ième Rue, Québec 7, Qué. Tél.: (418) 626-2874	RIDDELL, STEAD & CIE Comptables agréés McLachlan Main Laurents & Co Comptables agréés 830 ouest, boulevard 866-7351 Colony Corner Brook (Nfld) Halifax, Hamilton, Montréal New Westminster, St. John's Regina, St. John's, Toronto Vancouver, Winnipeg
BERNIER & BISSON Comptables agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60 St-Jacques, Suite 601 Montréal 843-0209	PAUL E. BONNIER Comptable agréé Suite 3100, Place Victoria Montréal 3, Qué. 861-5741	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés 7000 Ave du Parc, Suite 301 Montréal 15 CR 4-2797
CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agréés R.V. Borneau, C.A. H.E. Bell, C.A. A.M. Cormier, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. M.A. Deneau, C.A. W.A. Faragher, C.A. A.W. Gilmore, C.A. J.B. Gack, C.A. J.P. Graveline, C.A. G. Gosselin, C.A. K.A. Workman, C.A. G.P. Keating, C.A. R. Pearl, C.A. R. Normandeau, C.A. W.J. Smith, C.A. S.S. Sutcliffe Associés-résidents Montréal - Québec Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa Toronto, Hamilton, Kitchener, London Windsor, Port Arthur, Winnipeg Regina, Calgary, Edmonton Vancouver, Victoria	COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET ET ASSOCIÉS Comptable agréés 700 ouest, boul. Crémazie Montréal 303 - 270-3121	ST-GEORGES, HÉBERT & CIE Comptables agréés 5004, St-Denis 844-2521 J.L. Bousquet, C.A. E. Gosselin, C.A. J.G. Hébert, C.A. J.G. St-Georges, C.A. K. Nakashima, C.A.
CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Luc Cloutier, M.S.C., C.A. Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A. 506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281	COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE Comptables Agréés Honoré Fredette, C.A. Guy Charette, C.A. Roger Poirier, C.A. Martin Laplante, C.A. Robert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A. Louis Béliveau, C.A. Gilles Fousse, C.A. Honoré Mercier, C.A. J. Claude Racette, C.A. Jean-Paul Béri, C.A. 507 Place d'Armes 842-8621	SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS Comptables agréés Montréal - Québec Rimouski Suite 3100, Place Victoria Montréal 113 861-5741
DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPÉRANCE Comptables agréés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél. 384-1890	MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE Comptables agréés Yvon Normandin, C.A. Paul E. Mallette, C.A. Gilles R. Normandin, C.A. André Roussel, C.A. Bertrand Dumas, C.A. Gilles Chiquette, C.A. Jean J. Lacroix, C.A. Guy Lefebvre, C.A. André Fournier, C.A. Jean-Louis Côté, C.A. Reza Chénier, C.A. 1440 ouest, Ste-Catherine 866-2891 Ottawa, Québec, Drummondville, Nicolet, Trois-Rivières, St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi, Hawkesbury	TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWLEY & CIE Comptables Agréés 1 Place Ville-Marie - 861-8531 Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nanaimo, Freeport, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde.
	McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 875-5140	THORNE, GUNN & CIE Comptables agréés Halifax, Bridgewater, Dartmouth, Kentville, Sydney, Toronto, Bathurst, Fredericton, Moncton, Saint-John, Moncton, Brackville, Chatham, Fort William, Oak Knings, Kitchener, London, North Bay, Ottawa, Pembroke, South Shore, Sudbury, Toronto, Portage la Poudre, Winnipeg, Brandon, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Cornerbrook, Grand Falls, Inverness, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freeport, Nassau (Bahamas), Bridgetown (Barbade) Correspondants dans la plupart des pays du monde.
	MERCIER, ROY, DORAY & CIE Comptables agréés Gaston H. Mercier, C.A. Robert Roy, C.A. Pierre Doray, C.A. 3500 Parc Lafontaine Suite 404 Montréal 24 526-0828	LA TOUR DE LA BOURSE Montréal 115, Qué. 878-3011
	VIAU & ROBIN Comptables agréés J.D. Viau, C.A. H. Louis Robin, C.A. Armand H. Viau, C.A. Jacques R. Chabot, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Claude Quinlan, C.A. Wagdy Boulos, C.A. 4926 ave Verdun Verdun 769-3871	

l'information

Au hasard des nouvelles

SAN FRANCISCO (PA) — Willie McCovey, choisi le joueur le plus utile de la ligue nationale de baseball, aurait pu, selon lui, jouer encore mieux la saison dernière. Réjou d'avoir battu de quelques points son rival Tom Seaver des Mets, a laissé entendre que si sa santé avait été meilleure, il aurait plus participé à plus de parties et évidemment frapper plus de circuits. Je ferais mieux l'année prochaine, a-t-il prédit. Tout ce que je souhaite, c'est de rester en santé. McCovey a remporté 265 voix des membres du Baseball Writers Association, contre 243 pour Seaver.

● MINNEAPOLIS (PA) — Billy Martin a dit qu'il avait reçu un appel téléphonique de type assez vague, hier, des Pilots de Seattle au sujet du

poste de gérant de cette équipe de l'expansion de la Ligue Américaine. Martin, congédié le mois dernier par les Twins du Minnesota, a dit qu'il espérait un autre appel des Pilots dans les prochaines heures. Les Pilots ont besoin d'un gérant pour remplacer Joe Schultz, congédié mercredi.

Saint-Louis 3 Minnesota 1

PREMIERE PERIODE

Aucun point.
Pun.: Sabourin 2:17, Miskuk 2:17, St-Marselle 4:29, Picard 7:48, Miskuk 11:49.

DEUXIEME PERIODE

1—Minnesota: Larose (6) (Nanne), 5:56
2—Saint-Louis: Goyette (10) (McDonald, Berenson), 14:03
3—Saint-Louis: Saint-Marselle (7) (Boudrias, Picard), 16:46
Pun.: Miskuk 7:21, Nanne 12:13.

TROISIEME PERIODE

4—Saint-Louis: St-Marselle (8) (Boudrias, Picard), 17:32

HOCKEY MINEUR

HIER

LIGUE AMERICAINE

Voyageurs 11, Springfield 1

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO

Niagara Falls 4, Hamilton 6 (Lynch, Goyette, Berenson, 5)

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

St-Jérôme 3, Cornwall 2 (Verdun 5, Shawinigan 8, Rosemont 4, Drummondville 5, Sherbrooke 4, Sorel 7)

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

A VENDRE

Ameublement complet d'une jolie maison. Mobilier, salle à manger, 9 pièces, provincial français. Chesterfield et chaise, provincial français avec table et lampes d'harmonie. Mobilier de chambre, exclusif, espagnol, de 5 pièces. Magnifiques stères. Table en marbre. Lampes diverses, peinture huile, etc. Comme neuf. Prix très raisonnable. Doit vendre immédiatement. Obligé de déménager. Tél.: 626-1717 24-11-69

APPARTEMENT A LOUER

Centre-ville, près métro 1-2-3, 1-2-3, moderne, meublé ou non, \$100 à \$160 taxes, électricité payée, piscine, 175 quest, Sherbrooke. Tél.: 842-5818 1-12-69

AUTO A VENDRE

Chrysler Saratoga 300, 1965, AM-FM, tout équipé, particulier, prêt river, Tél.: 766-1081 ou 768-4378 25-11-69
Renault R6, grand luxe, excellent état, particulier quittant le Canada. Tél.: 692-4874 ou Ottawa 234-6791 4-12-69

BUREAU A LOUER

Bureau 4000 p.c. étage complet, disposition immédiate, St-Denis, Ste-Catherine, entièrement refait, ascenseur moderne, 9 bureaux particuliers, salle de conférence, sous-location, termes avantageux. Tél.: 866-9811 24-11-69

BUNGALOW A LOUER

Village près Rimouski, 5 grandes pièces, salle de bain complète, chauffage huile central (plancher), très propre, excellentes références, exigées, près église, écoles, magasins, autobus, idéal couple retraité. Libre fin décembre 1969. Tél.: 259-4506 (après 7 p.m.) 25-11-69

CHAMBRE A LOUER

Boul. St-Joseph est, chambre, privatisée, cuisine. Tél.: 333-3940 24-11-69

CHALET A VENDRE

Autouroute région St-Adèle, "petite Suisse" plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, abri pour automobile, "sundek", foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$13,450 terrain compris \$96,50 par mois. Tél.: 462-8901 J.N.O. 24-11-69

COURS PRIVÉS

Professeur d'espagnol (d'Espagne et d'Amérique Latine) Cours privés individuels ou en groupe, niveau élémentaire ou avancé. Conversation, grammaire, traduction, littérature, aussi samedi. Tél.: 336-0748 24-11-69

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune homme, cherche emploi. Études 11e année sc. math. diplôme de garde-forestier. Adresse: 647 Place Publique, Ste-Dorothée, Laval. Tél.: 689-1819 24-11-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél.: 845-0401, métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers, importations, exportations, jouets, sport \$10, habits complets Worst \$10, \$20-\$30, jaquettes sport \$15, imperméables \$10-\$15, patinets d'automne \$15-\$18 Pull-over \$5-\$6.50, pantalons \$3-\$6.50 etc. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire médicale d'expérience demandée. Appelez après 7 p.m. 332-9896 22-11-69

SECRÉTAIRE bilingue pour personnel de cadre. Doit posséder expérience en sténographie et dactylo. Connaissances du dictionnaire souhaitable. Qualités personnelles: Solaire, minimum \$87.00 maximum \$116.00. Prière de soumettre votre demande au Directeur du Personnel, Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction de la Région de Montréal, 3530 quest. rue Jean-Talon, Montréal, P.Q. Tél.: 739-4781 25-11-69

ON DEMANDE

Canadienne-française cherche professeur privé (femme) pour lui enseigner le syntaxe, grammaire et littérature française. Tél.: 521-6139 jour ou soir 24-11-69

FEMMES DEMANDEES

STENO-DACTYLO

Nous avons besoin d'une steno-dactylo bilingue pour agir également comme réceptionniste. Bonne apparence, distinguée, ponctuelle, ayant de l'initiative et de l'ambition. Rémunération selon expérience et compétence. Donner références et détails d'emplois précédents à:

Case 83, Le Devoir.

Hockey

SAMEDI 15
Montréal 3, St-Louis 2
Philadelphie 2, Toronto 4
New York 6, Boston 5
Detroit 2, Minnesota 2
Oakland 2, Chicago 3
Los Angeles 1, Pittsburgh 3

DIMANCHE 16
Montréal 0, Chicago 1
St-Louis 2, New York 4
Los Angeles 4, Boston 7

CLASSEMENT

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK CANADIENS	18	11	4	3	60	47	25
BOSTON	18	9	3	6	69	43	24
DETROIT	16	9	4	3	62	48	21
CHICAGO	15	8	5	3	47	43	19
TORONTO	15	7	6	2	38	31	16
	16	5	8	3	43	54	13

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS MINNESOTA	16	6	6	4	55	42	16
PITTSBURGH	14	6	6	2	41	39	14
PHILADELPHIE	15	4	8	3	34	42	11
OAKLAND	13	2	5	6	26	40	10
LOS ANGELES	15	4	9	2	29	57	10
	13	3	10	0	30	48	6

Mercredi
Canadien 5 Detroit 5
Los Angeles 4 Toronto 4
St-Louis 4 Pittsburgh 0
Chicago 1 New York 1
Oakland 4, Minnesota 2

HIER

Los Angeles 2 Philadelphie 3,
St-Louis 3, Minnesota 1
AUJOURD'HUI
Boston à Chicago

Pas d'enquête dans l'affaire Sabourin-Ferguson ?

SAINT-LOUIS (PA) — Le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, a laissé entendre hier qu'il n'y aurait peut-être pas d'enquête sur la bagarre entre Gary Sabourin, des Blues de Saint-Louis, et John Ferguson des Canadiens de Montréal.

Campbell, qui est à Saint-Louis pour discuter de la question avec les joueurs et les

dirigeants de l'équipe, devait passer plusieurs heures à cet endroit.

«Je veux savoir s'il est possible de ne pas tenir une enquête formelle», a-t-il expliqué.

On se souviendra que Sabourin avait été assommé lors d'un duel à coup de bâtons entre lui et Ferguson durant un match disputé le 15 novembre contre les Canadiens.

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

"Avis est donné que la compagnie "LIGHTING ASSOCIATES LTD.", constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Date à Montréal, ce 18ième jour de novembre 1969.

BUCHANAN, McALLISTER, BLAKELY & HAM

Les procureurs de la compagnie

Karl Siodel

Secrétaire

Canada

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces

Montréal.

NO 4765

DAKE, LILLIAN MILLIGAN, de la Cité de Verdun, District de Montréal.

Requérante

Canada

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR PROVINCIALE

NO 226532

AVIS DE TRANSPORT OF CANADA LIMITED, corps politique et corporation d'ement constituée selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal

demanderesse

«contre

R. G. SIOARD, gentleman, domicilié et résident dans la cité de Woodstock, Etat du Rhode Island, Etats-Unis.

défendeur

IL EST ENJOINT à R.G. SIOARD à l'instigation d'un acte de la loi, de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 18 novembre 1969

Claude Dufour

Greffier-adjoint

Me Adersky, Kingstone & Ass., 126 rue Université, Montréal 2 P.Q.

Avocats de la demanderesse

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Les soumissions devront se conformer aux conditions générales qui font partie intégrante de l'appel d'offres.

La Commission Sclaire Catholique de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le cahier des charges est disponible en date de cette publication.

par France Blanchet

Fernand Barabou,

Secrétaire-trésorier

18 novembre 1969

DAVANAC LTD.-DAVANAC LTEE

Avis est donné que les présentes que "DAVANAC LTD.-DAVANAC LTEE", constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Date à Montréal, ce 18ième jour de novembre 1969.

Karl Siodel

Secrétaire

Canada

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces

Montréal.

NO 4765

DAKE, LILLIAN MILLIGAN, de la Cité de Verdun, District de Montréal.

Requérante

Canada

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR PROVINCIALE

NO 226532

AVIS DE TRANSPORT OF CANADA LIMITED, corps politique et corporation d'ement constituée selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal

demanderesse

«contre

R. G. SIOARD, gentleman, domicilié et résident dans la cité de Woodstock, Etat du Rhode Island, Etats-Unis.

défendeur

IL EST ENJOINT à R.G. SIOARD à l'instigation d'un acte de la loi, de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 18 novembre 1969

Claude Dufour

Greffier-adjoint

Me Adersky, Kingstone & Ass., 126 rue Université, Montréal 2 P.Q.

Avocats de la demanderesse

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Les soumissions devront se conformer aux conditions générales qui font partie intégrante de l'appel d'offres.

La Commission Sclaire Catholique de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le cahier des charges est disponible en date de cette publication.

par France Blanchet

Fernand Barabou,

Secrétaire-trésorier

18 novembre 1969

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Les soumissions devront se conformer aux conditions générales qui font partie intégrante de l'appel d'offres.

La Commission Sclaire Catholique de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le cahier des charges est disponible en date de cette publication.

par France Blanchet

Fernand Barabou,

Secrétaire-trésorier

18 novembre 1969

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Les soumissions devront se conformer aux conditions générales qui font partie intégrante de l'appel d'offres.

La Commission Sclaire Catholique de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le cahier des charges est disponible en date de cette publication.

par France Blanchet

Fernand Barabou,

Secrétaire-trésorier

18 novembre 1969

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Les soumissions devront se conformer aux conditions générales qui font partie intégrante de l'appel d'offres.

La Commission Sclaire Catholique de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le cahier des charges est disponible en date de cette publication.

par France Blanchet

Fernand Barabou,

Secrétaire-trésorier

18 novembre 1969

COMMISSION SCLAIRE CATHOLIQUE DE COWANSVILLE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. le 8 décembre 1969, au bureau d'administration au 112 rue John à Cowansville.

Les enveloppes devront être bien identifiées et porter la mention:

"SOUMISSION POUR EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL"

Les soumissions déposées seront ouvertes à 8:30 P.M. le 8 décembre 1969, à 112 rue John à Cowansville.

Leadership libéral

M. Wagner s'attaque à la Marine Industrie

QUÉBEC (Le Devoir) — Multipliant les attaques contre M. Robert Bourassa, mais évitant toujours de s'en prendre à M. Pierre Laporte, M. Claude Wagner a fait état mercredi soir à Québec, devant des militants libéraux, de certaines transactions de la Société générale de financement touchant Marine Industrie, pour voir si elles ont été faites dans l'intérêt des Québécois.

On sait que Marine Industrie, filiale de la Société générale de financement, était autrefois contrôlée par la famille des Simard de Sorel et que les Simard y ont encore beaucoup d'intérêts. Il est connu, d'autre part, que M. Bourassa a épousé l'une des filles de la famille Simard et que sa campagne est en partie financée par cette famille.

Mais M. Wagner n'a pas porté d'accusations précises, ni précisé les rapports qui existent entre la campagne de M. Bourassa et les intérêts de la famille Simard. Il savait que son auditoire de libéraux comprendrait ses allusions.

"Nous aurons à étudier, a-t-il dit, pourquoi la société Marine Industrie s'intéresse autant à l'avenir du Parti libéral et

à la campagne de leadership".

Interrogé par les journalistes, M. Wagner n'a voulu donner aucune précision.

"Il est temps que certaines personnes en autorité dans la province, a encore dit M. Wagner, sachent qu'un premier ministre, ça ne s'achète pas et que la population de la province n'est pas disposée à se laisser acheter.

"Il est fini le temps où certaines dynasties contrôlaient le parti. Il est fini le temps où certaines familles, si riches soient-elles, pouvaient acheter la province".

M. Wagner a aussi commenté le refus de M. Gérard Filion de se porter candidat.

"J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour les hommes qui font trois ou quatre beaux discours par année, des discours précis, bien préparés, mais qui refusent d'aller plus loin et qui ne veulent pas risquer leur avenir dans la vie publique".

Comme on lui demandait s'il irait chercher des hommes comme M. Filion ou M. Paul Gérin-Lajoie pour former son gouvernement dans l'éventualité où il deviendrait premier ministre, M. Wagner a répondu qu'il n'est pas besoin d'aller chercher nos hommes à l'extérieur du parti.

Robert Bourassa

"Je ne change pas de stratégie"

QUÉBEC (Le Devoir) — C'est devant un auditoire réuni au Club de Réforme de Québec que M. Robert Bourassa s'est entretenu mercredi soir des problèmes auxquels doit faire face le Québec.

Au début de ses remarques, il a signalé un article publié dans "Le Devoir" pour lui, a-t-il souligné, il n'est pas question de changer sa stratégie. Il a appuyé cette déclaration sur le fait que, dans un journal du dimanche, 58 pour cent des délégués, selon un sondage, lui étaient favorables.

Plus loin dans ses remarques, le député de Mercier a dit que, dans bien des comtés qu'il a visités, on parle de lui en disant: "Enfin, voilà un gars qui sait compter pour sauver le Québec".

Dans le domaine économique, Robert Bourassa a parlé d'un emprunt récent fait par

l'hôpital Notre-Dame et l'Université de Montréal: une garantie additionnelle autre que celle du gouvernement a été demandée. Dans les deux cas, c'est la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale qui sont venues s'ajouter à la garantie habituelle

gouvernementale.

Au cours de cette causerie à bâtons rompus le critique financier du parti libéral s'est vivement attaqué au système archaïque du patronage et au service des achats, complètement dépassé, du gouvernement provincial.

Création d'un centre de recherches minérales

QUÉBEC (OIPQ) — M. Paul-E. Allard, ministre des richesses naturelles du Québec, annonce la création d'un centre de recherches minérales au Québec et la mise en place, au sein de son ministère, de nouvelles structures en vue de stimuler un effort scientifique qui imprimera un nouvel

élan à l'industrie minière au Québec.

La création de ce centre de recherches minérales s'inscrit dans une politique de planification des structures du ministère. Elle aura pour conséquence immédiate, l'intégration des laboratoires et de l'usine pilote que le ministère des richesses naturelles met depuis plusieurs années au service de l'entreprise privée, en vue de développer l'industrie de transformation des produits miniers.

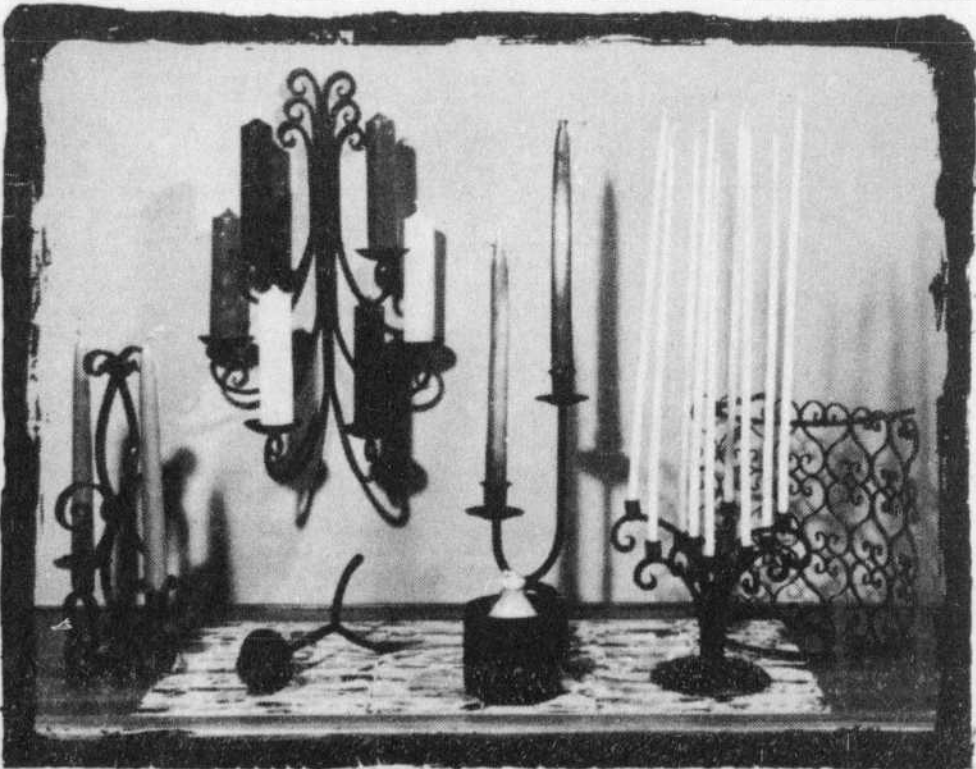
M. le ministre Allard a désigné le Dr Charles-A. Olivier, jusque là directeur des laboratoires, comme directeur de ce centre de recherches qui sera l'un des éléments du complexe scientifique que le gouvernement du Québec projette d'ériger à Ste-Foy, en banlieue de Québec.

M. Gilles Lamontagne et M. Raymond Côté ont été désignés respectivement par les professeurs et les étudiants pour siéger au conseil d'administration de l'université du Québec à Rimouski.

LES BON VINS DE L'AUSTRALIE.

LES PORTOS, SHERRYS ET BRANDYS HAMILTON.

En vente à la RAQ en vingt six et quarante onces ou en gallons.



UNE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

UN CADEAU ORIGINAL

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec. Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Envois postaux outre-mer avant le 5 décembre.

Chandeliers en fer forgé, création Lucien Juneau
Corbeille à pain, oeuvre Yves Chautournais

la centrale d'artisanat du Québec

à Montréal: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine
• Hôtel Reine Elizabeth • tél.: 849-9415

Ouvert de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., samedi jusqu'à 5h, p.m. —
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9h, p.m.

Les nouveaux ensembles de notre personnel au sol...



de quoi vous transporter!

Les membres de notre personnel au sol peuvent vous donner l'impression de ne plus "porter sur terre" mais rassurez-vous. Il n'en est rien! Nos hôtesses au sol et nos préposés aux billets sont tout simplement heureux de porter leur nouvel ensemble et leur nouveau complet. La bonne humeur règne donc plus que

jamais aux bureaux des billets, aux comptoirs d'aérogares et aux salles de départ d'Air Canada. Et le service s'en ressent, croyez-nous! Lors de votre prochain voyage, prenez l'air avec nous... et voyez quel accueil coloré nous vous réservons, même au sol, au départ comme à l'arrivée.

AIR CANADA 

Notre affaire, c'est tout le monde